



État du Mouvement SUN

Rapport d'avancement

Septembre 2013



Table des matières

Synopsis	4
Présentation du Rapport d'avancement du Mouvement Sun 2012-2013	5
Introduction	15
Chapitre 1 : Causes et conséquences de la malnutrition	17
Les conséquences d'une mauvaise nutrition	19
Tendances et indicateurs de la malnutrition	21
Retard de croissance.....	21
Émaciation	24
Allaitement exclusif :.....	25
Autres indicateurs de bien-être nutritionnel :.....	27
Les interventions nutritionnelles spécifiques et les approches contribuant à la nutrition	27
Soutenir la création d'un environnement favorable au renforcement de la nutrition	29
Chapitre 2 : Évolution du mode de fonctionnement : la démonstration des résultats dans les pays SUN	31
Processus 1 : Évoluer vers un environnement favorable	33
Processus 2 : L'évolution du cadre politique et juridique.....	38
Mise en œuvre du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel	38
Le cadre juridique du congé maternité.....	39
Les normes sur la fortification des aliments.....	40
Iodation du sel	41
Le Codex Alimentarius	41
Processus 3 : L'évolution de la mise en œuvre - le Cadre commun de résultats	43
Processus 4 : Amélioration du suivi financier avec mobilisation de ressources supplémentaires... 46	
Le recensement des ressources financières extérieures.....	50
Comparaison des progrès entre les processus stratégiques	51
Chapitre 3 : Renforcement de la capacité à produire des résultats	53
Demandes d'appui	54
Stade de préparation au renforcement de la nutrition	55
Chapitre 4 : La mobilisation de l'appui global pour une action commune efficace	58
Le Réseau des donateurs	60
Le Réseau de la société civile.....	61
Le Réseau du système des Nations Unies.....	64
Le Réseau du secteur privé	66

Le Groupe principal du Mouvement SUN	67
Le Secrétariat du Mouvement SUN	67
Chapitre 5 : Redevabilité au regard des résultats au sein du Mouvement SUN	68
Les Principes d'engagement du Mouvement SUN :	68
Processus de consultation sur les conflits d'intérêts au sein du Mouvement SUN :	69
Le Cadre de suivi-évaluation du Mouvement SUN	69
Systèmes d'information en réseau sur la nutrition :	70
Site Internet du Mouvement SUN :	70
Amélioration de la redevabilité par le biais du plaidoyer et de la communication :	71
Chapitre 6 : Les perspectives : renforcement de capacités pour produire des résultats	72
Priorités des pays SUN :	72
Catégorie A : <i>Respect des engagements et appui pour le changement institutionnel</i>	73
Catégorie B: <i>Assurer la capacité suffisante pour la mise en œuvre</i>	73
Catégorie C : <i>Stimuler une communication efficaces</i>	74
Évaluation indépendante du fonctionnement du Mouvement SUN	75
Annexe 1 : gouvernements engagés dans le Mouvement SUN	77
Annexe 2 : Présentation générale du Mouvement SUN depuis 2010	77

Synopsis

- 1) Quarante et un pays font désormais partie du Mouvement SUN (Scaling Up Nutrition, Renforcement de la nutrition).** Ces pays abritent presque la moitié des enfants du globe qui souffrent de malnutrition chronique (retard de croissance). Depuis 2010, le Mouvement a cherché à créer un espace dans lequel la nutrition pourrait devenir une priorité politique mondiale. En 2012, les pays SUN ont investi dans de nouvelles méthodes de travail afin de faire en sorte que les efforts d'amélioration de la nutrition soient aussi efficaces que possible. En 2013, le Mouvement a encouragé (a) la mobilisation de ressources supplémentaires, (b) la mise en synergie des efforts des différentes parties prenantes, (c) le renforcement des capacités nécessaires pour produire des résultats et (d) l'amélioration du fonctionnement des systèmes de démonstration des résultats.
- 2) Les recherches publiées en 2013 rappellent les bénéfices exceptionnels procurés aux pays pauvres par un investissement efficace dans des interventions nutritionnelles à fort impact.** Au sein du Mouvement SUN, les pays augmentent également leurs investissements dans des stratégies de développement qui sont liées aux déterminants de la malnutrition.. Les parties prenantes du Mouvement SUN entreprennent des études plus détaillées sur les investissements qui font la différence dans différents contextes.
- 3) Le Mouvement utilise son cadre de suivi des progrès et d'évaluation des impacts utilisé en 2013.** Toutefois, aucun pays SUN ne peut encore attribuer de réductions de la malnutrition à sa participation au Mouvement. En outre, alors que les indicateurs clés de la malnutrition montrent des signes d'amélioration au sein du Mouvement, les taux de malnutrition restent élevés et pas moins de dix ans d'effort collectif intense sont nécessaires pour accélérer les progrès et consolider ces acquis.
- 4) L'intérêt politique en faveur de la nutrition s'est intensifié l'année dernière,** ce qui a contribué à la transformation des dispositifs institutionnels nationaux nécessaires au renforcement de la nutrition au sein des pays SUN. Le rythme de progression varie, bien que la plupart des pays SUN aient investi pour permettre aux parties prenantes d'aligner et de coordonner leur soutien à la mise en œuvre de politiques gouvernementales par le biais de plateformes multi-acteurs nationales. Ils ont renforcé leurs politiques nationales et leurs cadres juridiques pour jeter les bases d'un pilotage efficace des actions. Les différentes parties prenantes travaillent sur un ensemble unique de résultats escomptés, même si certains gouvernements indiquent des difficultés à aligner leurs politiques. Plus de 23 milliards USD de nouvelles ressources financières nationales et extérieures ont été engagés avec l'espoir que davantage de ressources seront probablement disponibles lorsque les succès seront démontrés.
- 5) Les priorités du Mouvement pour le Mouvement en 2014 doivent inclure :** (a) un meilleur suivi de l'utilisation des ressources nationales et extérieures au sein des pays SUN, (b) un renforcement de la conception et de la mise en œuvre des plans nationaux de renforcement de la nutrition, en mettant l'accent sur la qualité et la durabilité des efforts des communautés locales, (c) l'apport de réponses rapides et efficaces aux pays SUN demandant de plus en plus à être appuyés pour renforcer leurs capacités à mener des actions efficaces à l'échelle adéquate, et (d) la poursuite de l'aide aux pays pour le développement de systèmes solides de suivi des investissements, de contrôle des progrès accomplis et de démonstration de l'impact de l'effort collectif.. Il y aura également une évaluation indépendante de la manière dont les systèmes opérationnels, les réseaux, le secrétariat et le pilotage du Mouvement contribuent à la mise en œuvre de ces processus et à l'obtention de l'impact voulu.

Présentation du Rapport d'avancement du Mouvement Sun 2012-2013

- I) **Ce rapport annuel traite des avancées réalisées par les 41 pays désormais intégrés au Mouvement SUN** et qui se sont engagés à améliorer la nutrition pour des millions d'enfants et leurs mères. Il examine les avantages d'un investissement dans l'amélioration de la nutrition, les études qui montrent les processus nécessaires pour disposer d'un environnement suffisamment solide pour être efficace, et la façon dont les mesures prises transforment les méthodes de travail des gouvernements et de leurs partenaires nationaux. Il décrit également comment les réseaux de partenaires de la communauté internationale répondent au leadership des pays SUN et se rallient autour des plans nationaux en faveur de la nutrition. Il explique comment le Mouvement tire parti de résultats obtenus année après année ainsi que des expériences de ses membres. *Si le rapport met en exergue les résultats significatifs obtenus depuis le lancement du Mouvement en 2010, et en particulier au cours de l'année écoulée, il souligne aussi la nécessité de redoubler d'efforts pour que ces progrès améliorent la situation nutritionnelle des populations de manière durable et importante.* Il utilise le cadre de suivi-évaluation du Mouvement, élaboré à la demande du Groupe principal, pour faire le point des progrès accomplis par les réseaux et les pays SUN par rapport à un ensemble de marqueurs de progrès pour quatre processus qui semblent nécessaires pour obtenir l'impact.

L'évolution du Mouvement SUN

- II) **On se souviendra de 2013 comme l'année du renouveau de la nutrition.** 13 pays supplémentaires et l'État indien du Mahārāshtra se sont engagés à promouvoir leurs plans nationaux de nutrition à l'échelle adéquate afin de permettre à leur population de disposer d'une meilleure nutrition. Dans les pays du Mouvement, plus de 81 millions d'enfants souffrent d'un retard de croissance, soit la moitié du total des enfants atteints à l'échelle mondiale. L'engagement de ces pays démontre que la nutrition est dorénavant placée au cœur des programmes de développement de nombreux pays. *Les gouvernements des pays SUN et leurs partenaires du développement prennent la nutrition au sérieux ; en outre, les informations devenant de plus en plus accessibles, les gouvernements et leurs partenaires sont désormais tenus de rendre des comptes. Garantir le droit à une nutrition adaptée est de plus en plus considéré comme une responsabilité majeure des gouvernements et des partenaires au développement, et figure dans un nombre croissant de campagnes contre les inégalités. L'émancipation des femmes est la voie centrale vers la justice nutritionnelle.*
- III) **Le Mouvement SUN a réalisé des progrès remarquables en trois ans.** *L'an passé, la préoccupation majeure du Mouvement était de mobiliser les ressources nécessaires pour atteindre une action nationale efficace et obtenir des résultats en matière de nutrition.* Plus de 23 milliards USD de ressources étrangères ont été alloués à la nutrition, les réseaux de partenaires s'étendent, et un consensus se dégage sur la meilleure façon d'améliorer l'efficacité de l'aide apportée aux pays SUN. Les membres du Mouvement mettent à profit leur expertise et leurs connaissances afin de changer le discours sur la nutrition, et commencent ainsi à transformer durablement la manière de mener ensemble des actions efficaces. Des efforts sont déployés pour que le concept de justice nutritionnelle soit au centre du discours général sur le développement et les droits de l'homme. Le Mouvement SUN a créé un espace qui mobilise l'aide apportée au renforcement de la nutrition au niveau national, permettant aux gouvernements et aux agences de mise en œuvre d'amplifier l'impact de leurs actions. Il a renforcé les liens entre l'action au niveau national et le plaidoyer mondial pour la nutrition, et a permis aux gouvernements de renforcer leurs capacités à produire des résultats. L'émancipation des femmes est reconnue comme étant le moyen principal pour atteindre la justice nutritionnelle. Le travail entrepris cette année nous rappelle aussi qu'il

reste beaucoup à faire si l'on veut atteindre les objectifs nationaux d'amélioration de la nutrition et mettre fin au fléau de la malnutrition de notre vivant.

IV) La malnutrition est responsable de presque la moitié des décès d'enfants de moins de cinq ans, soit plus de 3 millions chaque année. À l'échelle mondiale, près d'un enfant de moins de 5 ans sur quatre (soit un total de 165 millions) souffre d'un retard de croissance. *Il existe des preuves incontestables qu'investir dans la nutrition sauve des vies, améliore la santé et le bien-être, augmente le niveau d'instruction et génère d'énormes retours sur investissements en termes de croissance économique. Une deuxième série d'articles sur la nutrition maternelle et infantile, publiée par la revue The Lancet¹ en juin 2013, a apporté les preuves les plus solides à ce jour des bénéfices potentiels des actions de réduction du risque de malnutrition. Elle vient se rajouter aux nombreuses études démontrant qu'une bonne nutrition est essentielle pendant la période entre le début de la grossesse de la mère et le deuxième anniversaire de l'enfant et, pour les jeunes femmes, avant leur grossesse.*

Tendances des indicateurs nutritionnels au sein des pays SUN

V) Les tendances des indicateurs nutritionnels montrent qu'il reste beaucoup à faire, par les gouvernements des pays SUN et leurs partenaires, pour accélérer l'amélioration de la situation nutritionnelle des populations. Pour mesurer l'impact des efforts d'amélioration de la nutrition, le Mouvement SUN utilise le retard de croissance comme indicateur global de diverses formes de malnutrition. Il suit également les taux d'émaciation et d'allaitement exclusif². Ces indicateurs correspondent aux objectifs mondiaux convenus par tous les États membres de l'Assemblée mondiale de la Santé (AMS) en mai 2012.

- a) En matière de réduction du retard de croissance, les pays SUN avancent dans la bonne direction, même si les progrès réalisés sont inégaux et insuffisants. Dans 15 pays, les tendances disponibles donnent un taux annuel moyen de réduction (TAMR) de la prévalence du retard de croissance de plus de 2 % par an. Toutefois, seuls quatre d'entre eux atteignent ou dépassent l'objectif global de 3,9 % de réduction par an entre 2012 et 2025, taux nécessaire à la réalisation des objectifs mondiaux de réduction du retard de croissance,
- b) Les tendances de réduction du retard de croissance diffèrent considérablement d'une région à l'autre : en Afrique, les taux ont stagné à 40 % entre 1990 et 2010, alors qu'en Asie, ils ont chuté de façon spectaculaire, de 49 % à 28 %, ce qui s'est traduit par une réduction de près de moitié du nombre d'enfants atteints de retard de croissance, ce nombre passant de 190 millions à 100 millions. La plupart des pays SUN sont africains, alors que c'est en Asie que l'on trouve les nombres les plus élevés d'enfants souffrant de retard de croissance. Le partage des enseignements entre les pays SUN s'avère donc d'autant plus intéressant.
- c) Les progrès obtenus en matière de réduction de l'émaciation sont encore plus mitigés : 11 pays remplissent actuellement l'objectif de l'AMS visant une prévalence de l'émaciation inférieure à 5 %, alors que neuf pays SUN affichent une prévalence de l'émaciation de plus de 15 %, considérée comme le seuil d'urgence,
- d) Dans les pays SUN, la tendance du taux d'allaitement exclusif est encore bien loin de l'objectif de l'AMS de 50 % d'ici 2025 : parmi les pays SUN, 15 atteignent ou dépassent les objectifs de l'AMS en matière d'allaitement exclusif chez les enfants de moins de six mois, alors que 26 en sont encore loin.

1

² Maternal and Child nutrition- The Lancet, June 2013

L'anémie, l'insuffisance pondérale à la naissance et le surpoids de l'enfant constituent aussi de bons indicateurs du bien-être nutritionnel, mais ne font l'objet d'aucun suivi.

VI) Les pays et les partenaires du Mouvement SUN répondent à la nécessité d'accélérer les actions d'amélioration de la nutrition en investissant dans des interventions nutritionnelles spécifiques et des approches contribuant à la nutrition.

- a) Les données publiées dans The Lancet montrent que les investissements dans des interventions nutritionnelles spécifiques peuvent sauver un million de vies, en réduisant de 15 % le nombre de décès d'enfants âgés de moins de cinq ans. Ces interventions ont un impact direct sur la nutrition des femmes et des enfants et comprennent, par exemple, l'intensification de la promotion, de la protection et du soutien de l'allaitement maternel, une alimentation de complément adaptée avec des aliments nutritifs, la supplémentation et l'enrichissement en micronutriments, et le traitement précoce et efficace de la malnutrition aiguë.
- b) Parallèlement, les stratégies de développement doivent être centrées sur les causes sous-jacentes de la malnutrition. Ces stratégies de développement contribuant à la nutrition visent en priorité à offrir à tous davantage de possibilités d'échapper à la malnutrition, l'accent étant mis sur la manière dont les soins de santé, l'agriculture et les systèmes alimentaires, les services de protection sociale, les initiatives en faveur de l'émancipation des femmes, l'éducation et un meilleur accès à l'eau potable et à l'assainissement peuvent contribuer à de meilleurs résultats en matière de nutrition. Des recherches plus approfondies sont nécessaires afin de mieux appréhender la façon dont les secteurs concernés peuvent démontrer l'impact des actions mises en œuvre via les éléments collectés.

VII) S'il est encore trop tôt pour attribuer des modifications au niveau des indicateurs nutritionnels, il est toutefois possible de noter l'évolution s'étant produite dans les pays SUN qui cherchent à façonner un environnement favorable au renforcement des actions efficaces d'amélioration de la nutrition au travers d'interventions nutritionnelles directes, de programmes nutritionnels spécifiques et d'une meilleure gouvernance des efforts d'amélioration de la nutrition.

VIII) L'impact du Mouvement dépend à la fois du nombre de pays participants et de la façon dont ces pays collaborent pour (a) réunir les parties prenantes du pays, (b) établir des politiques et des cadres législatifs efficaces, (c) renforcer les systèmes de mise en œuvre et les mécanismes de redevabilité, et (d) augmenter les fonds attribués aux interventions nutritionnelles spécifiques ou aux approches sectorielles contribuant à la nutrition qui permettent à la population de disposer d'une meilleure nutrition. Cette évolution institutionnelle sert de base pour le renforcement durable de la nutrition. Le succès du Mouvement se traduira par une amélioration de la vie et de la situation nutritionnelle des populations. Ces transformations ont un effet bénéfique sur les processus nationaux : leur impact commence à se faire sentir dans les résultats signalés par les pays SUN. Mais il reste beaucoup à faire et pas moins de dix ans d'efforts sont nécessaires.

Démonstration des résultats : progrès enregistrés par rapport aux objectifs stratégiques du Mouvement SUN

Objectif stratégique 1 : Créer un environnement politique favorable, avec un fort leadership à l'échelle nationale et un espace commun où les parties prenantes peuvent aligner leurs activités et être responsables conjointement pour le renforcement de la nutrition

IX) La plupart des pays SUN ont désormais renforcé les mécanismes qui réunissent divers groupes du pays via des plateformes nutritionnelles nationales ou locales : les pays étudient actuellement des façons de faire fonctionner efficacement ces plateformes à différents niveaux administratifs. Réunir les parties prenantes afin que le sentiment d'appartenance soit partagé rend l'alignement des activités et de l'action commune plus efficace. Depuis 2012, des progrès notables ont été réalisés :

- a) Dix-neuf chefs d'État ou de gouvernement ont personnellement engagé leur gouvernement dans le renforcement de la nutrition – et des ministres ou des hauts fonctionnaires de 22 autres pays SUN se sont engagés à travailler à l'échelle du gouvernement et des secteurs pour améliorer la nutrition. De plus en plus, les engagements publics comportent des objectifs quantitatifs, ce qui stimule l'action et met l'accent sur la redevabilité,
- b) Trente-sept Points focaux SUN des gouvernements ont été identifiés : 11 font partie d'organes gouvernementaux détenant le pouvoir exécutif, 20 d'un ministère ayant des responsabilités en matière de nutrition et 6 d'un organisme indépendant,
- c) Les parties prenantes de 17 pays SUN déclarent disposer d'éléments dans leurs plateformes multi-acteurs. Des lancements de haut niveau et des cérémonies d'engagement des gouvernements et des réseaux du Mouvement ont eu lieu dans plus de 20 pays SUN,
- d) L'attention sans précédent portée à la nutrition au sein des pays SUN a contribué à attirer davantage l'attention mondiale. Les événements internationaux ont abordé les questions suivantes : harmonisation du suivi des ressources externes, mise en avant de l'importance de l'autonomisation des femmes, de la justice nutritionnelle et de l'apport de réponses nutritionnelles adaptées au changement climatique, problèmes en matière de nutrition rencontrés dans le Sahel, et rôle joué par la nutrition pour étayer les Objectifs de développement durable. La société civile a mené une campagne pour que la réduction de la malnutrition et sa démonstration restent une priorité politique, et les entreprises ont tenté de réfléchir à comment s'aligner sur les politiques nationales et soutenir les approches innovantes mises en œuvre à l'échelle adéquate et,
- e) En juin 2013, 90 dirigeants se sont réunis à Londres afin d'approuver un Pacte mondial sur la nutrition pour la croissance. Parmi eux, des dirigeants de 19 pays SUN ainsi que des partenaires du développement, des entreprises, la communauté scientifique et la société civile. Ils se sont engagés à réduire d'au moins 20 millions le nombre d'enfants atteints de retard de croissance et à sauver au moins 1,7 million de personnes d'ici 2020 en prenant un ensemble ambitieux d'engagements individuels de lutte contre la faim et la malnutrition. Ces engagements incluent des promesses fermes des gouvernements de 19 pays SUN. Une semaine plus tard, lors du sommet du G8 à Lough Erne (Irlande du Nord), les dirigeants ont indiqué qu'ils poursuivaient leur soutien au Mouvement SUN.

Objectif stratégique 2 : Mettre en place les meilleures pratiques pour la mise à l'échelle des interventions prouvées, y compris l'adoption de lois et de politiques efficaces

- X) Les pays SUN ont également fait progresser leurs cadres juridiques et politiques en faveur de la nutrition, parfois avec l'intention explicite de consolider un environnement favorable au renforcement de la nutrition.** Des cadres juridiques et politiques permettent à une gouvernance efficace de renforcer la nutrition autour des objectifs des gouvernements. Les politiques les plus étroitement liées à l'amélioration de la nutrition comprennent des politiques sur la mise en œuvre du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel, des lois sur les congés maternité, des normes sur la fortification des aliments, l'iodation du sel et le *Codex Alimentarius*. Il reste un long chemin à parcourir pour que tous les pays SUN disposent de politiques nutritionnelles multisectorielles pleinement opérationnelles qui les guident vers une mise en œuvre efficace.
- a) L'amélioration du taux d'allaitement exclusif pourrait sauver 800 000 enfants par an. Toutefois, cette amélioration est compromise par le fait que des entreprises violent le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel. Seize pays disposent d'une législation complète sur la commercialisation des substituts du lait maternel, alors que neuf autres comptent plusieurs de ces dispositions dans leur législation. Il faut faire encore davantage pour assurer la protection, la promotion et l'appui de l'allaitement et le respect de leurs obligations par les entreprises,

- b) Un aménagement des conditions de travail des mères de nourrissons pourrait améliorer les pratiques d'allaitement exclusif des femmes travaillant dans tous les secteurs, y compris le secteur informel. Si tous les pays SUN sauf un ont instauré un congé légal de maternité rémunéré, seuls 18 prévoient les 14 semaines minimum recommandées par l'Organisation internationale du travail (OIT),
- c) L'enrichissement des aliments et des condiments peut améliorer la santé des individus qui ne peuvent pas avoir accès aux micronutriments par le biais d'une alimentation diversifiée, produite localement et à un prix abordable. Vingt-quatre pays SUN pratiquent la fortification obligatoire du blé, du maïs ou du riz. Dans sept pays SUN, aucune information n'est disponible ou aucune fortification n'est pratiquée,
- d) L'iodation universelle du sel est considérée comme une mesure simple, sûre et économique pour lutter contre la carence en iode, carence qui est la première cause de lésions cérébrales évitables et de faiblesse du quotient intellectuel (QI) chez les enfants du monde. Trente-six pays SUN ont adopté des réglementations pour l'iodation du sel. Cependant, les progrès sont au point mort et, dans certains cas, ils ont diminué,
- e) L'an passé, la Commission du Codex Alimentarius a adopté des directives révisées sur les préparations alimentaires d'appoint destinées aux nourrissons du deuxième âge et aux enfants en bas âge. Dans de nombreux pays, les normes du Codex servent de base aux législations nationales, et
- f) Vingt-neuf pays ont procédé à un état des lieux de leurs réglementations et de leurs politiques nutritionnelles, 13 déclarent avoir mis en place un travail intersectoriel pour améliorer leurs politiques et leurs législations, neuf ont développé des stratégies de communication et de plaidoyer afin d'assurer la diffusion et le suivi des politiques, et 14 autres s'emploient à définir leurs stratégies.

Objectif stratégique 3 : Aligner les actions sur des plans nationaux de haute qualité et chiffrés, avec un cadre de résultats communément adopté et une redevabilité mutuelle

XI) Les pays SUN cherchent de plus en plus à développer des plans sectoriels efficaces afin de réaliser un cadre commun de résultats, reflétant les améliorations souhaitées en matière de nutrition des populations et les portant à tous les niveaux administratifs. Les cadres communs de résultats permettent aux parties prenantes, de différents secteurs gouvernementaux ou autres organisations, d'aligner leurs programmes sur des objectifs communs afin d'améliorer la nutrition de façon durable et à l'échelle adéquate. Le développement de cadres communs de résultats aide à affecter efficacement les ressources et permet de planifier des actions communes :

- a) Les pays SUN sont à différentes phases du processus visant à ce que leurs cadres communs de résultats permettent l'organisation, la mise en œuvre et l'évaluation de l'impact,
- b) Les Points focaux SUN des gouvernements disent qu'il est souvent difficile de faire en sorte que différentes parties prenantes s'entendent sur un cadre commun de résultats et qu'il peut être encore plus difficile d'obtenir un alignement réussi de leurs programmes sur les politiques nationales – même si un cadre a été convenu, et
- c) Vingt-et-un pays SUN déclarent progresser dans l'alignement des programmes des différentes parties prenantes sur les priorités nationales, huit recherchent explicitement les capacités manquantes dans les divers secteurs, et 10 déclarent avoir amélioré l'utilisation des systèmes de suivi afin de suivre la mise en œuvre conformément à leur plan national.

Objectif stratégique 4 : Augmenter les ressources, orientées vers des approches cohérentes et alignées

XII) Les pays SUN développent des capacités additionnelles et mobilisent des ressources financières supplémentaires pour permettre une mise en œuvre des actions renforcées conformément aux cadres communs de résultats. De nombreux pays sont confrontés à de sérieux déficits de financement lorsqu'ils

cherchent à mettre en œuvre des plans de renforcement de la nutrition. Même si le suivi de l'aide publique au développement (APD) accordée à la nutrition doit être renforcé, les estimations semblent indiquer que l'APD a augmenté d'environ 60 %, passant de 250 millions USD en 2008 à 420 millions USD en 2011. Nous sommes loin des objectifs prévus. Depuis 2012, de nouveaux engagements financiers sans précédent ont été pris pour investir dans le renforcement de la nutrition :

- a) L'événement Nutrition pour la croissance a entraîné une augmentation considérable des fonds engagés en faveur de la nutrition. Quatorze gouvernements des pays SUN se sont engagés à accroître les ressources nationales investies dans le renforcement des plans nationaux de nutrition. En outre, de nouveaux engagements s'élevant à 4,15 milliards USD ont été pris pour des interventions nutritionnelles spécifiques et quelque 19 milliards USD destinés à améliorer les résultats nutritionnels vont être investis dans des interventions contribuant à la nutrition entre 2013 et 2020,
- b) Un mécanisme de financement faisant office de catalyseur doit être développé. Ce mécanisme permettra de soutenir le renforcement de la nutrition, de mesurer l'impact des actions entreprises et d'atteindre de meilleurs résultats en termes de nutrition,
- c) Si aucun pays SUN n'est actuellement en mesure d'estimer avec précision les déficits de financement, 20 ont analysé leurs plans chiffrés, quatre ont finalisé leurs plans, et la majorité travaille sur ce plan et discute avec les investisseurs pour savoir où il conviendrait d'affecter ces ressources limitées,
- d) Le suivi et la comptabilisation des dépenses nationales consacrées à la nutrition, importants pour assurer la confiance de tous les investisseurs, se mettent en place progressivement. Sept pays SUN ont créé des lignes budgétaires pour la nutrition au sein des ministères de tutelle et trois autres prévoient de le faire. L'**Éthiopie** se distingue par les progrès qu'elle a faits dans le développement de systèmes de suivi des dépenses nationales et extérieures pour la nutrition, en lien avec le plan national de nutrition. Si les systèmes de suivi servent, les progrès seront mesurés en comparant les dépenses réelles à la ligne budgétaire au cours des prochaines années,
- e) Le suivi des ressources financières extérieures pour la nutrition s'avère difficile et avance lentement. Un consensus a été atteint, les membres du réseau des donateurs s'engageant à suivre leurs dépenses en interventions nutritionnelles spécifiques, et
- f) Presque 80 % des nouvelles ressources financières allouées à la nutrition en 2012-2013 étant affectées à des approches contribuant à la nutrition, l'établissement de critères et d'indicateurs standardisés pour les programmes et les interventions contribuant à la nutrition doit être envisagé de toute urgence.

Appui aux pays SUN pour renforcer leur capacité à produire des résultats

XIII) Un renforcement de capacité est nécessaire pour obtenir plus rapidement des résultats. Dans le cadre du renforcement de la nutrition, les pays SUN et leurs partenaires s'engagent sur la voie de la transformation – inventaire de la situation nutritionnelle, adaptation de leurs pratiques de travail, mise en place d'un renforcement rapide, et démonstration de la mise en œuvre à l'échelle adéquate. Les différentes composantes du gouvernement, et ceux qui les soutiennent, alignent, ajustent et augmentent les ressources qu'ils investissent en nutrition pour obtenir des résultats durables. Plus de progrès ont été réalisés pour s'assurer que les fondations du renforcement des plans nationaux de nutrition sont en place que pour en garantir la qualité et la durabilité.

- a) Sur les 29 pays où les progrès peuvent être comparés depuis septembre 2012, 15 ont mis en place des éléments pour un renforcement rapide (stade 3), sept sont en train d'adapter leurs systèmes de travail et sont presque prêts pour un renforcement rapide (stade 2 à stade 3), six sont en train d'adapter leurs systèmes de travail (stade 2), et un a procédé à un état des lieux et s'attache à adapter ses systèmes (stade 1 à stade 2), et

- b) Afin de pouvoir progresser entre les différents stades, les Points focaux SUN des gouvernements demandent de l'aide pour renforcer leurs capacités dans six domaines : le déploiement des plans de mise en œuvre du niveau national aux niveaux des districts et des communautés ; le plaidoyer et la communication pour favoriser l'engagement de haut niveau ; le calcul des coûts des plans nationaux de nutrition et l'identification des déficits de financement ; le recensement des fonds nationaux et extérieurs ; les approches multisectorielles contribuant à la nutrition ; et la démonstration des résultats grâce à des cadres intersectoriels de suivi-évaluation.

Nouvelles modalités de l'appui global pour une action commune efficace dans les pays

XIV) Le renforcement de la nutrition prend la forme d'un effort collectif nécessitant l'implication de nombreuses parties prenantes. Les pays qui se sont engagés à renforcer la nutrition bénéficient de l'appui des plateformes multi-acteurs nationales, ainsi que des réseaux globaux de partenaires de la société civile, des Nations Unies, des donateurs et des entreprises. Le Groupe principal du Mouvement SUN continue à assurer le pilotage stratégique du Mouvement, et le Secrétariat du Mouvement s'efforce de faire en sorte que le rôle de catalyseur du Mouvement perdure et que ses avancées soient suivies et communiquées.

XV) Les réseaux se positionnent en vue d'apporter les meilleures réponses possibles aux demandes d'appui des pays. Chaque réseau est coordonné par l'intermédiaire d'un forum global et accepte que les coordinateurs nationaux participent à la plate-forme multi-acteurs nationale. L'an passé, tous les réseaux SUN ont développé leur gouvernance interne, convenu des mandats, désigné des facilitateurs des réseaux et initié des activités inter-Mouvement comme l'élaboration du cadre de suivi-évaluation et le travail sur les conflits d'intérêts. Comme, de plus en plus, les pays identifient et mettent en évidence leurs besoins de renforcement de capacité afin de produire des résultats, les réseaux doivent poursuivre leur transformation ; en veillant à ce que l'engagement envers le soutien aux méthodes de travail multisectorielles dictées par les pays soit institutionnalisé au sein de chaque organisation, pris en compte dans les politiques, la planification, les budgets et les méthodes de travail. Les plans continuent d'évoluer concernant les plates-formes de ressources régionales qui permettront aux pays de bénéficier plus facilement d'un appui des réseaux qui intègre leurs spécificités.

- a) **Le Réseau des donateurs** a été chargé de diriger la plupart des événements mondiaux de 2013 qui ont permis de maintenir l'espace politique de la nutrition, notamment l'évènement Nutrition pour la croissance de Londres. Il a également travaillé sur le suivi des engagements financiers et entrepris des travaux préparatoires concernant les systèmes d'information en réseau. L'une des principales responsabilités du réseau est de s'assurer que tous les pays SUN disposent d'un coordinateur des donateurs afin de contribuer à l'alignement des travaux de tous les donateurs sur les cadres communs de résultats. En septembre 2013, 60 % des pays SUN disposaient d'un coordinateur des donateurs. Toutefois, deux pays attendent depuis plus de 2 ans qu'un coordinateur des donateurs ne soit désigné, et quatre pays depuis plus d'un an,
- b) **Le Réseau de la société civile** a été officiellement créé en juin 2013 avec une ferme déclaration d'intention, et comprend désormais 17 alliances nationales de la société civile, impliquant 400 organisations. Il a participé activement aux efforts de plaidoyer pour donner une plus grande visibilité à la nutrition et favoriser un accroissement des engagements financiers des pays SUN et des donateurs. Certaines organisations du réseau se sont elles-mêmes engagées à augmenter les dépenses pour la nutrition. Le réseau cherche à élargir la représentativité de ses membres, à soutenir davantage d'alliances nationales de la société civile et à améliorer la communication avec, et entre, les plateformes de la société civile à l'échelle nationale. Neuf alliances nationales bénéficient d'un soutien du Fonds fiduciaire multipartenaires du SUN, pour un montant total de 4,28 millions USD,

- c) **Le Réseau des Nations Unies** a été officiellement créé en juin 2013. Des travaux ont commencé pour accroître le nombre de ses membres, une cartographie ayant été entreprise dans 21 pays SUN. Douze pays reçoivent un soutien de facilitation de la part du réseau par l'intermédiaire de REACH. Les politiques des agences des Nations Unies sont en train d'être harmonisées, plusieurs agences ayant mis à jour leurs propres politiques nutritionnelles l'année dernière, et des travaux de révision des directives du PNUD/UNDAF sont en cours afin d'assurer leur alignement sur les plans nationaux. Le réseau des Nations Unies s'est engagé à faire en sorte que la nutrition occupe une place prioritaire dans les urgences humanitaires et à refléter l'importance de la nutrition dans les appels à l'aide humanitaire. Le partage des données et des meilleures pratiques est en cours,
- d) **Le Réseau du secteur privé** a été officiellement créé en décembre 2012. Il est composé de 30 entreprises y compris les fournisseurs d'intrants agricoles, d'aliments et de boissons, les entreprises de production et de vente de vitamines et de minéraux. Il cherche à élargir la représentativité des entreprises participant à l'alignement sur les plans nationaux de nutrition. Il aide les gouvernements à impliquer les entreprises de huit pays SUN. Une plate-forme pour l'engagement des entreprises est en cours de création. Elle a pour objet de négocier les partenariats, d'offrir une assistance technique, de faciliter l'apprentissage concernant les stratégies « qui marchent » en matière de nutrition et de mener des recherches. 22 entreprises du réseau se sont engagées à améliorer la nutrition de plus de 900 000 de leurs employés ainsi qu'à améliorer leurs politiques en matière de santé maternelle, en prévoyant notamment un soutien aux mères allaitantes,
- e) **Le Groupe principal** s'est réuni à deux occasions l'an passé et ses membres continuent de mettre leur influence à contribution pour sensibiliser à la nutrition,
- f) **Le Secrétariat du Mouvement SUN** a renforcé ses propres capacités l'an passé et il appuie le travail en matière de suivi-évaluation, de conflits d'intérêts, d'amélioration de la capacité à produire des résultats ; il gère également le site Internet du Mouvement.

Redevabilité au regard des résultats

- XVI) Les différents groupes du Mouvement se rendent mutuellement compte de leurs contributions au renforcement de la nutrition, de même qu'ils rendent compte au Mouvement dans son ensemble.** Les systèmes de redevabilité doivent être en permanence renforcés étant donné le nombre grandissant d'investisseurs nationaux et étrangers, les niveaux croissants de leurs investissements et l'exigence de présenter les résultats des investissements de façon transparente et compréhensible.
- a) Les principes à respecter par les différents groupes s'engageant dans le Mouvement SUN au niveau national, et au sein des réseaux incluent les engagements de transparence et d'intégration, d'exercice des droits de l'homme, de négociation et de résolution des conflits, de redevabilité mutuelle, d'adoption d'approches rentables, et de communication à grande échelle des réalisations et des défis. Ceux-ci sont énoncés dans les Principes d'engagement du SUN. Les façons de maximiser le consensus et l'efficacité des différentes parties prenantes impliquées dans le Mouvement, ainsi que les procédures à suivre pour prévenir, identifier, résoudre et suivre les éventuels conflits d'intérêts entre des parties prenantes sont en cours d'élaboration,
 - b) Le Cadre de suivi-évaluation du Mouvement SUN- convenu par le Groupe principal en avril 2013- fournit une base systématique pour la redevabilité mutuelle au sein du Mouvement et suit les transformations des processus et méthodes de travail nécessaires pour renforcer la nutrition. Il est appliqué afin de permettre aux gouvernements de refléter leurs priorités en matière d'amélioration de la capacité à produire les résultats attendus, et de permettre aux parties prenantes de comprendre le type de pistes d'apprentissage et d'assistance technique qui est requis afin de faire évoluer cette capacité,

- c) La démonstration des résultats est essentielle au succès du Mouvement. Les progrès et les défis qui restent à relever dans les pays SUN et au sein des réseaux du Mouvement SUN sont disponibles sur le site Internet du Mouvement. Le site est à présent disponible en anglais, français et espagnol,
- d) Les partenaires du développement offrent leur appui aux pays SUN qui développent ou renforcent leurs systèmes d'information nationaux sur la nutrition. Les résultats seront rassemblés et validés via un système global d'information en réseau qui sera utilisé comme base pour le rapport annuel sur les résultats en matière de nutrition dans les pays SUN et au-delà,
- e) Comme principaux outils de changement, les pays SUN utilisent le plaidoyer pour promouvoir la redevabilité. L'an passé, 10 pays ont développé des stratégies de communication et de plaidoyer dans le cadre de leurs efforts de renforcement de la nutrition et 14 autres s'apprêtent à le faire. Nombre d'entre eux ont sollicité des personnalités influentes pour qu'elles agissent comme des champions de la nutrition. L'année dernière, vingt pays SUN ont organisé des événements de haut niveau sur la nutrition.

Défis à relever par les pays qui se sont engagés à renforcer la nutrition

XVII) Les gouvernements des pays qui ont entrepris de renforcer la nutrition sont confrontés à de nombreux défis, parmi lesquels le combat pour lever des ressources adéquates à partir de budgets nationaux serrés, les restrictions qui s'exercent sur les budgets d'aide des pays donateurs et la nécessité de démontrer constamment que les investissements produisent des résultats. Dans de nombreux pays SUN, les pauvres font face à des crises qui entravent leur capacité à accéder à une alimentation nutritive, aux soins de santé, à un minimum vital d'eau ou à des systèmes d'assainissement adaptés. Les dégradations environnementales, le changement climatique, les conflits ou une urbanisation rapide peuvent rendre ces crises plus fréquentes et intenses. Le prix des denrées alimentaires est instable, ce qui compromet la capacité des petits exploitants agricoles à investir dans leurs moyens de subsistance et la capacité des consommateurs à acheter des aliments nutritifs. Si les engagements financiers pris lors de l'événement Nutrition pour la croissance constituent un grand pas vers l'augmentation des investissements dans la nutrition, l'incapacité de mesurer l'impact de ces ressources est préoccupante. En outre, d'après les estimations des études comme la série de The Lancet, les financements actuels et les capacités des pays à utiliser ces fonds restent insuffisants pour répondre à la demande.

Les perspectives : le Mouvement SUN en 2013-2014

XVIII) À l'avenir, le Mouvement s'emploiera de plus en plus à ce que les pays SUN soient en mesure de renforcer les actions donnant de meilleurs résultats en matière de nutrition, et de démontrer les résultats obtenus. Cela signifie qu'à partir de maintenant, et dans un avenir proche, l'intention de chaque pays SUN de favoriser une meilleure nutrition sera régulièrement réexaminée et actualisée dans les cadres communs de résultats nationaux. Les plans de hiérarchisation et de mise en œuvre des interventions nutritionnelles spécifiques, ainsi que la planification des actions et des stratégies contribuant à la nutrition dans tout un éventail de secteurs, seront renforcés. Les pays SUN continueront de développer, chiffrer, budgétiser et valider leurs plans de mise en œuvre par diverses parties prenantes. Ils suivront la mobilisation et l'utilisation des investissements nationaux et étrangers, renforceront les systèmes nationaux et locaux de suivi de la mise en œuvre, et réaliseront un plaidoyer efficace afin d'encourager l'alignement et le renforcement des intentions, des actions et des résultats. Tous ces efforts seront soutenus par le Secrétariat et les Réseaux du Mouvement SUN, sous le pilotage global du Groupe principal. Ils amplifieront et soutiendront la dynamique des efforts déployés par les pays en vue d'améliorer durablement la situation nutritionnelle de leur population.

XIX) Le renforcement de la nutrition implique un engagement à long terme. Il ne demande pas moins de dix ans d'efforts soutenus et efficaces pour que tout le monde ait accès à une bonne nutrition, en traduisant les progrès par des réductions durables du risque de malnutrition. Ces efforts, guidés par le bien public et l'équité, seront d'autant plus efficaces s'ils tirent constamment parti des expériences pratiques des pays SUN. La gouvernance mondiale de la nutrition a encore besoin d'être renforcée, car le Mouvement SUN a été initialement défini comme étant limité dans le temps et servant de catalyseur. Une évaluation indépendante du Mouvement aura lieu en 2015.

Recommandations à l'intention des parties prenantes du Mouvement SUN

XX) Les pays SUN aient progressé dans la transformation de leurs approches du renforcement de la nutrition et que la communauté internationale réponde à leur leadership : il convient d'intensifier et d'accélérer les efforts déployés, et de réaliser les ambitions. Il est désormais nécessaire que les gouvernements et leurs partenaires, les donateurs, les organisations de la société civile, les Nations Unies et les entreprises concertent leur action pour avoir un impact durable sur le bien-être nutritionnel de millions de femmes et d'enfants. Le Mouvement SUN facilite la fourniture de l'aide extérieure en négociant des demandes des pays SUN auprès des membres des Réseaux SUN. Les membres du Mouvement SUN ont la responsabilité de veiller à ce que leur soutien soit aligné sur les priorités identifiées dans les plans nationaux de nutrition et les cadres communs des résultats. Les recommandations sur lesquelles les membres du Mouvement devront travailler l'année prochaine comprennent les points suivants :

- 1) le maintien de l'engagement politique et le soutien pour le changement institutionnel ;
- 2) la garantie du fonctionnement et de la gestion effectives des plates-formes nationales multi-acteurs ;
- 3) la facilitation du déploiement des approches multi-acteurs, de la nutrition au niveau des communautés et des districts ;
- 4) la mise en place des orientations des pays pour les investissements contribuant à la nutrition qui auront un impact mesurable sur la nutrition et le renforcement des approches multisectorielles pour y arriver ;
- 5) la planification, le chiffrage et la gestion de la mise en œuvre des actions de renforcement de la nutrition ;
- 6) la mise en place des systèmes consolidés grâce auxquels, les pays SUN peuvent surveiller, évaluer et démontrer les résultats ;
- 7) la mobilisation des ressources extérieures et intérieures supplémentaires pour la nutrition, et le suivi de l'efficacité et de l'efficacité de ces fonds, et
- 8) la garantie d'une approche cohérente de divulgation des besoins et des expériences

Introduction

- 1) Le Mouvement SUN a été lancé en 2010 pour que les gouvernements, avec l'appui de divers acteurs, puissent renforcer et atteindre les objectifs nationaux en matière de nutrition.** La stratégie est plus particulièrement axée sur les bonnes pratiques nutritionnelles dans la période allant de la grossesse de la mère aux deux ans de l'enfant. Les gouvernements des pays s'étant engagés à renforcer la nutrition sont au centre du Mouvement : ils définissent des objectifs nationaux et adaptent les modes de fonctionnement pour que le gouvernement et les organisations de soutien œuvrent ensemble à atteindre ces objectifs. L'année 2010-2011 a vu un regain d'intérêt et une activité plus forte que jamais dans l'ensemble du Mouvement, plaçant la malnutrition aux premiers rangs des priorités internationales. En 2011-2012, l'action du Mouvement SUN, auparavant axée sur le renforcement de la volonté politique, a cherché à obtenir davantage d'engagements ; l'Assemblée mondiale de la Santé a ainsi convenu d'objectifs mondiaux pour améliorer la nutrition et les pays recherchent désormais des moyens de s'assurer que les efforts nationaux correspondent aux ambitions mondiales. Le Mouvement SUN est devenu global, mené par 28 pays aux actions guidées par des principes d'engagement et des objectifs stratégiques.
- 2) L'an passé, les efforts se sont avant tout portés sur la mobilisation des ressources nécessaires pour que l'action nationale effective ait un impact.** Les gouvernements des pays SUN et leurs partenaires de développement prennent la nutrition au sérieux ; en outre, les informations devenant de plus en plus accessibles, les gouvernements et leurs partenaires sont désormais tenus de rendre des comptes. Dorénavant, le concept de justice nutritionnelle se place au centre du discours général sur le développement et les droits de l'homme. Garantir le droit à une nutrition adaptée pour tous est de plus en plus considéré comme une responsabilité majeure des gouvernements et des partenaires de développement, et figure dans un nombre croissant de campagnes contre les inégalités. L'émancipation des femmes est la voie centrale vers la justice nutritionnelle.
- 3) Ce rapport annuel traite notamment des avancées réalisées par les 41 pays désormais intégrés au Mouvement SUN et** qui se sont engagés à améliorer la nutrition pour des millions d'enfants et leurs mères. Il examine comment les réseaux de partenaires se rallient autour des plans nationaux en faveur de la nutrition. Il explique comment le Mouvement a évolué, en tirant parti de résultats obtenus année après année et des expériences des pays SUN et des réseaux globaux du SUN. Ce rapport d'avancement est composé des chapitres suivants :
- 4) Chapitre 1 : Contexte : Causes et conséquences de la malnutrition et possibilités d'amélioration durable de la situation nutritionnelle des populations.** Ce chapitre résume les informations actuellement disponibles sur les conséquences de la malnutrition sur le bien-être des populations, des communautés et des nations. Il se penche notamment sur l'importance cruciale de la période entre le début de la grossesse de la mère et le deuxième anniversaire de l'enfant ainsi que sur la situation nutritionnelle des jeunes femmes avant leur grossesse. Il examine les tendances de la situation nutritionnelle des pays ayant rejoint le Mouvement SUN. Il décrit les différents déterminants de la malnutrition au sein des pays SUN ainsi que les approches et les interventions améliorant de façon avérée la nutrition. Ce chapitre présente les façons dont les interventions nutritionnelles spécifiques et les approches contribuant à la nutrition sont appliquées et la mesure dans laquelle des environnements socio-économiques stables permettent de le faire de façon durable. Le schéma de la page 17 donne une représentation de la raison d'être du Mouvement SUN.
- 5) Chapitre 2 : Avancées au sein des pays SUN dans le renforcement de la nutrition.** Ce chapitre décrit les façons dont les pays SUN renforcent la nutrition : les évolutions en cours pour se préparer au renforcement et l'entamer, ainsi que les progrès réalisés concernant les quatre processus essentiels à un

pilotage ou une gouvernance efficace. Il résume les résultats qui commencent à se faire sentir suite à ces efforts.

Processus 1 : La plupart des pays SUN ont désormais renforcé les mécanismes fonctionnels qui réunissent divers groupes du pays au sein de plates-formes nutritionnelles nationales ou locales. Les pays étudient actuellement des façons de faire fonctionner efficacement ces plates-formes à différents niveaux administratifs.

Processus 2 : Les pays SUN ont également fait progresser leurs cadres juridiques et politiques en faveur de la nutrition, parfois avec l'intention explicite de consolider un environnement favorable au renforcement de la nutrition.

Processus 3 : Les pays SUN cherchent de plus en plus à développer des plans sectoriels efficaces afin d'atteindre un seul ensemble global de résultats visés reflétant les améliorations souhaitées en matière de nutrition des populations (le Cadre commun de résultats) et les portant à tous les niveaux administratifs.

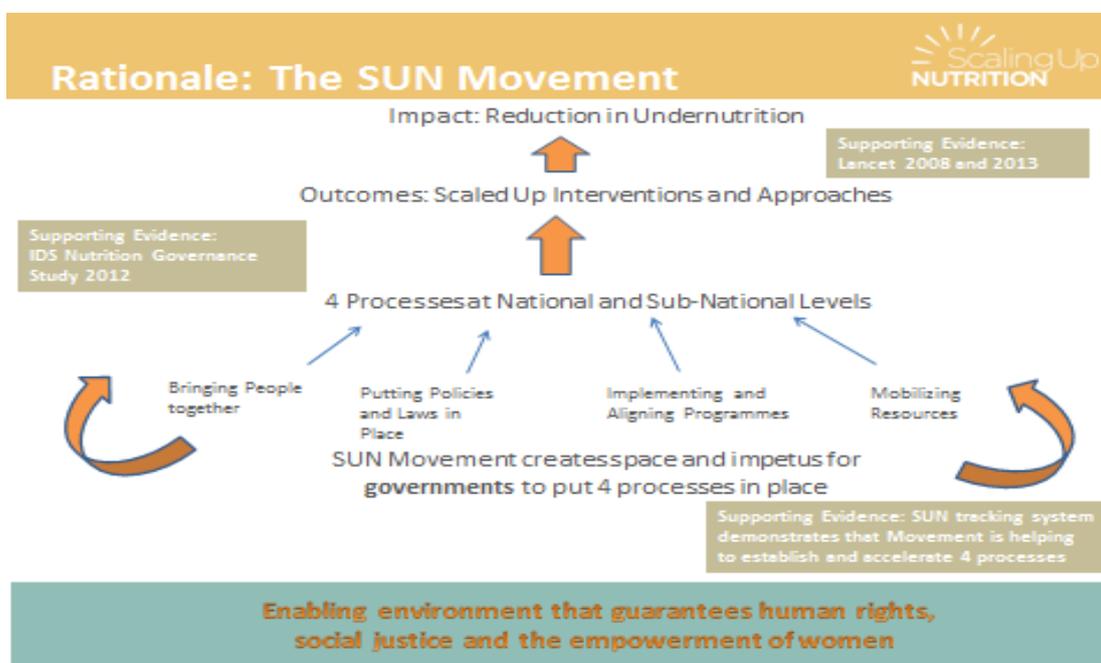
Processus 4 : Les pays SUN développent des capacités additionnelles et mobilisent des ressources financières supplémentaires pour permettre une mise en œuvre des actions renforcées conformément au Cadre commun de résultats.

Ensemble, ces quatre processus instaurent un environnement favorable au renforcement de la nutrition. Ce chapitre montre comment les pays ont individuellement progressé au cours de l'année : les gouvernements des pays SUN s'impliquent de plus en plus aux côtés de la société civile, des donateurs, du secteur privé et du système des Nations Unies pour poursuivre leur évolution.

- 6) **Chapitre 3 : Renforcement de la capacité à produire des résultats.** Ce chapitre résume la disponibilité des pays à renforcer la nutrition. Au sein du Mouvement, il est prévu qu'au fur et à mesure de la progression des pays (chacun à sa façon) sur un parcours par étapes, les différentes composantes du gouvernement, et ceux qui les soutiennent, alignent, ajustent et augmentent les ressources qu'ils investissent en nutrition pour obtenir des résultats durables.
- 7) **Chapitre 4 : Les réseaux globaux du Mouvement SUN et autres mécanismes d'appui.** Ce chapitre examine les façons dont les réseaux globaux de partenaires ainsi que les équipes d'appui thématiques, s'organisent pour proposer des ressources aux pays, en adaptant ces dernières aux priorités des pays telles qu'identifiées dans les Cadres communs de résultats, de façon réactive et coordonnée. Il étudie comment les réseaux et autres mécanismes de soutien développent leurs systèmes de fonctionnement, en améliorant leur cohérence et leur homogénéité, par une multiplication de leurs propres efforts à accroître la capacité nationale à produire des résultats.
- 8) **Chapitre 5 : Redevabilité au sein du Mouvement SUN.** Ce chapitre explique comment les différents groupes du Mouvement se rendent mutuellement compte de leurs contributions au renforcement de la nutrition, de même qu'ils rendent compte au Mouvement comme un tout. Les systèmes de redevabilité doivent être en permanence renforcés étant donné le nombre grandissant d'investisseurs nationaux et étrangers, les niveaux croissants de leurs investissements et l'exigence de présenter les résultats des investissements de façon transparente et compréhensible.
- 9) **Chapitre 6 : Les perspectives.** Ce chapitre examine comment encourager davantage l'impact du Mouvement sur la nutrition dans les pays SUN. Sont concernés : 1) Veiller à ce que le soutien aux pays SUN soit aligné sur les priorités identifiées dans les plans nationaux de nutrition et les cadres communs de résultats, et soit intensifié et accéléré. Les pays SUN demandent le soutien pour : le maintien de l'engagement politique et l'appui du changement institutionnel ; la garantie d'un fonctionnement efficace

des plates-formes nationales multi-acteurs, la facilitation du déploiement des approches multi-acteurs de la nutrition dans les communautés, la mise en place des orientations nationales des investissements contribuant à la nutrition, la planification, le chiffrage et la gestion de la mise en œuvre d'actions, l'établissement de systèmes consolidés grâce auxquels les pays SUN peuvent surveiller, évaluer et démontrer les résultats ; la mobilisation des ressources extérieures et intérieures supplémentaires pour la nutrition, et le suivi et l'efficacité de ces fonds, et la garantie d'une approche cohérente de la divulgation des besoins et des expériences. Un effort concerté sera nécessaire par tous au sein du Mouvement, y compris les gouvernements des pays SUN, si ces ambitions doivent se concrétiser. Une évaluation indépendante de la façon dont le Mouvement SUN aide les gouvernements sera entreprise en 2014 pour apprécier les possibilités d'intensifier les actions et renforcer les capacités de production de résultats.

- 10) Annexes et Compendium :** L'annexe 1 fournit la liste des gouvernements engagés dans le Mouvement SUN. L'annexe 2 décrit les réalisations du Mouvement SUN depuis sa création en 2010. Le Compendium fournit une mise à jour pays par pays de progrès, validée par le point focal du gouvernement SUN. Ce sont les données sur la base desquelles le rapport a été élaboré. L'introduction à ce Compendium donne un aperçu des progrès dans les pays SUN au regard des quatre objectifs stratégiques du Mouvement



Chapitre 1 : Causes et conséquences de la malnutrition

- 11) Ce chapitre étudie les conséquences de la nutrition sur la santé et le bien-être des enfants, des communautés et des nations.** Il examine les tendances des indicateurs de la sous-nutrition, en se concentrant particulièrement sur les pays faisant partie du Mouvement SUN, et présente les possibilités avérées d'améliorations durables de la situation nutritionnelle des populations en se fondant sur les dernières données disponibles.

Messages clés :

- Les investissements en nutrition améliorent la croissance des enfants, des nations et des économies. De bonnes pratiques nutritionnelles sont essentielles au cours des 1000 jours allant du début de la grossesse de la mère au deuxième anniversaire de l'enfant.
- Le retard de croissance est un indicateur essentiel pour le Mouvement SUN. Il est le résultat de multiples formes de malnutrition et est fortement lié aux inégalités hommes-femmes et au niveau d'émancipation des femmes. Il constitue également un bon indicateur indirect du développement.
- Les 41 pays SUN représentent 81 millions d'enfants souffrant d'un retard de croissance et comprennent 25 des 34 pays les plus affectés par ce phénomène.
- Dans 15 pays SUN, le taux moyen annuel de réduction du retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans diminue de plus de 2 % par an.
- Un taux de réduction du retard de croissance largement supérieur sera nécessaire si les pays SUN veulent atteindre l'objectif mondial de 40 % de réduction d'ici 2025 convenu par l'Assemblée mondiale de la Santé en 2012.
- Les pays SUN investissent dans des solutions éprouvées pour lutter contre la malnutrition : des interventions nutritionnelles spécifiques et des stratégies de développement visent les causes sous-jacentes de la sous-nutrition liées à l'alimentation, la santé et les soins.
- Les pays SUN se sont engagés à créer un environnement favorable au renforcement de la nutrition en consolidant quatre processus stratégiques :
 - 1) Réunir les parties prenantes pour travailler efficacement ensemble par le biais de plates-formes multisectorielles et multi-acteurs ;
 - 2) Instaurer des politiques et des lois afin d'établir un cadre politique et juridique cohérent ;
 - 3) Mettre en œuvre et aligner les programmes avec des objectifs et un cadre de résultats communs ;
 - 4) Mobiliser des fonds à partir des ressources nationales complétées par l'aide extérieure.

Les conséquences d'une mauvaise nutrition



12) La malnutrition est responsable de presque la moitié des décès d'enfants de moins de cinq ans, soit plus de 3 millions chaque année³. Les investissements en nutrition améliorent la croissance des enfants, des nations et des économies. Il restera impossible de rompre le cycle de la pauvreté et de soutenir les progrès économiques tant que les enfants et leurs familles ne disposeront pas de leur droit à une alimentation et une nutrition convenables.

13) À l'échelle mondiale, près d'un enfant de moins de 5 ans sur quatre (soit un total de 165 millions) souffre d'un retard de croissance. Le retard de croissance (petite taille pour un âge donné) est associé à des troubles du développement cérébral, produisant des conséquences négatives durables sur toute la vie d'un enfant, y compris une réduction de la fréquentation scolaire et de mauvais résultats scolaires (ce qui implique que ces enfants auront des revenus moindres lorsqu'ils seront adultes). Selon une étude de 2007, à l'âge adulte, la perte de revenus annuels s'élèverait en moyenne à 22 %.⁴ Un

- En 2013, des études ont été menées sur le coût de la faim en Afrique.
- En **Ouganda**, presque 900 millions USD sont perdus chaque année en raison de la malnutrition, ce qui représente 5,6 % du PIB.
- En **Éthiopie**, environ 16,5 % du PIB sont perdus chaque année en raison des effets à long terme de la malnutrition infantile.

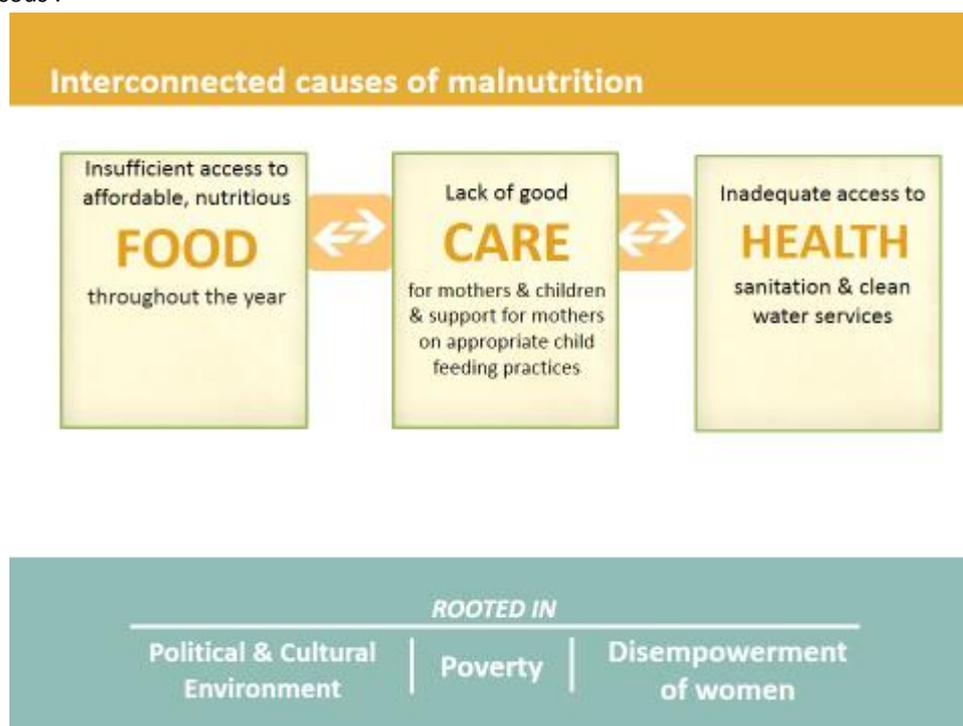
Ces résultats démontrent clairement que la sous-nutrition n'est pas un problème simplement sanitaire, mais également économique.

³ Juin 2013. Lancet Series on Maternal and Child Nutrition, p40 (Série du Lancet sur la nutrition maternelle et infantile)

⁴ The Lancet Series, 2008

enfant souffrant d'un retard de croissance arrive à l'âge adulte avec une plus forte tendance au surpoids et au développement de maladies chroniques, ce qui alourdit la charge pesant sur le système de santé.

- 14) La situation nutritionnelle d'un enfant est influencée par trois grands facteurs :** l'alimentation, la santé et les soins. Cette situation est optimisée lorsque les enfants et les mères ont accès à : une alimentation diversifiée, riche en nutriments et à un prix accessible ; des pratiques de soins appropriées ; des services de santé adaptés ; un environnement sain comprenant un accès à l'eau potable et à l'assainissement et des pratiques d'hygiène améliorées. Ces causes interconnectées de la malnutrition sont représentées ci-dessous :



- 15) Les taux de retard de croissance reflètent étroitement les inégalités :** au-delà des moyennes nationales et régionales, on retrouve des disparités par niveau de richesse et lieu de résidence. Ainsi, un tiers des enfants de moins de 5 ans vivant en zone rurale souffrent d'un retard de croissance, contre un quart en zone urbaine. De même, la probabilité de souffrir d'un retard de croissance est plus de deux fois plus élevée chez les enfants de moins de 5 ans des communautés les plus pauvres que chez ceux des communautés les plus riches.

- 16) Les données actuelles portent à croire qu'une bonne nutrition pendant les 1000 jours entre le début de la grossesse de la mère et le deuxième anniversaire de l'enfant a des conséquences essentielles sur le futur développement physique et intellectuel.** Le premier impératif est donc d'assurer une bonne nutrition pour les adolescentes et les femmes avant leur grossesse : les mères sous-alimentées sont plus susceptibles de donner naissance à des nouveau-nés de faible poids que les mères convenablement alimentées⁵. Les données obtenues de l'étude de 54 pays à revenu faible et intermédiaire indiquent que les retards de croissance débutent dès la grossesse et se poursuivent environ jusqu'aux 24 mois de l'enfant. 60 % à 80 % des décès néonataux se produisent chez les nouveau-nés au faible poids de naissance. Les dommages engendrés par la malnutrition sont en grande partie irréversibles et la croissance de rattrapage au cours de l'enfance est minime.

Encadré : <http://www.wfp.org/news/news-release/hunger-costs-uganda-56-cent-gdp>

⁵ Lancet Series on Maternal and Child Nutrition, Juin 2013 (Série du Lancet sur la nutrition maternelle et infantile)

Tendances et indicateurs de la malnutrition

17) En 2012, les Etats membres de l'Assemblée mondiale de la Santé (AMS) ont défini six objectifs en matière de nutrition. Les pays du Mouvement SUN poursuivent leurs propres cibles nationales, visant notamment les taux de retard de croissance, et cherchent à atteindre les objectifs suivants de l'AMS d'ici 2025.

Objectifs mondiaux convenus lors de la décision de l'Assemblée mondiale de la Santé⁶	
Objectif 1	Réduction de 40 % de la population d'enfants de moins de cinq ans présentant un retard de croissance
Objectif 2	Réduction de 50 % de la population de femmes anémiées en âge de procréer
Objectif 3	Réduction de 30 % du nombre de cas d'insuffisance pondérale à la naissance
Objectif 4	Augmentation jusqu'à 50 % au moins des taux d'allaitement exclusif au cours des six premiers mois de la vie
Objectif 5	Pas d'augmentation de la population d'enfants en surpoids
Objectif 6	Réduction et stabilisation de la population d'enfants émaciés à moins de 5%

18) Le Mouvement SUN utilise le retard de croissance comme un indicateur pour mesurer l'impact des efforts destinés à réduire la sous-nutrition. Le retard de croissance est en effet le résultat de diverses formes de malnutrition ; en outre, il est fortement lié aux inégalités hommes-femmes et au manque d'émancipation des femmes. Il constitue également un bon indicateur indirect du développement. Le Mouvement SUN suit également les taux d'émaciation et d'allaitement exclusif lorsque ces informations sont disponibles et fiables au niveau national.

19) Les données sur les indicateurs nutritionnels sont recueillies par le biais d'enquêtes nationales représentatives, réalisées périodiquement (généralement tous les cinq ans) au moyen de méthodes standardisées. Les enquêtes nationales comme les Enquêtes démographiques et de santé (DHS/EDS) et les Enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS) se basent sur des échantillons de grande taille et collectent, analysent et diffusent des données précises et représentatives sur la population, la santé, le VIH, la nutrition et d'autres domaines fondamentaux. Les enquêtes DHS/EDS et MICS sont menées par les gouvernements avec l'appui d'organismes extérieurs.⁷

Retard de croissance

20) L'objectif mondial, fixé par l'Assemblée mondiale de la Santé en 2012, est une réduction de 40 % de la population d'enfants de moins de cinq ans présentant un retard de croissance. Le retard de croissance est un signe de sous-nutrition chronique. Il s'agit de la situation où un enfant est trop petit pour son âge. Le retard de croissance est le résultat de diverses formes de malnutrition. Des épisodes répétés d'émaciation, ou une malnutrition aiguë, ralentissent la croissance (taille). Les carences en micronutriments ralentissent également la croissance, jusqu'à entraîner un retard.

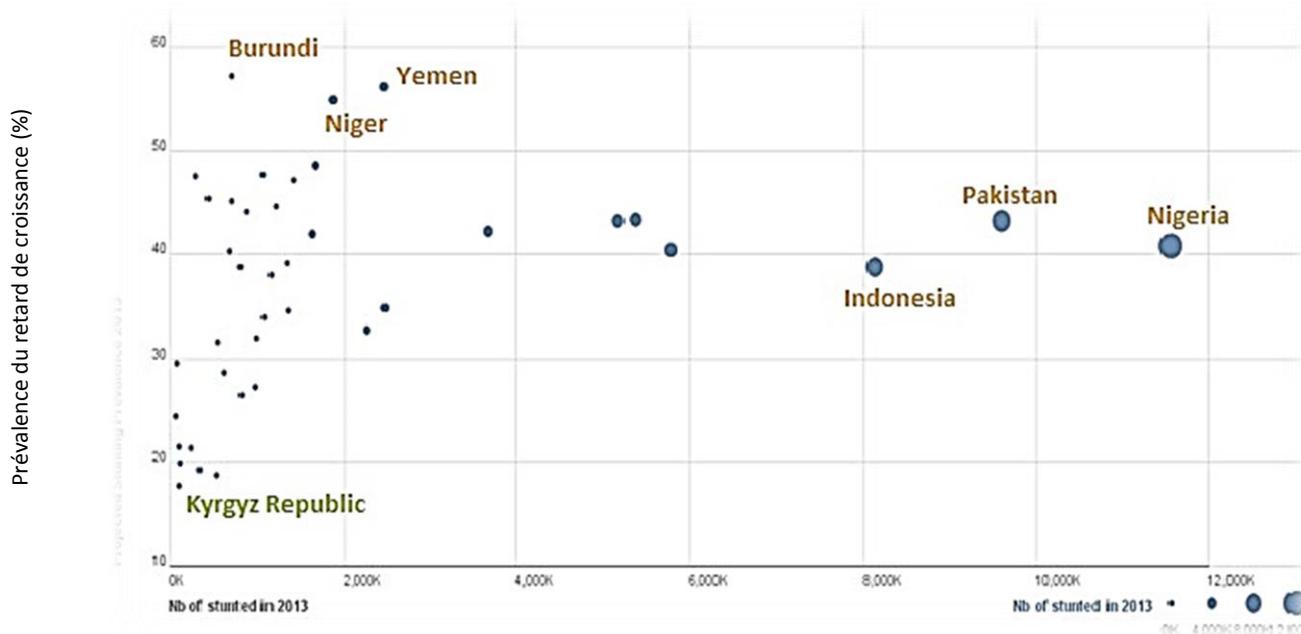
21) Dans les 41 pays du Mouvement SUN, 81 millions d'enfants souffrent d'un retard de croissance, soit presque la moitié du total des enfants atteints (165 millions) à l'échelle mondiale. Les pays SUN

⁶ AMS 65/11 : Rapport sur la santé maternelle, infantile et la nutrition du jeune enfant :

Plan de mise en œuvre intégrale, avril 2012 : http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA65/A65_11-en.pdf and http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA65/A65_11Corr1-en.pdf

⁷ Voir également « Niveaux et tendances de la malnutrition des enfants » : Estimations conjointes Unicef - OMS - Banque mondiale, de la malnutrition des enfants, 2012 : http://www.who.int/nutgrowthdb/jme_unicef_who_wb.pdf

comprennent également 25 des 34 pays les plus affectés par ce phénomène. Le graphique ci-dessous présente le nombre d'enfants souffrant d'un retard de croissance et la prévalence dans les pays SUN.



Répartition par pays SUN, du nombre d'enfants atteints du retard de croissance par rapport à la prévalence du retard de croissance

Nombre d'enfants atteints du retard de croissance (en milliers)

22) Le nombre d'enfants souffrant d'un retard de croissance et la prévalence du retard de croissance varient énormément d'un pays SUN à l'autre tel qu'illustré dans le graphique ci-dessus. En Afrique subsaharienne, 40 % des enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance ; ils sont 39 % en Asie du Sud. Parmi les pays du Mouvement SUN, le Nigeria est celui présentant le plus grand nombre d'enfants atteints (11,5 millions). L'Indonésie et le Pakistan comptent chacun plus de 7 millions d'enfants souffrant d'un retard de croissance. Dans 14 pays SUN, la prévalence du retard de croissance dépasse 40 % ; dans 14 autres, cette même prévalence se situe entre 30 % et 40 %, et dans 12 d'entre eux le taux de retard de croissance est inférieur à 30 %. Le Burundi présente le plus fort taux de prévalence, plus de 57 %, et le Sénégal le plus bas, soit 15 %.

23) Le taux annuel moyen de réduction (TAMR) du retard de croissance mesure cette tendance. Le TAMR du retard de croissance dans les pays SUN suit les changements des taux de retard de croissance en utilisant les sources standardisées disponibles (enquêtes DHS/EDS ou MICS). Selon les données de tendance, dans 15 pays SUN, la prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans diminue de 2 % par an. Toutefois, tous les pays n'ont pas encore atteint ce taux de réduction et ce dernier doit considérablement augmenter si les pays SUN veulent atteindre les objectifs définis à l'échelle mondiale. À l'heure actuelle, seuls quatre pays SUN atteignent ou dépassent l'objectif de l'AMS qui vise 3,9 % de TAMR.

Taux annuel moyen de réduction (TAMR) dans les pays SUN (depuis 2000)

PAYS	TAMR actuel
Mauritanie	6,62 %
Sénégal	5,12 %
Mali	4,55 %
Ghana	4,55 %
Pérou	3,76 %
Salvador	3,49 %
Népal	3,38 %
Burkina Faso	3,31 %
Ouganda	2,81 %
Côte d'Ivoire	2,74 %
Zambie	2,69 %
Éthiopie	2,34 %
Bangladesh	2,32 %
Haïti	2,11 %
Zimbabwe	2,04 %
Birmanie	1,59 %
Mozambique	1,48 %
Cameroun	1,41 %
Madagascar	1,40 %
Malawi	1,33 %
Indonésie	1,08 %
Kenya	1,08 %
Burundi	0,89 %
Tanzanie	0,87 %
Guatemala	0,79 %
Nigeria	0,71 %
Sierra Leone	0,70 %
Rwanda	0,57 %
Tchad	0,31 %
RDP Lao	0,21 %
République démocratique du Congo	0,14 %
Namibie	-0,05 %
Sri Lanka	-0,12 %
Niger	-0,18 %
Gambie	-0,29 %
Pakistan	-0,36 %
Guinée	-0,59 %
Bénin	-1,16 %

* Le Yémen et la République kirghize ne sont pas mentionnés dans ce graphique car les données les concernant ne sont pas suffisantes pour établir la tendance du TAMR.

24)

A

vec un TAMR inférieur à 2 % par an, tout accroissement de la réduction du retard de croissance est contrebalancé par le taux annuel de croissance démographique. Actuellement, 24 pays du Mouvement SUN se trouvent dans cette situation : 8 pays montrent un TAMR compris entre 0 et 1 %, 9 pays ont un TAMR compris entre 1 et 2 % et 7 pays du Mouvement SUN ont un TAMR négatif, ce qui signifie que les taux de retard de croissance y augmentent, même avant de prendre en compte la croissance démographique.

25)

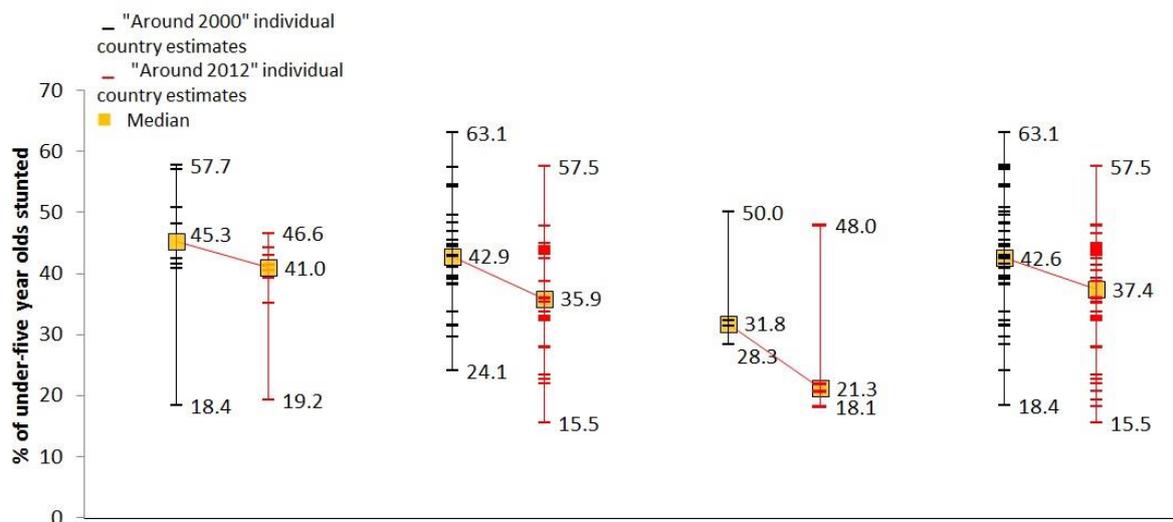
L

es pays dont le TAMR est supérieur à 2 % et dont la prévalence du retard de croissance est supérieure à 40 % sont les pays les plus susceptibles de connaître des diminutions annuelles du nombre d'enfants souffrant de retard de croissance, notamment si leur croissance démographique moyenne est inférieure à 2 %. L'**Éthiopie, la Zambie** et le **Népal** font partie de cette catégorie.

26)

L

es pays dont le TAMR est inférieur à 1 % et dont la prévalence du retard de croissance est supérieure à 40 % sont les pays connaissant la plus forte augmentation du nombre d'enfants souffrant de retard de croissance, notamment si leur croissance démographique moyenne est supérieure à 2 %. Les pays dans cette situation sont **le Pakistan, le Niger, la RDP Lao, le Rwanda, le Guatemala, la Tanzanie** et le **Burundi**.



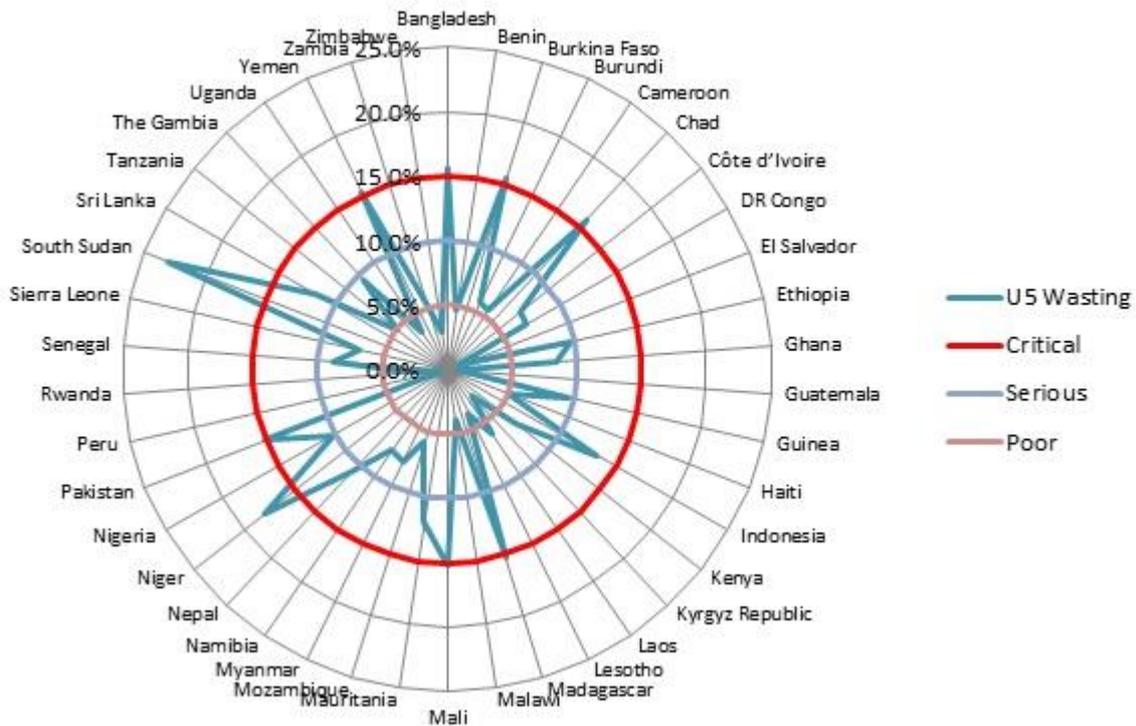
Source: UNICEF, World Bank, WHO Joint Malnutrition Dataset, 2013 (based on MICS, DHS and other national surveys).
 Data points in the graphics, including the median, are based on a subset of countries with available trend data :including 36 out of 41 SUN countries ; 8 out of 9 Asian SUN countries ; 24 out of 28 African SUN countries ; 4 out of 4 Latin American and Carribean SUN countries).
 "Around 2000 " = 1998-2003; "Around 2012 " = 2008-2012 ; with about 10 years (range = 8 to 14 years) in between individual country estimates.

27) Une analyse de 36 des 41 pays SUN disposant de données comparables de tendance indique qu'il y a eu une diminution dans la médiane du retard de croissance chez les moins de cinq ans d'environ cinq points de pourcentage entre " environ 2000 " et " environ 2012 ". Tous les pays SUN d'Amérique latine et des Caraïbes ont des données comparables de tendances et ont affiché une diminution d'environ 10 points de pourcentage dans la médiane de la prévalence du retard de croissance, tous les pays SUN de la Région marquant des progrès notables à l'exception d'un seul. Vingt- quatre des 28 pays SUN de l'Afrique avaient des données comparables de tendances et présentaient des progrès significatifs avec une réduction de sept points de pourcentage dans la médiane de la prévalence du retard de croissance au cours de la dernière décennie. Presque tous les pays SUN de l'Asie avaient des données comparables de tendance (huit des neuf pays SUN de l'Asie) et ce groupe affichait le niveau le plus bas de progrès dans la prévalence médiane du retard de croissance, par rapport à d'autres groupes régionaux de pays SUN avec une réduction de quatre points de pourcentage au cours de la dernière décennie. Alors que trois pays SUN d'Asie affichent fièrement une baisse de plus de 10 points de pourcentage au cours de la période donnée, la majorité des pays de cette Région sont restés plus conservatifs dans les changements.

Émaciation

- 28) L'émaciation est un indicateur de la malnutrition aiguë.** Il s'agit de la situation où le poids d'un enfant est trop faible par rapport à sa taille. Cet indicateur est sensible aux facteurs qui, aux niveaux local, national, régional ou mondial, ont un impact sur la situation nutritionnelle : les catastrophes naturelles, les conflits, les hausses du prix des denrées alimentaires ou les pénuries saisonnières. Les tendances ne sont pas mesurées, même si la prévalence de l'émaciation donne un aperçu du nombre de personnes vulnérables.
- 29) Sur les 41 pays du Mouvement SUN, 11 remplissent l'objectif de l'AMS visant une prévalence de l'émaciation inférieure à 5 %.** Neuf pays SUN montrent une prévalence de l'émaciation de plus de 15 %, considérée comme le seuil d'urgence. Cinq pays présentent une prévalence comprise entre 10 % et 15 %, définie comme grave, et 17 pays une prévalence comprise entre 5 et 10 %.

**Prevalence of under 5 wasting in SUN countries:
percentage of children aged less than five that are wasted**

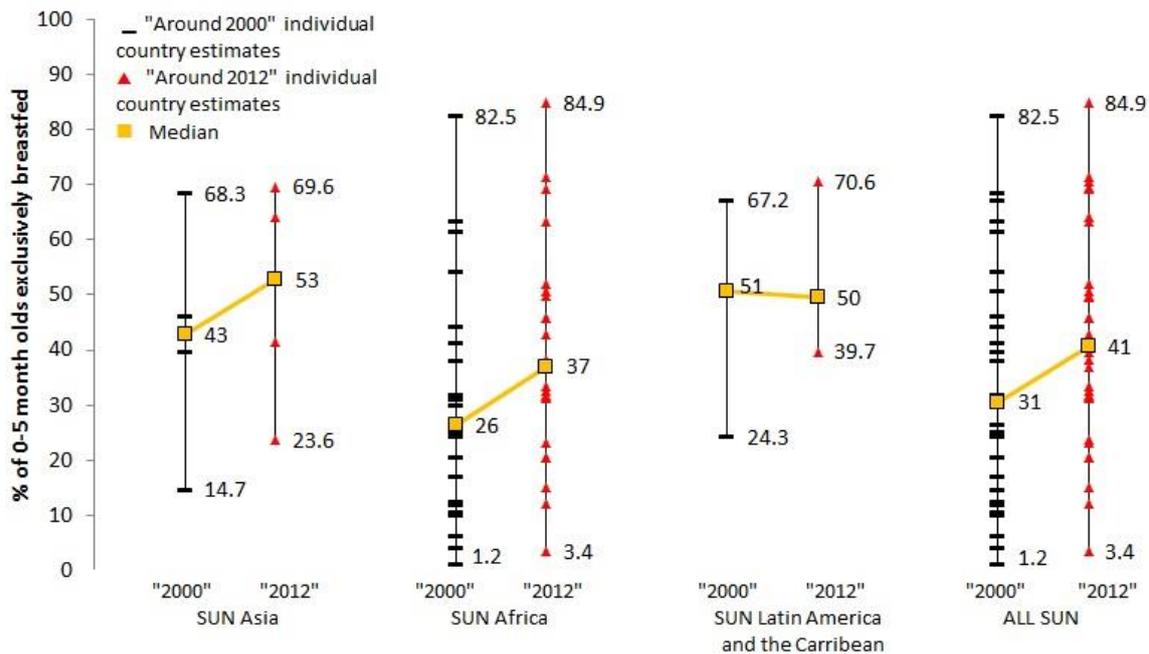


Allaitement exclusif :

30) L'allaitement exclusif au cours des six premiers mois de vie augmente les chances de survie d'un enfant, diminue le risque de maladie, notamment des maladies diarrhéiques, et favorise la croissance et le développement⁸. Le droit d'un nourrisson à l'allaitement est inextricablement lié aux questions d'émancipation des femmes : les mères pleinement informées sur la nutrition et les soins appropriés sont en mesure d'allaiter tout en poursuivant une activité professionnelle. Ces questions ont toutes un impact sur les taux d'allaitement exclusif⁹.

⁸ IBFAN-Asia/BPNI, 2012; *Are our babies falling through the gaps?*; The World Breastfeeding Trends Initiative (WBTI): p59

⁹ *ibid* p67



Source: UNICEF Global Databases, 2013 (based on MICS, DHS and other national surveys).

Data points in the graphics, including the median, are based on a subset of countries with available trend data :including 30 out of 41 SUN countries ; 4 out of 9 Asian SUN countries ; 23 out of 28 African SUN countries ; 3 out of 4 Latin American and Caribbean SUN countries).

31) Une analyse de 27 des 41 pays SUN disposant de données comparables de tendance indique qu'il y a eu une augmentation dans la médiane pour l'allaitement maternel exclusif d'environ 10 points de pourcentage entre 2000 et 2006, sans changement depuis. La plupart des pays disposant de données comparables de tendances étaient africains (23 sur 28 pays SUN africains) et la tendance pour ces pays africains est proche de celle de tous les pays SUN. Cependant, alors que la tendance représente ce qui s'est passé dans les 23 pays africains SUN dans son ensemble, le changement médian ne représente pas nécessairement ce qui se passe dans un pays donné. Par exemple, la stagnation observée après 2006 ne s'applique pas à certains pays SUN africains individuels, comme le Kenya avec une augmentation de 15 points de pourcentage entre 2006 et 2010 et le Burkina Faso qui a eu une augmentation encore plus grande autour de la même période. Toutefois, le déclin dans certains pays, comme le Ghana, qui a vu une baisse de près de 20 points de pourcentage entre 2008 et 2012 " annule " les changements positifs dans d'autres pays de la Région. Bien que les graphiques soient présentés pour les pays SUN asiatiques ainsi que les pays SUN d'Amérique latine et des Caraïbes, le nombre de pays représentés étant assez réduit et n'étant pas nécessairement représentatifs de ces régions, ils ont été juxtaposés simplement pour illustrer le fait que les pays SUN d'Afrique dans leur ensemble sont probablement les moteurs de la tendance de progrès notable entre 2000 et 2006, en dépit de la stagnation vécue par la suite dans les pays SUN globalement.

32) L'objectif mondial fixé par l'AMS est d'augmenter le taux d'allaitement exclusif au cours des 6 premiers mois de la vie jusqu'à 50 % au moins d'ici 2025, soit une augmentation relative de 2,3 % par an. Dans les pays SUN, la tendance du taux d'allaitement est à l'augmentation, pour dépasser légèrement la moyenne mondiale de 37 %, encore bien loin de l'objectif de l'AMS. Un long chemin reste à parcourir et, d'une façon générale, les pays peinent à stimuler une augmentation soutenue du taux d'allaitement exclusif qui serait conforme aux objectifs.

33) Le taux d'allaitement dans les pays du Mouvement SUN présente d'importants écarts, allant de 3,4 % du Tchad aux 84,9 % du Rwanda. Quinze pays du Mouvement SUN atteignent ou dépassent l'objectif de l'AMS et rapportent un taux d'allaitement exclusif de plus de 50 %. Vingt-six pays ne remplissent pas l'objectif de l'AMS et treize pays ont un taux d'allaitement inférieur à 30 %. Au Nigeria et au Pakistan, par exemple, le taux d'allaitement maternel est de 15 %¹⁰.

Autres indicateurs de bien-être nutritionnel :

34) Les enfants sous-alimentés au début de leur vie sont plus susceptibles de souffrir de surnutrition et de maladies non transmissibles au cours du reste de leur existence. Si le Mouvement SUN cherche avant tout à réduire la sous-nutrition infantile, il n'en est pas moins conscient du problème croissant de l'obésité infantile et double fardeau de la malnutrition. Ainsi, dans de nombreux pays, le nombre d'enfants en surpoids dépasse désormais celui des enfants émaciés¹¹. Les enfants en surpoids courent un risque accru de problèmes de santé, immédiats et à long terme. Le surpoids est un fort facteur de risque de l'obésité de l'adulte et des maladies non transmissibles (MNT) ou chroniques, notamment le diabète, les AVC, les cardiopathies et certains cancers. Les MNT sont responsables de la majorité des décès dans le monde et sont disproportionnellement élevées dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, où se produisent près de 80 % des décès par MNT.

35) Les indicateurs pour l'anémie (principalement ferriprive) et le faible poids de naissance ne sont pas suivis dans ce rapport, bien que ces deux facteurs soient tout aussi importants.¹²

Les interventions nutritionnelles spécifiques et les approches contribuant à la nutrition

36) Afin d'accélérer la diminution de la sous-nutrition, les pays SUN investissent d'une part dans des interventions nutritionnelles spécifiques et, d'autre part, dans des approches de développement liées aux déterminants de la sous-nutrition et qui conduisent à des stratégies sectorielles contribuant à la nutrition. Ces investissements ont la nutrition comme objectif primordial et contribuent aux résultats en matière de nutrition.

37) Les investissements dans les interventions nutritionnelles spécifiques réduisent efficacement la mortalité et la malnutrition infantiles. Ces interventions peuvent être regroupées dans les catégories suivantes :

- **Amélioration de la nutrition avant et pendant la grossesse** grâce à un régime équilibré et un apport suffisant en nutriments essentiels (comme l'acide folique) pour améliorer les résultats sur les nouveau-nés ;
- **Promotion, la protection et le soutien de l'allaitement** comme étant la meilleure source d'alimentation exclusive pour un nourrisson de moins de six mois, à poursuivre au minimum jusqu'aux deux ans de l'enfant ;
- **Introduction en temps voulu d'aliments nutritifs et abordables, ou accessibles**, en complément de l'allaitement entre 6 et 24 mois. Si possible, ces derniers doivent être d'origine locale ;

¹⁰ Informations tirées des dernières enquêtes DHS et MICS disponibles

¹¹ Extent, increase and effects of overweight (Portée, augmentation et effets du surpoids) (source : the Lancet 2013 Paper 1)

¹²L'Unicef maintient une base de données mondiales sur le faible poids de naissance à l'aide d'une combinaison de données d'enquêtes ajustées disponible au :

http://www.childinfo.org/low_birthweight_status_trends.html;

http://www.childinfo.org/files/low_birthweight_from_EY.pdf ;

http://www.childinfo.org/files/monitoring_low_birthweight.pdf

10 Protection et soutien des interventions nutritionnelles spécifiques pour réduire efficacement la mortalité et la sous-nutrition infantiles

1. La supplémentation en divers micronutriments pendant la grossesse
2. La supplémentation ou l'enrichissement des aliments en acide folique
3. La supplémentation des mères en calcium
4. La supplémentation équilibrée des mères en protéines énergétiques
5. La promotion de l'allaitement
6. Une alimentation complémentaire appropriée (éducation et supplémentation)
7. La supplémentation en vitamine A
8. La supplémentation préventive en zinc
9. La prise en charge de la malnutrition aiguë modérée
10. La prise en charge de la malnutrition aiguë sévère

- **Apport suffisant en nutriments essentiels**, comme la vitamine A, l'iode, le calcium, le zinc, et le fer aux périodes critiques avant et pendant la grossesse, pendant l'allaitement et pendant la petite enfance. Cet apport se fait par enrichissement des aliments de consommation courante ou par supplémentation, et
- **Traitement précoce et efficace** des formes les plus extrêmes de sous-nutrition par des méthodes thérapeutiques.

38) D'après des données publiées en juin 2013 dans le Lancet, près de 15 % des décès d'enfants de moins de 5 ans pourraient être évités en renforçant les interventions nutritionnelles spécifiques. Cela équivaldrait à 1 million de vies sauvées.

39) Les approches contribuant à la nutrition visent les déterminants sous-jacents de la sous-nutrition et du développement du fœtus et de l'enfant. Elles comprennent des actions et des objectifs visant spécifiquement la nutrition dans le secteur agricole, des filets de protection sociale, le lavage des mains et d'autres interventions en matière d'hygiène, l'eau et l'assainissement, des services de santé et de planning familial, le développement du jeune enfant et l'éducation. Leur potentiel de renforcement de la portée et de l'efficacité des interventions nutritionnelles spécifiques est énorme. Des efforts croissants sont en cours pour mieux définir l'impact potentiel des approches visant les déterminants sous-jacents de la malnutrition et ainsi connaître avec plus de précision l'impact relatif des différentes approches sectorielles. Ces programmes permettent d'améliorer la

nutrition lorsqu'ils ciblent les femmes enceintes et allaitantes et les enfants de moins de 2 ans, qui sont les plus touchés par la malnutrition¹³. Des données sont actuellement recueillies pour démontrer l'impact des programmes contribuant à la nutrition sur les résultats nutritionnels.

40) Le renforcement des objectifs et des actions en matière de nutrition, ainsi que des évaluations efficaces et rigoureuses, sont nécessaires pour mieux comprendre comment faire progresser ce domaine crucial¹⁴.

Des recherches sont nécessaires pour mieux appréhender la façon dont les secteurs concernés peuvent démontrer l'impact des actions mises en œuvre. Plusieurs questions doivent notamment être étudiées :

- Comment la chaîne de valeur agricole (y compris la production, le stockage, le traitement et le transport) peut-elle participer aux efforts visant à fournir des aliments nutritifs ?
- Comment l'éducation peut-elle soutenir les efforts permettant aux filles (et aux garçons) de poursuivre leur scolarité et de devenir des parents en bonne santé et responsables ?
- Comment les mesures de protection sociale peuvent-elles garantir aux femmes et aux enfants un accès à des aliments nutritifs et aux services nécessaires à leur bien-être ?
- Comment les jeunes enfants peuvent-ils bénéficier des effets des interventions nutritionnelles spécifiques, comme de bonnes pratiques nutritionnelles et une stimulation appropriée pendant leur petite enfance ?

¹³ Haddad, L, 2013. Child Growth=Sustainable Economic Growth: Why we should invest in Nutrition. IDS/CIFF, p5

¹⁴ Ruel M, Alderman H, the Maternal and Child Nutrition Study Group. The Lancet : [http://dx.doi.org/10.1016/S0140-6736\(13\)60843-0](http://dx.doi.org/10.1016/S0140-6736(13)60843-0)

Soutenir la création d'un environnement favorable au renforcement de la nutrition

41) De solides éléments démontrent que la réduction de la sous-nutrition peut être accélérée dès lors qu'un environnement favorable contribue à mettre en œuvre les actions de renforcement de la nutrition. En outre, des données indiquent quels types d'investissements sont nécessaires dans des interventions nutritionnelles spécifiques et dans des approches contribuant à la nutrition tel qu'illustré dans la de la figure empruntée de la de la deuxième série de The Lancet sur la nutrition maternelle et infantile¹⁵:

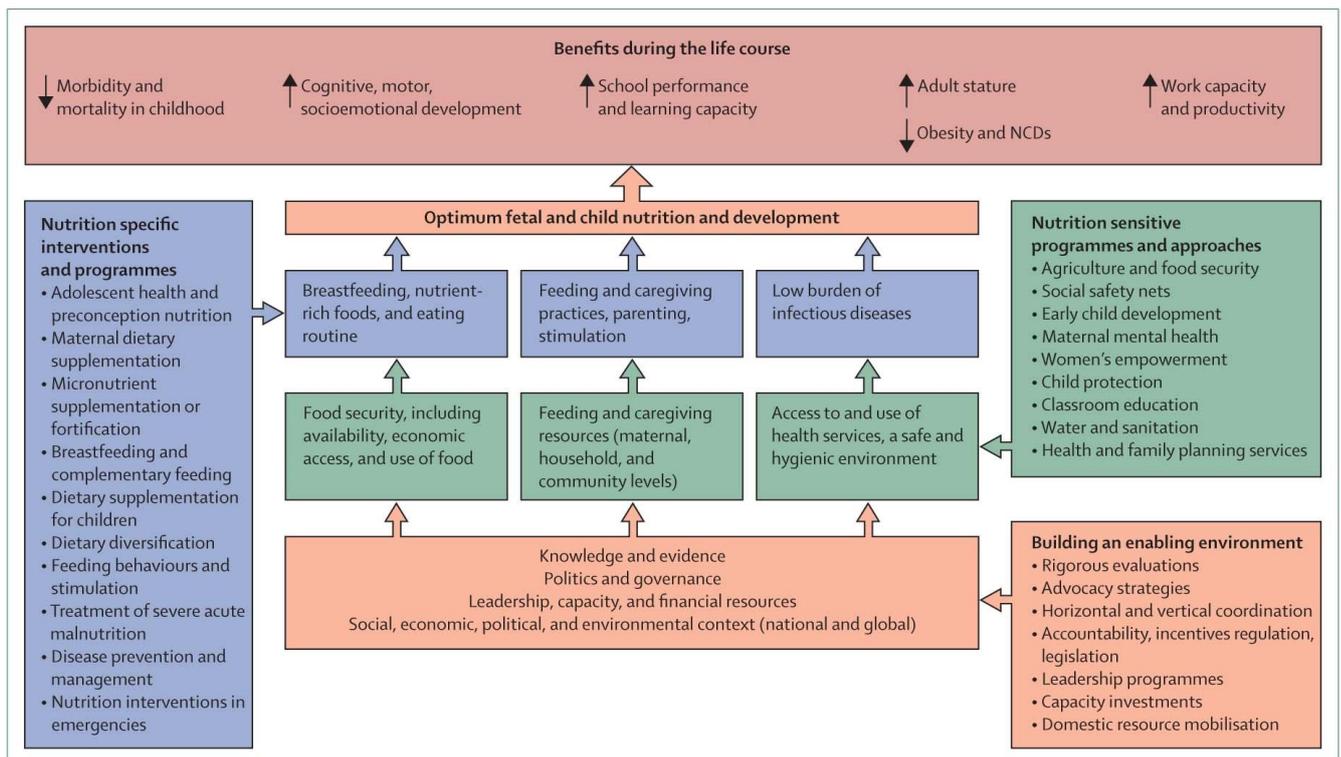


Figure 1: Framework for actions to achieve optimum fetal and child nutrition and development

42) le succès du renforcement de la nutrition dépend de l'engagement politique¹⁶. L'engagement politique est nécessaire pour garantir que la nutrition est une priorité essentielle du gouvernement ; il permet la coopération intersectorielle et multi-acteurs, consolide le cadre politique et juridique et permet de débloquer des fonds de façon durable. L'engagement politique est favorisé par une démonstration claire de l'impact des actions entreprises.

43) Traduire l'élan et l'engagement politiques en résultats tangibles se révèle efficace lorsque quatre processus interdépendants sont consolidés :

- **Réunir les parties prenantes** pour travailler efficacement ensemble par le biais de plateformes multisectorielles et multi-acteurs ;

¹⁵ Séries du The Lancet sur la nutrition maternelle et infantile de juin 2013, page 56, encadré 55 et annexe pages 1-16 et

<http://globalnutritionseries.org/materials-resources/> Series Presentations- Paper 2

¹⁶ Ruel M, Alderman H, the Maternal and Child Nutrition Study Group. The Lancet: [http://dx.doi.org/10.1016/S0140-6736\(13\)60843-0](http://dx.doi.org/10.1016/S0140-6736(13)60843-0)

¹⁶ Figure: The Lancet Series on Maternal and Child Nutrition. June 2013. Page 56, box page 55 and Appendix p. 13-16 and

- **Instaurer des politiques et des lois** afin d'établir un cadre politique et juridique cohérent ;
- **Mettre en œuvre et aligner les programmes** avec des objectifs et un cadre de résultats communs ;
- **Mobiliser des fonds** à partir des ressources nationales complétées par l'aide extérieure.

44) L'amélioration de la gouvernance passe en premier lieu par une redevabilité renforcée. Pour être efficace, ce processus doit être enraciné dans les droits de l'homme, la justice sociale et l'émancipation des femmes.

45) Les pays du Mouvement SUN décident des stratégies de renforcement de la nutrition qui conviennent le mieux à leur propre environnement. Ils créent l'espace et l'élan nécessaires à la mise en place des processus clés et tiennent compte des données et des expériences recueillies auprès des autres pays participant au Mouvement.

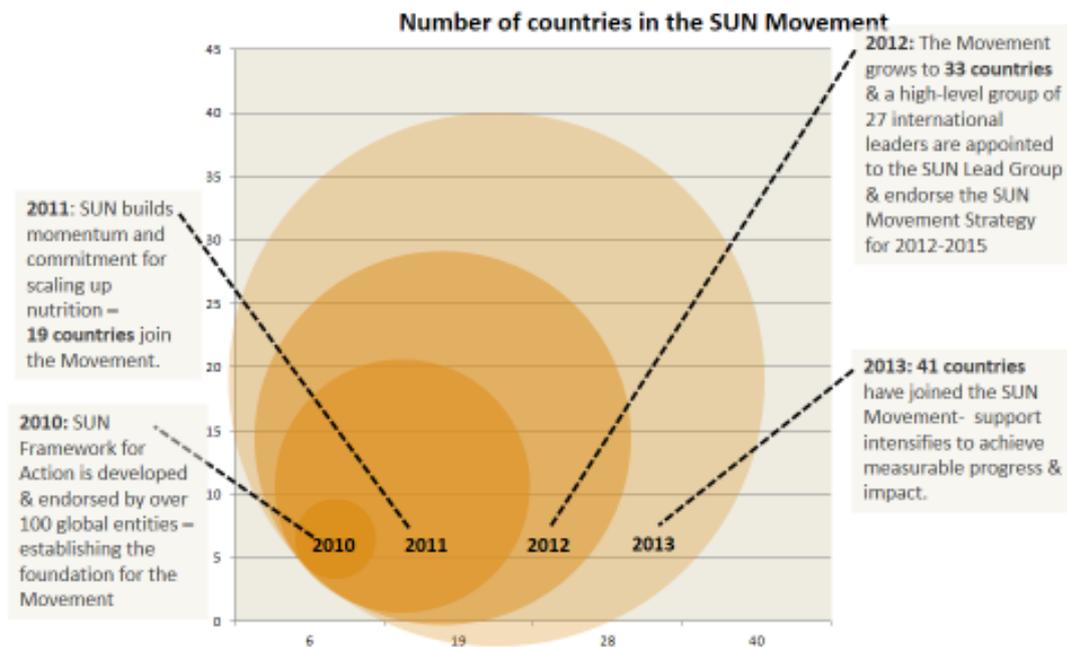
Chapitre 2 : Évolution du mode de fonctionnement : la démonstration des résultats dans les pays SUN

46) Ce chapitre traite de l'évolution suivie par les pays ayant entrepris un renforcement de la nutrition. Il montre comment les gouvernements des pays SUN travaillent avec la société civile, les donateurs, les entreprises et le système des Nations Unies pour évoluer dans leurs efforts de renforcement de la nutrition. Il se base sur le Cadre de suivi-évaluation du Mouvement SUN¹⁷, sur une compilation des données des pays tirées de l'étude de base de septembre 2012, sur les rapports des Points focaux SUN des gouvernements et sur les informations fournies par les parties prenantes des réseaux nationaux.

Messages clés :

- Depuis septembre 2012, 13 nouvelles nations, où vivent 30 millions d'enfants souffrant de retard de croissance, se sont engagés à renforcer la nutrition et ont rejoint le Mouvement SUN.
- Des Mouvements nationaux de renforcement de la nutrition voient le jour lorsque les gouvernements collaborent avec des partenaires nationaux pour apporter une réponse plus cohérente et efficace à la malnutrition.
- Les membres du Mouvement SUN utilisent un Cadre commun de suivi-évaluation pour suivre les changements se produisant dans le cadre des quatre objectifs stratégiques du Mouvement. Les objectifs stratégiques reflètent les quatre processus qui, d'après les données disponibles, sont nécessaires pour disposer d'un environnement suffisamment solide pour produire des résultats. Pour chacun de ces processus, des marqueurs de progrès permettent aux gouvernements de refléter leurs priorités et aux parties prenantes de comprendre le type d'appui à privilégier.
- Les pays SUN ont évalué leurs progrès en matière de réalisation de ces processus entre septembre 2012 et septembre 2013. Les auto-évaluations commencent à produire des améliorations mesurables.
- Le Mouvement SUN a créé un espace qui mobilise l'aide apportée au renforcement de la nutrition au niveau national, permettant aux gouvernements et aux agences de mise en œuvre d'amplifier l'impact de leurs actions. Il a renforcé les liens entre l'action au niveau national et le plaidoyer global pour la nutrition.
- Les pays SUN ont énormément progressé dans la transformation de l'espace politique accordé à la nutrition et du cadre politique et juridique permettant d'améliorer la nutrition (processus 1 et 2). Des efforts supplémentaires restent à accomplir pour recenser les financements, mobiliser des ressources et encourager la mise en œuvre conformément au Cadre commun de résultats (processus 3 et 4).
- Afin de mesurer l'impact des actions entreprises, il convient de renforcer le recueil et l'analyse de données essentielles auprès de diverses sources.
- L'établissement de critères et d'indicateurs standardisés pour les programmes et les interventions contribuant à la nutrition doit être envisagé de toute urgence.
- Les pays SUN doivent saisir l'opportunité de tirer systématiquement profit de leurs expériences mutuelles. Un travail sur des parcours d'apprentissage permettra aux pays SUN de partager leurs compétences.

¹⁷ <http://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2013/07/20130701-SUN-ME-Framework-Final.pdf>

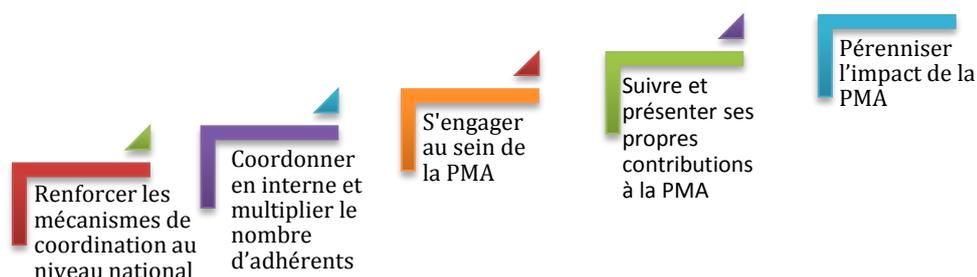


- 47) Le Mouvement SUN s'est développé depuis septembre 2012** et compte 13 nouveaux pays engagés dans le renforcement de la nutrition. Trente millions d'enfants souffrant d'un retard de croissance vivent dans ces pays. L'implication de ces pays dépasse les attentes et démontre que la nutrition est désormais placée au centre des objectifs de développement mondiaux et nationaux. Toutefois, l'impact du Mouvement ne se mesure pas par le nombre de pays participants, mais par la façon dont ces pays collaborent avec les autres parties prenantes pour établir des politiques, des cadres législatifs, des systèmes de mise en œuvre, des mécanismes d'attribution des ressources et de redevabilité permettant à leurs habitants de profiter de leur droit à une alimentation et une nutrition convenables.
- 48) Des mouvements nationaux de renforcement de la nutrition voient le jour.** Les gouvernements travaillent avec leurs partenaires nationaux au sein de plateformes multi-acteurs pour créer l'espace politique, renforcer l'environnement politique et juridique, améliorer les cadres communs de résultats et s'assurer que ces ambitions disposent des fonds nécessaires provenant de ressources nationales et extérieures alignées à cet effet. La collaboration multi-acteurs vise à apporter une réponse plus cohérente et efficace.
- 49) Le Mouvement utilise un Cadre commun de suivi-évaluation pour mesurer la portée de l'évolution des pratiques de travail.** Il permet de suivre les changements se produisant dans les quatre processus qui sont nécessaires pour apporter des améliorations durables dans la situation nutritionnelle des individus. Pour chacun de ces processus, des marqueurs de progrès permettent aux gouvernements de refléter leurs priorités et aux parties prenantes de comprendre le type d'appui à privilégier. Au fil du temps, l'association entre les changements faisant évoluer la façon dont les principales parties prenantes travaillent ensemble et l'impact collectif sur le bien-être des femmes et des enfants permettra de mesurer l'efficacité du Mouvement SUN. La mesure de l'impact des actions entreprises permettra aux pays de renforcer le recueil de données essentielles auprès de diverses sources puis d'analyser et de présenter des

informations démontrant les progrès réalisés en matière d'affectation des ressources, de mise en œuvre (couverture et intensité de l'action) et changements de la situation nutritionnelle.

50) Le Compendium du présent rapport donne de plus amples renseignements sur les progrès réalisés par chaque pays du Mouvement SUN. S'il est encore trop tôt pour attribuer des améliorations aux indicateurs nutritionnels, il est toutefois possible d'estimer l'évolution s'étant produite dans les pays SUN qui cherchent à façonner leur paysage politique pour améliorer la nutrition. Les hypothèses qui sous-tendent le Mouvement seront évaluées lors d'une évaluation indépendante en 2014. Les pays SUN ont validé les informations du Compendium.

Processus 1 : Évoluer vers un environnement favorable



Marqueurs de progrès 1-5 pour le Processus 1

51) Réunir les parties prenantes dans un espace partagé permet d'aligner les activités et l'action commune.

Le Point focal SUN du gouvernement est crucial dans cette action : il rassemble les parties prenantes des divers ministères, de la société civile, des entreprises, des donateurs et du système des Nations Unies dans une plate-forme multi-acteurs (PMA). Il apparaît que l'implication politique de haut niveau encourage la coordination entre les ministères impliqués dans l'amélioration des résultats en matière de nutrition.

52) Dix-neuf chefs d'État ou de gouvernement ont personnellement engagé leur gouvernement dans le renforcement de la nutrition, en signant la lettre d'engagement originale ou en prenant des engagements lors de l'évènement Nutrition pour la croissance de juin 2013 à Londres. Dans 22 autres pays, des ministres ou des hauts fonctionnaires des ministères de la Santé, de l'Agriculture, de la Planification et des Finances se sont engagés à travailler à l'échelle gouvernementale, à renforcer la coordination multisectorielle, à créer des plateformes multi-acteurs politiques et opérationnelles, à intégrer les meilleures pratiques dans les politiques nationales, à aligner les actions de tous les secteurs, à augmenter les fonds et à suivre la mise en œuvre.

53) La nutrition reste prioritaire dans l'agenda politique. Ces 12 derniers mois, la nutrition a bénéficié d'une attention politique accrue grâce à une série d'évènements nationaux, régionaux et mondiaux. Ces évènements ont permis de consolider les engagements gouvernementaux et non gouvernementaux et de plaider pour l'augmentation des ressources affectées à la nutrition.

Des lancements de haut niveau et des cérémonies visant à souligner l'engagement des gouvernements et des Réseaux du Mouvement SUN envers le renforcement de la nutrition ont eu lieu dans les pays suivants depuis septembre 2012 : Bangladesh (octobre 2012 et juin 2013) ; Bénin et Mali (février 2013) ; Éthiopie et Ghana (juin 2013) ; Burundi (juillet 2013) ; Indonésie, Kenya, Namibie et Nigeria (novembre 2012) ; République kirghize (décembre 2012 et juin 2013) ; Madagascar (septembre 2012) ; Mauritanie (décembre 2012) ; Népal (septembre 2012 et juin 2013) ; Niger (août 2013) ; Sierra Leone (octobre 2012) ;

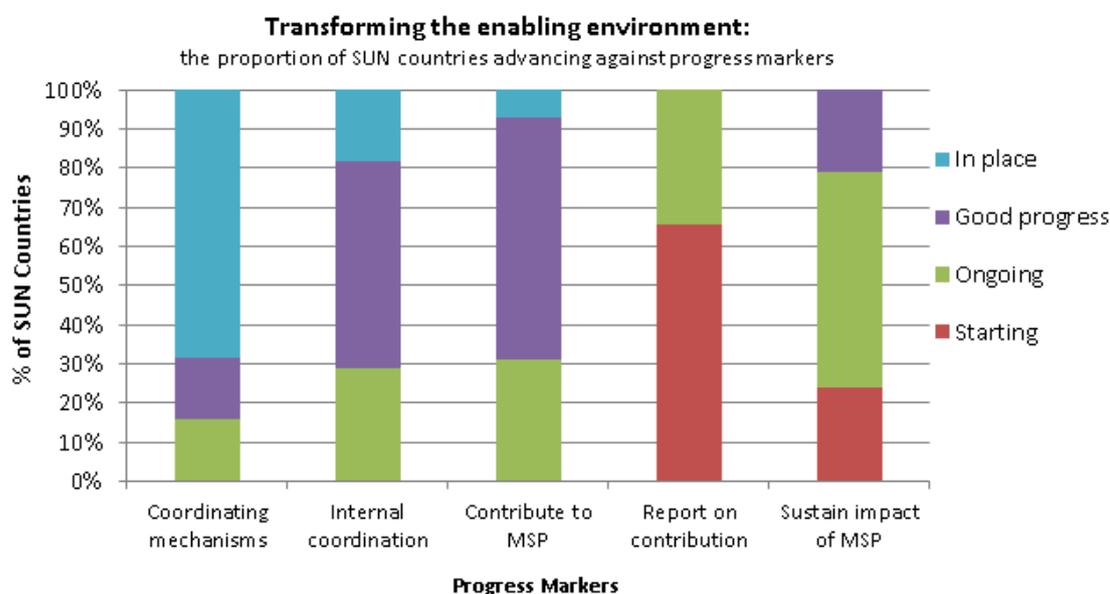
54) Du point de vue régional, plusieurs événements ont contribué à renforcer l'attention portée à la nutrition dans les politiques agricoles et économiques : le Forum sur la nutrition de la CEDEAO au Burkina Faso en novembre 2012, la consultation régionale de haut niveau en Thaïlande en janvier 2013 et la conférence du NEPAD en Tanzanie en février 2013.

55) Un élan sans précédent se produit dans les pays SUN pour donner la priorité à la nutrition dans les plans de développement nationaux. Il existe une forte volonté politique à instaurer un environnement favorable au développement de programmes pour la nutrition. Tous les pays SUN démontrent leur engagement à aligner les activités de leurs partenaires nationaux.

Exemples de progrès dans le renforcement des plates-formes nationales multi-acteurs depuis septembre 2012

- En Indonésie, un décret présidentiel signé en juin 2013 instaure une plate-forme juridique pour le Mouvement SUN de pays. Il désigne le ministre de la Coordination des affaires sociales comme Point focal SUN du gouvernement et un Groupe de travail du système de coordination multisectoriel et multi-acteurs comme organe coordinateur de haut niveau pour la nutrition. Les ministères gouvernementaux, le système des Nations Unies, les partenaires du développement, la société civile et les entreprises sont tous impliqués.
- Au Burundi, la plate-forme multi-acteurs nationale du SUN a été lancée par le président en juillet 2013.

56) Le graphique suivant résume les résultats obtenus par rapport aux marqueurs de progrès pour ce processus :



57) **Marqueur de progrès 1 : Des mécanismes de coordination renforcés au niveau national permettent aux parties prenantes nationales de mieux travailler ensemble pour améliorer les résultats en matière de nutrition.** Trente-sept Points focaux SUN des gouvernements ont été identifiés et travaillent avec un comité de direction de haut niveau et des groupes de travail techniques. Vingt Points focaux font partie d'organes gouvernementaux détenant le pouvoir exécutif, 19 d'un ministère ayant des responsabilités en matière de nutrition et 6 d'un organisme indépendant. Les parties prenantes de 17 pays SUN déclarent disposer d'éléments dans leurs plateformes multi-acteurs permettant d'accroître leur fonctionnalité. Ces éléments consistent notamment à disposer : d'un organe coordinateur approuvé par le gouvernement, d'un Point focal SUN du gouvernement, d'un coordinateur des donateurs et de mécanismes permettant

de coordonner les participants des réseaux de la société civile, du système des Nations Unies et parfois du monde des affaires.

58) Marqueur de progrès 2 : La coordination avec d'autres parties prenantes permet aux Points focaux des gouvernements d'exercer une plus vaste influence sur l'alignement des actions de renforcement de la nutrition.

Les parties prenantes de sept pays SUN déclarent que leurs plates-formes multi-acteurs se sont bien implantées et comprennent des ministères et des parties prenantes supplémentaires. Elles sont

Le Niger est en train de créer une plate-forme académique et le **Pérou** vient de lancer un Fonds spécial pour l'innovation, pour la promotion de l'entrepreneuriat social luttant contre la malnutrition.

activement engagées auprès des dirigeants politiques du niveau exécutif sur les questions de nutrition, elles ont identifié des processus pour impliquer les communautés et les districts et disposent de mécanismes permettant aux parties prenantes des réseaux du SUN (notamment les donateurs, les alliances de la société civile, le système des Nations Unies, les entreprises et les instituts de recherche)

de participer.

Lieu de résidence des points focaux de gouvernements SUN Marqueur de progrès 1	
POUVOIR EXÉCUTIF	MINISTÈRE
Bénin	Bangladesh
Burundi	Burkina Faso
Côte d'Ivoire	Cameroun
Gambie	Éthiopie
Ghana	Guinée
Madagascar	Haïti
Malawi	Indonésie
Namibie	Kenya
Sénégal	République kirghize
Sierra Leone	RDP Lao
Tanzanie	Mali
Ouganda	Mozambique
	Birmanie
	Nigeria
	Niger
	Népal
	Pérou
	Rwanda
	Yémen

59) **Marqueur de progrès 3 : Le fonctionnement de plateformes multi-acteurs permet d'obtenir des résultats communs. Le Népal et le Malawi** disposent de plateformes multi-acteurs dont le fonctionnement est bien rôdé et qui progressent dans le processus de décentralisation. Ces plateformes permettent l'interaction dans les questions liées à la nutrition entre

ORGANISME INDÉPENDANT	À VENIR
Salvador	Tchad
Guatemala	RD Congo
Mauritanie	Sri Lanka
Pakistan	Soudan du Sud
Zambie	
Zimbabwe	

elles facilitent les accords sur la hiérarchisation des questions prioritaires, elles encouragent l'identification et la mobilisation des parties prenantes concernées, elles permettent l'établissement d'un consensus autour des recommandations et des intérêts communs, elles aident les organes nationaux concernés à prendre des décisions et elles favorisent le dialogue au niveau local. Les parties prenantes de 18 pays SUN déclarent que leurs plates-formes fonctionnent bien et disposent d'une large représentation. L'impact de ces plates-formes multi-acteurs est déterminé en mesurant la capacité des membres à aligner leurs efforts autour d'un Cadre commun de résultats.

60) **Marqueur de progrès 4 : La présentation des progrès et l'exercice d'un esprit critique sur les résultats permettent aux parties prenantes d'évaluer l'impact d'un mode de travail en commun.** Les pays SUN commencent à suivre et à déclarer les résultats des plates-formes multi-acteurs. La majeure partie de ce travail est réalisé au cours des téléconférences du Réseau des pays SUN. Les Points focaux des gouvernements invitent des participants de différents secteurs et des parties prenantes à participer aux téléconférences afin d'améliorer la redevabilité et partager les modes de travail.

61) **Marqueur de progrès 5 : L'impact des modes de travail en commun est jugé durable lorsque l'approche multi-acteurs de la nutrition est comprise dans la planification du développement national et qu'elle reste une priorité politique.** Ce marqueur de progrès est difficile à définir sur une courte période de temps. Si aucun pays SUN ne déclare d'environnement favorable au renforcement de la nutrition totalement durable, les réseaux nationaux de six pays SUN estiment que la majorité des éléments sont présents pour que la plate-forme multi-acteurs devienne durable.

62) **L'attention sans précédent dont a bénéficié l'an passé la nutrition sur la scène internationale contribue à créer cet environnement favorable.** La 39^e conférence du Comité de la sécurité alimentaire, en octobre

Huit pays progressent dans l'établissement de mécanismes formels à travers lesquels ils font part de leurs avancées. En **Gambie, au Mozambique** et au **Sénégal**, par exemple, le reporting se fait auprès des organes exécutifs de haut niveau, et en **Tanzanie, au Niger** et en **Zambie**, auprès du parlement ; au **Guatemala** et au **Pérou**, le reporting se fait par l'intermédiaire du système judiciaire.

2012, a renforcé l'engagement envers la nutrition dans un cadre de sécurité alimentaire. En janvier, le Forum économique mondial de Davos a expliqué comment les entreprises responsables pouvaient s'aligner sur les politiques nationales et soutenir les approches innovantes mises en œuvre à l'échelle adéquate. Un évènement de haut niveau organisé par l'Union européenne en mars dernier a marqué le début d'un processus visant à harmoniser le recensement des ressources extérieures. En mars 2013, à Madrid, une réunion sur l'agenda post-2015 a étudié le rôle joué par la nutrition pour étayer les Objectifs de développement durable. Une conférence sur la faim, la nutrition et la justice climatique organisée sous la présidence irlandaise de l'UE en avril 2013, et co-organisée avec la fondation Mary Robinson - Climate

Justice, a souligné l'importance de l'émancipation des femmes, de la justice nutritionnelle et de la résilience au changement climatique dans les réponses apportées à la nutrition. Une réunion traitant de la malnutrition, organisée par le gouvernement français et par l'UNICEF à Paris en mai 2013, a cherché à mettre en évidence les problèmes en matière de nutrition rencontrés par les pays du Sahel. Le 6 juin 2013, une nouvelle série d'articles a été lancée par la revue The Lancet sur la nutrition maternelle et infantile, contenant les données les plus approfondies à l'heure actuelle sur la portée de la sous-nutrition et les interventions se révélant efficaces pour y remédier. Toujours en juin, les organisations de la société civile du monde entier se sont réunies à Washington DC pour explorer les moyens de soutenir l'engagement politique pour le renforcement de la nutrition. Un évènement d'une journée a permis d'obtenir le réengagement d'une grande base de partisans pour les "1000 prochains jours".

- 63) Le 8 juin 2013, une réunion de haut niveau sur le thème Nutrition for Growth / Nutrition pour la croissance s'est tenue à Londres.** Des dirigeants du monde entier, y compris de pays SUN, se sont réunis pour signer un Pacte mondial de nutrition pour la croissance qui devrait aider à éviter qu'au moins 20 millions d'enfants souffrent d'un retard de croissance et à sauver un minimum de 1,7 million de vies d'ici 2020. Le pacte mondial a été approuvé par 90 parties prenantes, dont des partenaires du développement, des entreprises, la communauté scientifique et des organisations de la société civile. D'ambitieux engagements individuels de lutte contre la faim et la malnutrition ont été pris, dont un certain nombre de promesses faites par 19 pays SUN. Dix jours plus tard, les dirigeants du G8 de Lough Erne ont diffusé le communiqué suivant :

"Nous nous félicitons du Pacte mondial de nutrition pour la croissance, annoncé récemment et qui fixe des objectifs de réduction de la sous-nutrition pour 2020. Nous nous félicitons également des engagements financiers et politiques pris pour accélérer les progrès de la lutte contre la sous-nutrition des femmes et des jeunes enfants. Les progrès concernant ces engagements doivent faire l'objet de bilans et de comptes rendus réguliers, notamment dans le cadre du Mouvement SUN (Renforcement de la nutrition) auquel nous continuons d'apporter notre soutien."

- 64) Un rassemblement visant à attirer l'attention sur la nutrition lors du G8 a été organisé par la campagne Enough Food for Everyone Food IF,** un groupe militant pour que cesse la faim dans le monde, et a rassemblé 45 000 personnes. Les alliances de la société civile du SUN ont fait campagne au **Bangladesh, au Ghana, au Népal, en Tanzanie, en Ouganda** et en **Zambie**, sous forme de tables rondes avec des hommes politiques, de rassemblements publics, de concerts et de débats, dans le but de demander aux gouvernements respectifs de faire le nécessaire pour vaincre la faim et la malnutrition.

Processus 2 : L'évolution du cadre politique et juridique



Marqueurs de progrès 1-6 pour le Processus 2

65) Un cadre juridique et politique cohérent permet à une gouvernance efficace de renforcer la nutrition autour des objectifs du gouvernement. Ces deux types de cadre permettent la gouvernance efficace des efforts de renforcement de la nutrition, de façon à réduire la duplication et à améliorer la redevabilité mutuelle.

66) Le droit à une alimentation et une nutrition convenables sous-tend le Mouvement SUN. En plus des politiques, des plans et des directives nationaux sur la nutrition, les cadres politiques et juridiques les plus étroitement liés à la lutte contre la sous-nutrition comprennent des politiques sur la mise en œuvre du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel, des cadres juridiques pour les congés de maternité, des normes sur la fortification des aliments, l'iодation du sel et le *Codex Alimentarius*.

Mise en œuvre du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel

67) En 2011, la résolution 63.23 de l'AMS sur la nutrition du nourrisson et du jeune enfant a souligné la nécessité d'accroître les pratiques d'allaitement exclusif, d'introduire en temps voulu une alimentation de complément adaptée et de poursuivre l'allaitement au minimum jusqu'aux deux ans de l'enfant. Ainsi, la série 2013 du Lancet estimait que les défaillances en matière d'allaitement sont à l'origine de plus de 800 000 décès d'enfants chaque année¹⁸.

68) Toutefois, la seule promotion de l'allaitement ne suffit pas. Le Code international, adopté par l'AMS en 1981 et suivi de nombreuses résolutions, est une norme mondiale minimale visant à promouvoir une alimentation appropriée pour les nourrissons et les jeunes enfants en les protégeant des dérives commerciales. Même dans les pays où des dispositions du Code ont été adoptées dans la législation nationale, des violations subsistent. Les entreprises s'exposent à des sanctions pénales en cas de manquement au Code lorsque ce dernier a été intégré à la législation nationale. De nombreuses entreprises ne respectent pas leurs obligations en la matière d'après les organisations de la société civile, qui recommandent le développement d'un suivi indépendant des pratiques commerciales¹⁹.

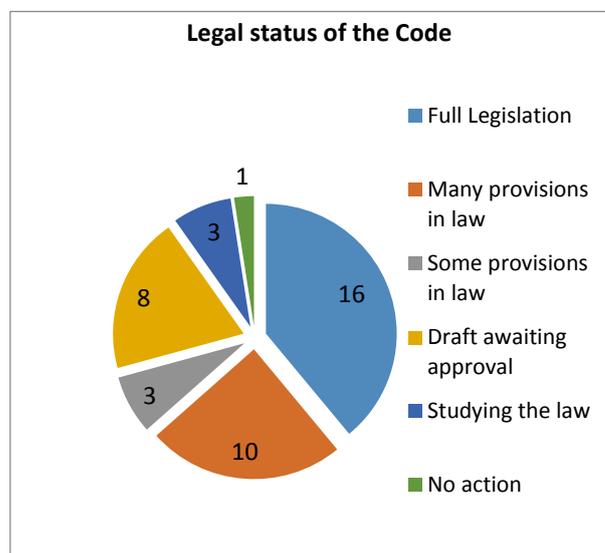
¹⁸ The Lancet, Maternal and Child Nutrition, Paper 1, Juin 2013, p15

¹⁹ http://www.ibfan.org/art/post-2015_08-01-2012_IBFAN-input_2_.pdf et rapport Superfood for Babies <http://www.savethechildren.org.uk/resources/online-library/superfood-babies>

Le Kenya a rejoint le Mouvement SUN en septembre 2012. En novembre de la même année, le gouvernement a lancé le Plan national d'action pour la nutrition (2012-2017) qui s'aligne sur le Plan de développement à moyen terme, plus vaste, du gouvernement. La législation sur la nutrition a été renforcée au Kenya. En septembre 2012, le Parlement a adopté la loi sur le contrôle et la réglementation des substituts du lait maternel, qui intègre les recommandations du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel. Cette loi interdit également l'étiquetage ou la commercialisation d'aliments de complément à destination des enfants entre 6 et 24 mois.

69) Seize pays SUN disposent d'une législation complète sur la commercialisation des substituts du lait maternel : Dix pays comptent de nombreuses dispositions dans leur législation, trois en comptent quelques-unes, huit ont défini des mesures préliminaires qui sont en attente d'approbation finale, trois étudient la loi et un n'a entrepris aucune action. Les pays rapportent sur les tendances de mise en œuvre et de suivi du Code via l'Assemblée mondiale de la Santé²⁰.

70) En outre, il est important de reconnaître et d'encourager les pratiques commerciales responsables : les entreprises jouent un rôle essentiel dans la situation nutritionnelle des individus. L'indice d'accès à la nutrition, lancé en mars 2013, vise à encourager les entreprises de transformation et de commercialisation des aliments en ce sens, en récompensant systématiquement les bonnes pratiques et en identifiant les moins bonnes.



La mise en œuvre efficace du cadre politique et du cadre juridique passe souvent par une coopération avec les entreprises et par un suivi de la société civile. Ainsi, lors de la réunion de Londres Nutrition pour la croissance, 22 entreprises se sont engagées à placer la nutrition au centre de leurs pratiques en introduisant des politiques destinées à préserver la productivité et la santé des employés et en améliorant leurs politiques en matière de santé maternelle, en prévoyant notamment un soutien aux mères allaitantes. Leur but est d'améliorer la nutrition, et donc la productivité, de plus de 900 000 de leurs employés.

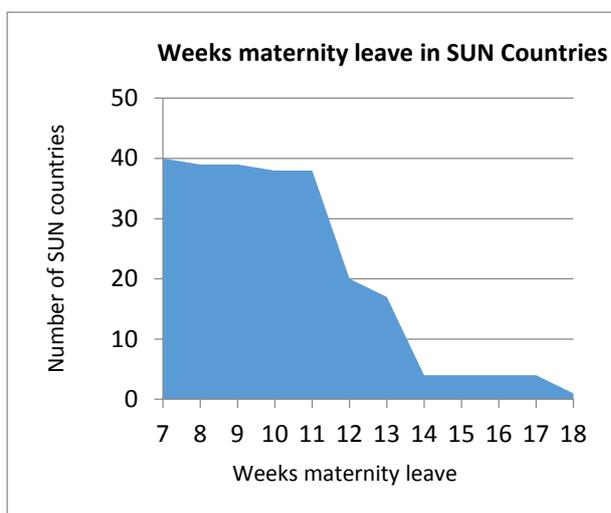
Le cadre juridique du congé maternité

71) Aussi évident que cela puisse paraître, l'allaitement ne peut être pratiqué que lorsqu'une mère est auprès de son bébé. Il s'agit là d'une responsabilité collective. Un aménagement des conditions de travail

²⁰WHO. Country implementation of the International Code of Marketing of Breast-milk Substitutes: status report 2011. Geneva, World Health Organization, 2013. <http://www.who.int/nutrition/publications/infantfeeding/statusreport2011/en/index.html>

des mères de nourrissons pourrait améliorer les pratiques d'allaitement exclusif des femmes travaillant dans tous les secteurs, y compris le secteur informel²¹.

72) Tous les pays SUN sauf un ont instauré un congé maternité rémunéré légal mais il reste encore à faire



pour s'assurer que le congé maternité est accessible dans le secteur informel. Dix-huit pays prévoient un congé maternité d'au moins 14 semaines, qui est le minimum recommandé par l'Organisation internationale du travail (OIT). Cette durée varie considérablement d'un pays à l'autre : de 52 jours au Népal à 18 semaines en République kirghize²². 46 % des pays SUN déclarent que la source de financement du congé maternité provient de l'employeur, 34 % qu'elle vient de la sécurité sociale et 15 % que la source de financement est mixte. Dans 5 % des cas, le financement est inconnu ou non assuré²³.

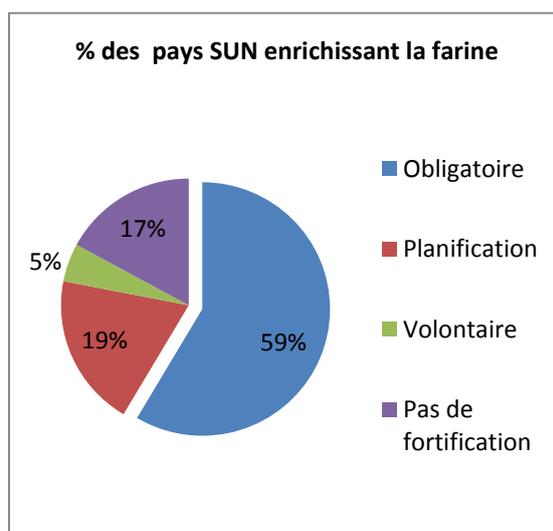
73) Toutefois, des questions subsistent :

dans quelle mesure les dispositions réglementaires s'appliquent-elles en pratique ? Dans quelle mesure sont-elles exécutoires ? Dans de nombreuses économies, le congé légal de maternité rémunéré est en déclin rapide en raison de la mondialisation et des énormes changements subis par les marchés du travail ces 25 dernières années.

Les normes sur la fortification des aliments

74) Lorsque les individus ne peuvent pas avoir accès aux micronutriments par le biais d'une alimentation diversifiée, produite localement et à un prix accessible, il peut être souhaitable d'enrichir certains condiments et denrées, comme le sel, le sucre ou l'huile. La fortification consiste à augmenter la teneur en micronutriments essentiels, comme les vitamines et les minéraux, pour améliorer la qualité nutritionnelle. La fortification obligatoire constitue donc une source fiable et durable d'alimentation enrichie, ce qui représente un avantage en termes de santé publique²⁴.

75) Avec l'urbanisation croissante, la dépendance aux aliments transformés devient la norme pour la plupart des pauvres des zones urbaines. La fortification obligatoire et imposée des denrées de base, des condiments et des aliments transformés représente un moyen durable et économique d'améliorer la nutrition. Les acteurs du Mouvement SUN ont la possibilité de jouer un rôle moteur et d'étudier les meilleures pratiques applicables en la matière.



²¹ http://www.ibfan.org/art/post-2015_08-01-2012_IBFAN-input_2_.pdf

²² http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/@publ/documents/publication/wcms_124442.pdf

²³ ILO (OIT). Maternity at work: A review of national legislation. Second edition, 2010. Annex 1

²⁴ http://www.who.int/nutrition/publications/micronutrients/GFF_Part_1_en.pdf p31

76) Vingt-quatre pays du Mouvement SUN pratiquent la fortification obligatoire du blé, du maïs ou du riz.

Dans cinq pays SUN, il est obligatoire d'enrichir le blé ET le maïs (**Salvador, Kenya, Nigeria, Tanzanie et Ouganda**). Huit pays prévoient d'adopter une législation en la matière et dans deux pays SUN (**Namibie et République démocratique du Congo**), la fortification restera volontaire²⁵. Dans les sept pays SUN restants, aucune information n'est disponible ou aucune fortification n'est pratiquée.

Iodation du sel

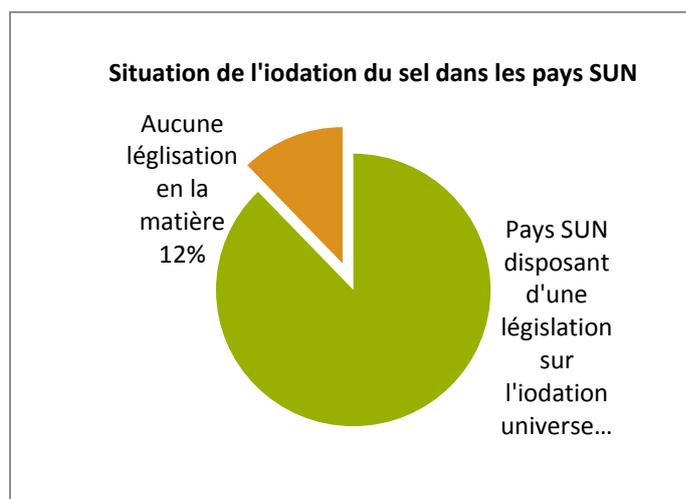
77) La carence en iode affecte le développement cérébral et est la première cause de lésions cérébrales évitables et de faiblesse du quotient intellectuel (QI) chez les enfants du monde entier.

Elle nuit aussi à la santé des femmes, de même qu'à la productivité économique et à la qualité de la vie. L'iodation universelle du sel (IUS) est considérée comme une mesure simple, sûre et économique pour lutter contre

la carence en iode. D'après la Banque mondiale, son coût s'élève à 0,05 USD par an et par enfant.

78) Trente-six pays SUN ont adopté des réglementations pour l'iodation du sel.

Toutefois, d'après des études de 2007, même après 15 années d'interventions mondiales en IUS, seuls 70 % des ménages des pays en voie de développement ont accès à du sel iodé. Les programmes sont au point mort et, dans certains cas, la couverture du sel iodée a diminué. De nouveaux modèles sont nécessaires pour atteindre les populations plus difficilement accessibles et étendre la couverture et pour garantir que résultats



s'inscrivent dans la durée²⁶.

Le Codex Alimentarius

79) La Commission du Codex Alimentarius, dirigée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), définit des normes internationales sur la sécurité et la qualité des aliments

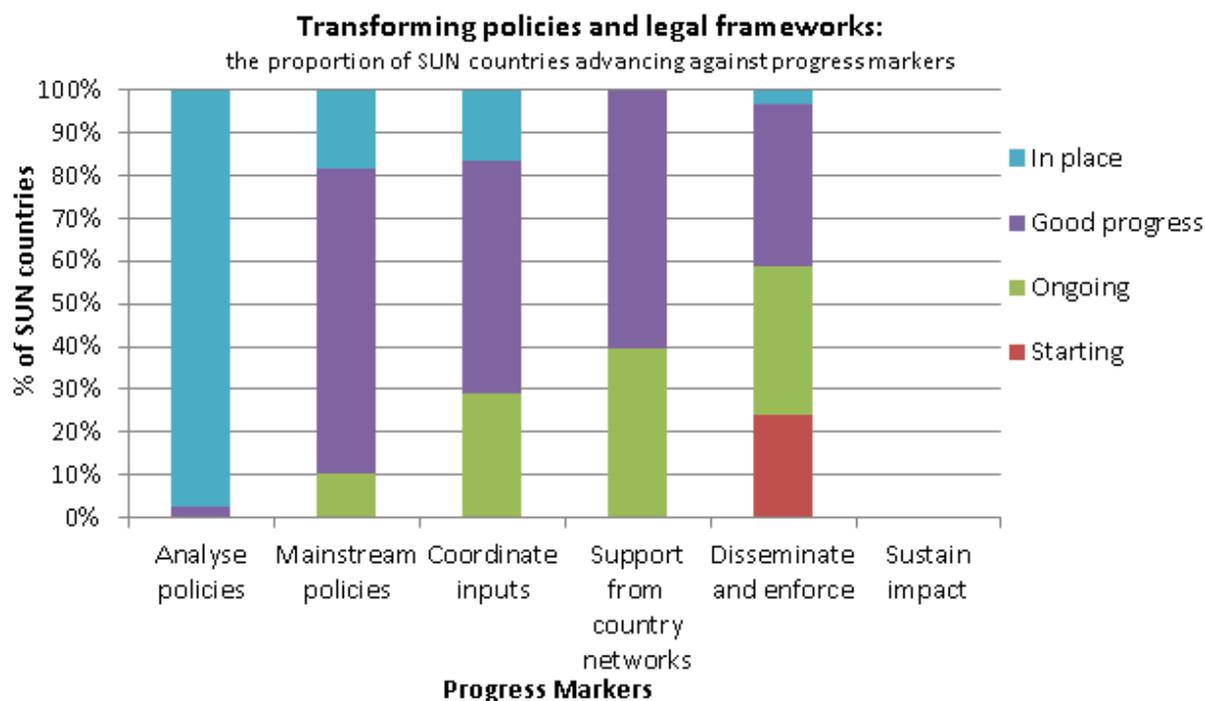
afin de promouvoir une alimentation plus sûre et plus nutritive pour les consommateurs. Dans de nombreux cas, les normes du Codex servent de base aux législations nationales et fournissent des repères de sécurité sanitaire des aliments pour le commerce international des denrées alimentaires. En juillet 2013, la Commission a adopté des directives révisées et mises à jour sur les préparations alimentaires d'appoint destinées aux nourrissons du deuxième âge et aux enfants en bas âge ainsi que des valeurs de référence pour les nutriments associés aux maladies non transmissibles liées à l'alimentation²⁷.

80) Le graphique suivant résume les résultats obtenus par rapport aux marqueurs de progrès pour ce processus :

²⁵ http://www.ffinetwork.org/global_progress/index.php

²⁶ <http://www.gainhealth.org/programs/USI> accessed 14/08/2013

²⁷ <http://www.fao.org/news/story/en/item/179663/icode/>



81) Marqueur de progrès 1 : Une analyse des politiques et des programmes existants permet au pays SUN d'identifier ceux étant les plus pertinents en termes d'amélioration de la nutrition et d'identifier les éventuelles lacunes. Vingt-neuf pays SUN ont procédé à un état des lieux de leurs réglementations et de leurs politiques nutritionnelles ; le **Nigeria** prépare notamment une révision de sa politique nutritionnelle nationale. Le Réseau du système des Nations Unies prévoit le renforcement de ses capacités pour appuyer les pays dans l'analyse de leurs politiques conformément aux normes établies.

82) Marqueur de progrès 2 : S'assurer que les politiques des réseaux nationaux reflètent les priorités nutritionnelles nationales permet de viser un objectif commun. Tous les pays SUN déclarent que l'intégration des politiques nutritionnelles progresse ; les réseaux nationaux de sept pays SUN sont satisfaits de la façon dont le cadre politique et le cadre législatif sont utilisés par les parties prenantes.

L'an passé, le **Mali** et le **Zimbabwe** ont adopté une politique nutritionnelle qui représente une étape importante dans l'alignement des partenaires autour des priorités nationales. La politique nutritionnelle du Zimbabwe a été lancée par le président en mai 2013.

83) Marqueur de progrès 3 : La coordination des contributions multisectorielles dans un nouveau cadre politique et juridique peut aider à améliorer l'alignement.

Depuis septembre 2012, l'**Indonésie**, le **Népal**, la **Gambie** et l'**Ouganda** rapportent avoir avancé dans la définition de directives ministérielles pour l'intégration de la nutrition dans les politiques sectorielles.

84) M
arque
ur de

progrès 4 : Ce marqueur de progrès analyse si les pays révisant leur cadre politique et juridique le font avec

Le Ghana a intégré les commentaires des parties prenantes nationales et des membres des réseaux mondiaux avant de finaliser sa politique nutritionnelle, qui est sur le point d'être adoptée.

80

l'appui des réseaux nationaux. Parmi les éléments recherchés, citons l'existence de stratégies et de politiques mises à jour spécifiques à la nutrition, de politiques sectorielles mises à jour dans des approches sectorielles contribuant à la nutrition et d'une législation complète concernant la nutrition. Les éléments de la législation qui semblent avoir le plus d'impact sur la sous-nutrition comprennent le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel, la fortification des aliments, le congé maternité, l'iodation du sel et les lois sur le droit à l'alimentation. Les pays cherchent à établir une cohérence politique entre les divers ministères et, pour cela, ils élargissent le soutien politique à des groupes tels que les parlementaires.

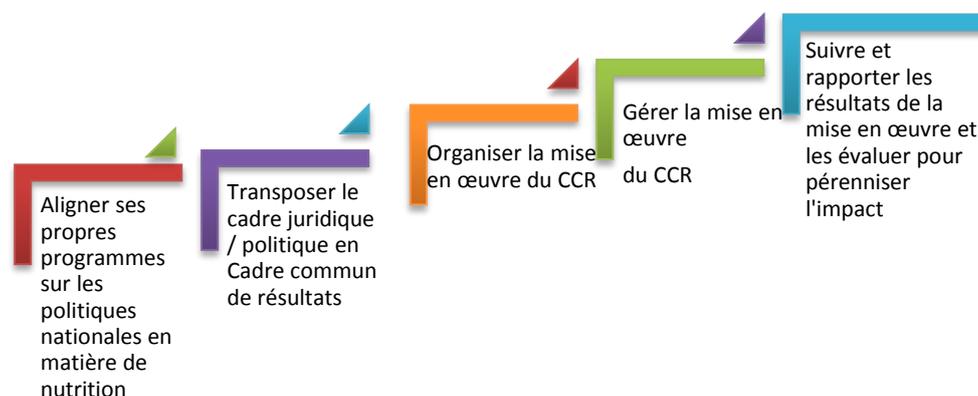
85) Marqueur de progrès 5 : Pour que le cadre politique et le cadre juridique commencent à avoir un effet sur la sous-nutrition, ils doivent être diffusés et appliqués. Neuf pays ont élaboré une stratégie gouvernementale de plaidoyer et de communication et sont en train d'accélérer sa mise en œuvre.

L'an passé, le **Malawi** a travaillé activement pour assurer une vaste diffusion de ses politiques nutritionnelles, notamment la Stratégie de communication et de formation à la nutrition du SUN qui est déployée dans la plupart des districts et vise différents publics.

Sept pays (**l'Indonésie, le Kenya, la République kirghize, le Nigeria, le Pérou, la Sierra Leone et le Sri Lanka**) déclarent avoir identifié des champions de la nutrition et travailler avec ces derniers.

86) Marqueur de progrès 6 : Soutenir l'impact du cadre politique et du cadre juridique d'un pays en faveur de la nutrition passe par un suivi et un reporting à long terme. Pour cela, des études et des évaluations des diverses parties prenantes nationales seraient nécessaires et permettraient de renforcer l'alignement intersectoriel. Il n'est pour l'instant pas possible d'évaluer totalement l'impact de l'alignement des politiques entre les secteurs, qui nécessite une meilleure compréhension des éléments de base.

Processus 3 : L'évolution de la mise en œuvre - le Cadre commun de résultats



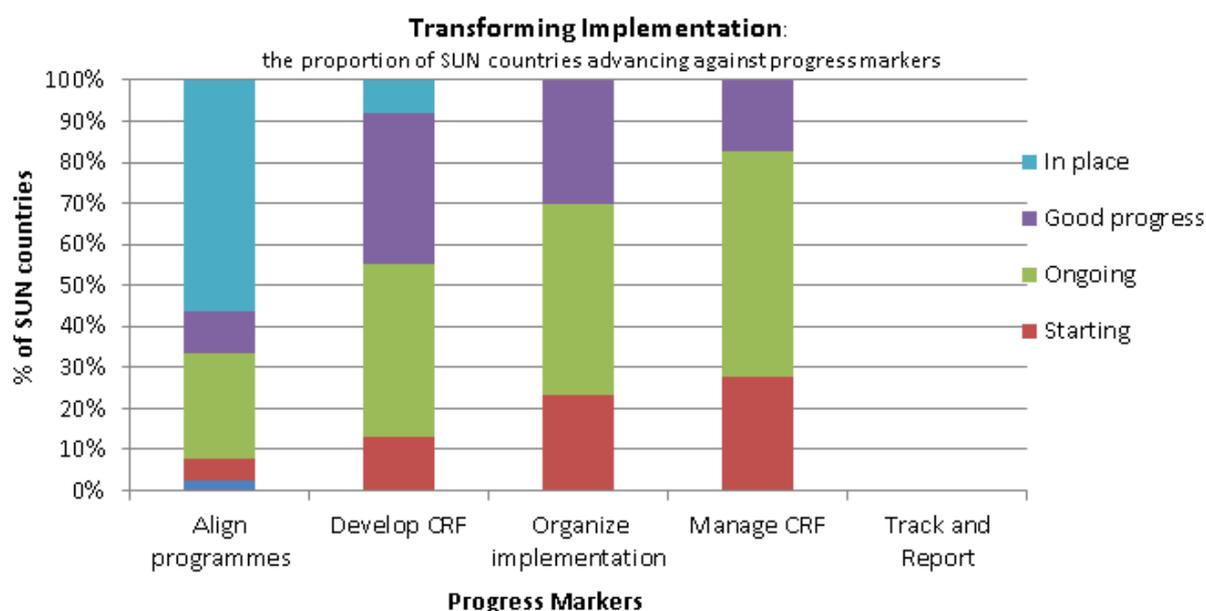
Marqueurs de progrès 2-5 pour le Processus 3

87) Le Cadre commun de résultats (CCR) permet aux parties prenantes d'aligner leurs programmes sur des objectifs communs afin d'améliorer la nutrition de façon durable et à l'échelle adéquate. Ce dispositif permet de planifier des actions communes autour de priorités et d'objectifs communs et aide à affecter efficacement les ressources ce qui, tout en tenant compte des recommandations techniques, passe par un soutien politique. Il comprend des programmes ayant amélioré la nutrition sous forme de résultat spécifique, comme de bonnes pratiques nutritionnelles, l'amélioration de l'apport en micronutriments et le traitement de la malnutrition aiguë ; en outre, il aligne des programmes contribuant à améliorer la nutrition en luttant contre ses causes sous-jacentes, comme l'agriculture, la sécurité alimentaire, la

protection sociale, l'éducation, la santé publique, l'eau et l'assainissement, l'éducation, l'émancipation des femmes et la lutte contre la pauvreté.

88) Les pays SUN se trouvent à différentes phases de développement de leur Cadre commun de résultats. Si de nombreux pays ont bien développé des politiques nationales qui alignent des interventions nutritionnelles spécifiques avec des approches sectorielles contribuant à la nutrition, la transposition de ce procédé en un cadre commun de résultats efficace permettant l'organisation, la mise en œuvre et l'évaluation de l'impact s'avère plus difficile. Toutefois, les pays axent leurs efforts sur son application pratique et invitent leurs partenaires à collaborer.

89) En résumé, les marqueurs de progrès indiquent les données suivantes :



90) Marqueur de progrès 1 : Les politiques nutritionnelles nationales fixent des objectifs et des cibles d'amélioration de la nutrition sur lesquels les parties prenantes des réseaux SUN s'engagent à s'aligner. Ce marqueur de progrès cherche à déterminer si les participants des plateformes multi-acteurs nationales connaissent et commencent à utiliser, les priorités nationales sur lesquelles aligner leurs propres interventions nutritionnelles spécifiques et leurs approches sectorielles contribuant à la nutrition. L'an passé, la façon dont les parties prenantes nationales se sont alignées sur les cibles et les objectifs nationaux d'amélioration de la nutrition a nettement progressé. Dans 22 pays SUN, les parties prenantes nationales estiment qu'elles alignent déjà leurs propres programmes sur les priorités nationales.

91) Marqueur de progrès 2 : Au moyen du cadre politique et juridique existant ou mis à jour, les pays développent un cadre commun de résultats pour le renforcement de la nutrition. Dans les pays SUN, il est de plus en plus admis que les divers secteurs doivent travailler ensemble pour s'assurer que les interventions nutritionnelles spécifiques et les approches contribuant à la nutrition bénéficient aux

Le Bénin, notamment, a bien progressé pour s'assurer que sa "Feuille de route SUN pour la mise en œuvre" est alignée sur les approches à court comme à long termes du "Programme national d'alimentation et de nutrition axé sur les résultats" et du "Programme national de sécurité alimentaire". Dans son plan national de nutrition, **l'Éthiopie** a présenté les résultats attendus dans les secteurs pouvant agir dans l'amélioration de la nutrition.

populations vulnérables, notamment les femmes et les enfants. Si la priorité est d'accélérer la mise en œuvre des interventions nutritionnelles spécifiques faisant partie des plans nationaux de nutrition, les pays sont conscients que d'autres secteurs, au-delà de la santé, doivent pouvoir utiliser leurs plans pour agir sur les déterminants essentiels de la sous-nutrition (notamment la disponibilité de denrées alimentaires nutritives sur les marchés, la prolongation de l'éducation des filles et un meilleur accès à l'eau potable et à l'assainissement). Les pays disposant déjà d'un plan national de nutrition étudient sa capacité de mise en œuvre dans chaque secteur concerné et créent des liens favorables avec d'autres plans. Ce procédé permet aux mécanismes de mise en œuvre de tenir compte de la capacité d'action et s'assurer une synergie autour d'un ensemble d'indicateurs convenus pouvant être utilisés au cours de discussions multisectorielles. Ces éléments sont présents dans de nombreux pays.

92) Marqueur de progrès 3 : Les parties prenantes nationales s'organisent pour mettre en œuvre des programmes conformes au Cadre commun de résultats.

Le Népal, le Pérou et l'Éthiopie amplifient leur action sur les régions reculées et mal desservies tandis qu'Haïti, **le Sénégal** et le **Bangladesh** progressent dans la mise en œuvre du niveau infranational via une étroite coordination avec les organisations non gouvernementales communautaires. Depuis le rapport annuel 2012, **le Mozambique** a progressé dans la planification et le suivi multisectoriels axés sur les résultats au niveau provincial, ce qui devrait éclaircir les rôles et les responsabilités des différentes parties

mise en œuvre dans les divers secteurs, les parties prenantes doivent faire en sorte que leurs programmes alignés soient bien conçus et exécutés pour maximiser l'impact sur la nutrition. La mise en œuvre passe par une discussion entre les niveaux national et local au sein des différents secteurs ainsi que par une coordination horizontale entre ces derniers. Si la plupart des pays développent leurs capacités à produire des résultats au sein de secteurs spécifiques, certains recherchent explicitement les capacités manquantes dans les divers secteurs afin de s'assurer que les communautés puissent bénéficier

d'un éventail d'interventions répondant à leurs besoins.

93) Marqueur de progrès 4 : Une gestion efficace du Cadre commun de résultats permet aux pays d'anticiper les domaines ayant besoin d'un effort concerté pour améliorer la mise en œuvre.

Le recueil de données actuelles et de bonne qualité représente souvent un défi. Les pays SUN reconnaissent de plus en plus l'utilité de disposer d'un ensemble limité de données pouvant être utilisé dans tous les secteurs pour que la mise en œuvre puisse être améliorée par le biais d'études multisectorielles. Un cadre commun multisectoriel de suivi-évaluation s'avère particulièrement difficile à développer pour certains pays tandis que dans d'autres, la mise en œuvre est en cours mais une aide est nécessaire pour améliorer la production d'analyses et de rapports. Dix pays SUN déclarent avoir amélioré la gestion de leur Cadre commun de résultats, avoir instauré et utiliser des systèmes de suivi et avoir commencé à suivre la mise en œuvre conformément à leurs plans nationaux.

Le Népal indique avoir bien progressé dans la décentralisation du système de suivi de son "Plan national de nutrition multisectoriel" au niveau des districts.

94) Marqueur de progrès 5 : Les pays vont de plus en plus utiliser leur Cadre commun de résultats pour évaluer l'impact de leurs programmes.

Depuis 2012, **le Népal, le Pérou et le Burundi** estiment qu'il est prioritaire d'instaurer des systèmes qui permettront de mieux comprendre l'impact des actions entreprises.

encore trop tôt pour déterminer dans quelle mesure le CCR contribue à améliorer durablement les indicateurs nutritionnels. Les informations disponibles ont été collectées lors de discussions avec des réseaux

nationaux et non avec des Points focaux des gouvernements (pour l'instant). De nombreuses parties prenantes nationales considèrent qu'il est nécessaire d'utiliser des informations obtenues de multiples sources pour évaluer l'effet cumulé des efforts de collaboration.

Processus 4 : Amélioration du suivi financier avec mobilisation de ressources supplémentaires



Marqueurs de progrès 3-5 pour le Processus 4

- 95) La mobilisation de ressources nationales et mondiales est cruciale pour permettre des avancées durables en matière de santé et de développement des individus et des communautés.** Consolider le soutien apporté aux plans nationaux de nutrition est une priorité pour le Mouvement SUN. En comprenant l'approche et les objectifs nutritionnels uniques de chaque pays SUN ainsi que les ressources nécessaires pour mettre efficacement en œuvre les plans en la matière, les parties prenantes du Mouvement SUN sont mieux placées pour prendre des décisions éclairées sur les politiques, les programmes et les investissements.
- 96) En juin 2013, le Lancet a publié sa deuxième série sur la nutrition maternelle et infantile.** La série comprenait une analyse révisée des coûts totaux *supplémentaires* nécessaires pour atteindre une couverture de 90 % de la population dans le besoin, dans 34 pays les plus affectés (c'est-à-dire pas seulement des pays SUN, même si la plupart d'entre eux font effectivement partie des plus touchés), avec 10 interventions nutritionnelles spécifiques, soit 9,6 milliards USD par an²⁸. Cet investissement annuel devrait aider à sauver près d'un million de vies.
- 97) Il est impératif d'investir d'importantes ressources nationales pour atteindre cet objectif.** Les partenaires extérieurs investiront plus volontiers dans les plans de renforcement de la nutrition si les gouvernements des pays SUN prennent eux-mêmes des engagements financiers. Selon le Lancet, 3 à 4 milliards USD supplémentaires par an provenant de donateurs extérieurs, en plus des investissements nationaux, feraient une différence considérable pour la nutrition infantile. Les investissements privés en nutrition, c'est-à-dire provenant des particuliers et des entreprises, ne sont pas quantifiés.
- 98) Si les investissements dans des interventions nutritionnelles spécifiques ont un impact immédiat,** les investissements dans les éléments permettant d'accélérer les améliorations en matière de nutrition (comme l'émancipation des femmes, la santé, l'éducation, un meilleur accès à l'eau potable et à l'assainissement, l'agriculture et la sécurité alimentaire et la résilience au changement climatique) sont essentiels si l'on veut pérenniser l'impact. Il reste difficile de calculer le coût des approches sectorielles contribuant à la nutrition : dans l'aide au développement destinée à la santé, la part spécifiquement

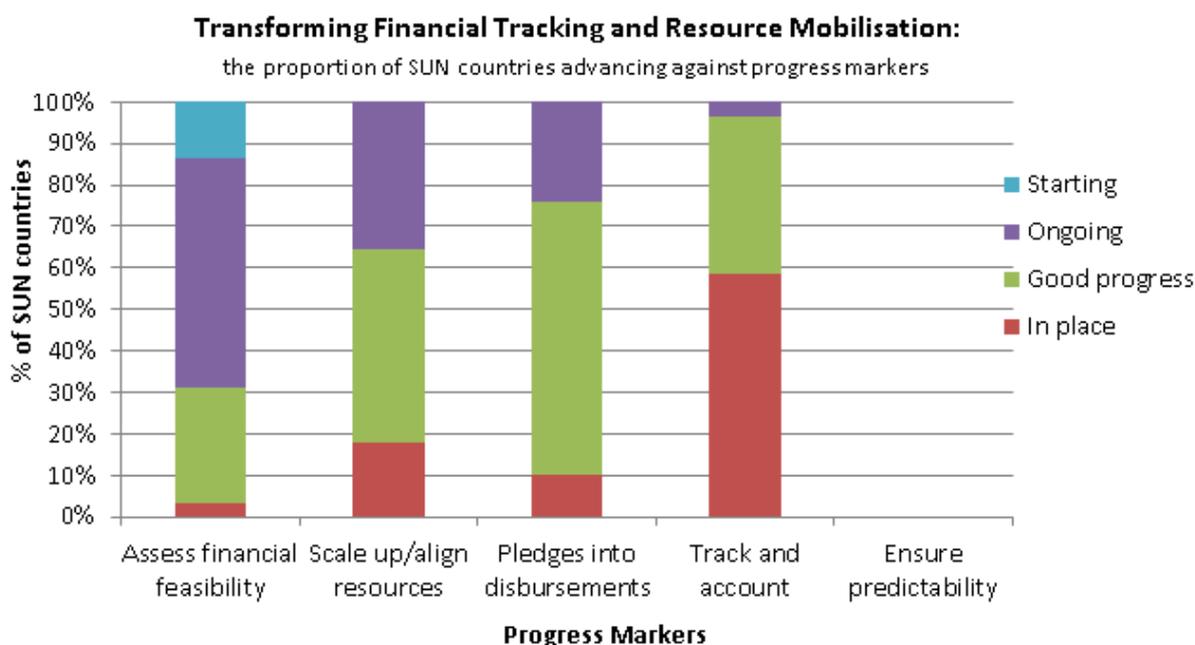
²⁸Lancet, p58. Nota - Ce montant est inférieur à l'estimation de 2008 qui s'élevait à 11,8 milliards car cette dernière comprenait une estimation de 1,2 milliard USD pour le renforcement des capacités, le suivi et l'évaluation.

affectée à la nutrition n'est pas clairement établie et les fonds attribués à des programmes nutritionnels recourent généralement des programmes existants en matière de santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant²⁹. La gouvernance de ces programmes (y compris le suivi et l'évaluation participatifs ainsi que le renforcement de la capacité à produire des résultats) implique également des coûts protégeant ces investissements.

99) Les pays SUN sont à des phases différentes de mobilisation et de recensement des ressources financières. Les gouvernements font évoluer le mode d'affectation, d'alignement et de comptabilisation des ressources nationales destinées à l'amélioration des résultats nutritionnels. Des changements progressifs se sont produits dans la façon de chiffrer les programmes nationaux, d'identifier les déficits et de mobiliser et recenser les ressources nationales et extérieures.

100) Un financement pluriannuel prévisible est nécessaire pour pérenniser l'impact nutritionnel et les pays SUN s'appuient sur les efforts fournis. L'an passé, les efforts ont été axés vers la mobilisation et le recensement des ressources financières nationales et mondiales. Il appartient à chacun au sein du Mouvement d'aider les pays à renforcer ces systèmes. Il reste encore du travail à accomplir pour améliorer l'efficacité de l'aide financière en renforçant la qualité des résultats.

101) En résumé, les marqueurs de progrès indiquent les données suivantes :



102) Marqueur de progrès 1 : Afin d'anticiper les besoins de financement, les pays et leurs partenaires doivent évaluer la faisabilité financière de leur plan national de renforcement de la nutrition. Les pays revoient leur plan national chiffré en fonction des ressources disponibles et attendues. Le Mouvement SUN a appuyé l'analyse de 20 plans chiffrés et la majorité des pays SUN travaillent actuellement sur ce plan ou sont sur le point de le finaliser. Quatre pays déclarent avoir terminé leur plan chiffré basé sur la faisabilité financière.

L'an passé, **l'Éthiopie, la Namibie, la Sierra Leone** et la **Tanzanie** ont mis à jour ou achevé leur plan chiffré, tandis que le **Zimbabwe** est en train de chiffrer son plan de mise en œuvre stratégique. Le **Rwanda** est en train de réviser son plan existant.

²⁹ Jui

103) Marqueur de progrès 2 : Renforcement et alignement des ressources : Les gouvernements affectent des budgets et mobilisent des ressources supplémentaires pour réduire les déficits de

L'Éthiopie, le Malawi, Madagascar, le Mozambique et l'Ouganda ont identifié les investissements des partenaires extérieurs par rapport à leurs plans nationaux multisectoriels de nutrition pour mieux identifier les domaines d'intervention les plus susceptibles d'être sous-financés.

financement. Si aucun pays SUN n'est actuellement en mesure d'estimer avec précision les déficits de financement, certains commencent à fournir des estimations et à discuter avec les investisseurs pour savoir où il conviendrait d'affecter ces ressources limitées.

104) Marqueur de progrès 3 : En 2013, d'importantes promesses ont été prises par les gouvernements des pays SUN et leurs partenaires engagés dans le renforcement de la nutrition. Traduire ces promesses par des décaissements va prendre un certain temps. Les pays poursuivent leur travail d'identification de leurs propres ressources et obtiennent des engagements extérieurs.

La plupart de ces engagements ont été pris lors de l'évènement Nutrition pour la croissance du 8 juin 2013

Le Bangladesh, l'Éthiopie, le Guatemala, l'Indonésie, le Malawi, la Namibie, le Népal, le Nigeria, le Pérou, le Sénégal, la Sierra Leone, la Zambie et le Zimbabwe se sont engagés à maintenir ou à augmenter leurs investissements en nutrition à court et à moyen termes. S'il reste encore du chemin à parcourir à la majorité des pays SUN avant de pouvoir déclarer des décaissements réels, sept pays se disent confiants quant aux progrès à venir. **Le Guatemala, le Pérou et le Népal** rapportent des améliorations depuis septembre 2012 et, selon les parties prenantes du **Nigeria**, les systèmes existants peuvent être ajustés pour suivre les décaissements.

à Londres. Voici quelques exemples d'engagements financiers des pays SUN pour le renforcement de la nutrition :

- **L'Éthiopie** s'est engagée à affecter des fonds nationaux supplémentaires d'un montant de 15 millions USD par an en faveur de la nutrition jusqu'en 2020 et le pays s'appuie sur le système de coordination multisectoriel existant pour accélérer le renforcement d'interventions nutritionnelles ayant fait leur preuve.
- **Le Guatemala** va augmenter le budget accordé à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de 32 % d'ici 2014 (par rapport à 2013), en utilisant une approche intersectorielle visant à promouvoir la sécurité alimentaire et la nutrition.
- **La République de Guinée** va accroître le budget national réservé aux interventions nutritionnelles de 10 % d'ici 2020.
- **Le Malawi** va adopter une loi sur la nutrition d'ici 2016 et revoir sa politique et sa stratégie nationales d'ici décembre 2013. La part des dépenses gouvernementales annuelles totales attribuées à la nutrition va passer de 0,1 % à 0,3 % en 2020.
- **Le Niger** va accroître son enveloppe budgétaire nationale pour intégrer d'autres interventions nutritionnelles en plus de l'achat d'aliments thérapeutiques.
- **Le Nigeria** va continuer d'affecter chaque année des fonds fédéraux annuels moyens de 10 millions USD aux interventions nutritionnelles spécifiques et, dans le budget de 2014, il va réaffecter 20 millions USD en faveur d'interventions nutritionnelles spécifiques dans l'enveloppe fiscale existante.
- **Le Sénégal** va accroître les fonds destinés à la nutrition de 2,8 milliards FCFA par an en 2015, conformément à sa promesse de 2011. Cet investissement direct sera renforcé pour assurer une couverture intégrale des femmes et des enfants grâce à des interventions nutritionnelles efficaces.
- **La Sierra Leone** va augmenter les fonds gouvernementaux attribués à la sécurité alimentaire et la nutrition et va créer une ligne budgétaire spécifique pour la nutrition dans les budgets des ministères de la Santé et l'Assainissement, de l'Agriculture et d'autres ministères concernés.

- **Le Sri Lanka** s'est engagé à augmenter les ressources nationales financières et techniques en faveur de la nutrition dans les secteurs de la santé, de l'agriculture et de l'éducation jusqu'à 30 % d'ici 2016, et dans les autres principaux secteurs de 10 % par rapport aux niveaux actuels, à compter de 2014.
- **La Tanzanie** va procéder à une révision des dépenses publiques de nutrition qui permettra au gouvernement de connaître la composition des dépenses des interventions nutritionnelles spécifiques et de celles contribuant à la nutrition. Ces informations seront ensuite publiées.
- **Le Yémen** va développer les ressources humaines en faveur de la nutrition de 10-20 %.
- **La Zambie** va augmenter les dépenses gouvernementales en nutrition pour atteindre les 30 USD supplémentaires par enfant de moins de cinq ans prévus pour renforcer les interventions nutritionnelles à fort impact. Le pays va verser des fonds de contrepartie aux ressources des partenaires supplémentaires via des lignes budgétaires existantes et nouvelles afin d'augmenter les contributions financières d'au moins 20 % par an sur les 10 années à venir.
- **Le Zimbabwe** va apporter 3,04 millions USD en faveur des programmes de nutrition et va travailler avec ses partenaires pour combler les lacunes qui subsistent. Selon le gouvernement, 35,5 millions USD sont nécessaires pour renforcer la nutrition entre 2013 et 2015.

105) Marqueur de progrès 4 : Le suivi et la comptabilisation des dépenses de nutrition dans le cadre des plans nationaux sont importants pour assurer la confiance de tous les investisseurs.

Ce travail est en cours dans tous les pays SUN et certaines difficultés ont été rapportées pour suivre les investissements dans les secteurs contribuant à la nutrition. Le défi des années à venir sera de s'assurer que des fonds sont disponibles et qu'ils sont dépensés efficacement.

Sept pays, **Madagascar, Haïti, le Mali, le Niger, l'Ouganda, le Burkina Faso** et le **Malawi**, ont créé une ligne budgétaire pour la nutrition au sein des ministères de tutelle. **Le Burundi, la Sierra Leone** et le **Bénin** prévoient de faire de même.

L'an passé, **le Népal, la Gambie, le Malawi, l'Éthiopie** et le **Bangladesh** déclarent avoir progressé dans l'établissement ou le renforcement des systèmes de suivi des dépenses nationales et extérieures pour la nutrition.

106) Marqueur de progrès 5 : Disposer d'un financement pluriannuel prévisible est un objectif à long terme qui implique un suivi durable pour s'assurer de l'impact sur la situation nutritionnelle. L'an passé, les parties prenantes nationales de 12 pays SUN déclarent avoir amélioré la prévisibilité du financement ; le **Burundi** est celui ayant le plus progressé en la matière. Les informations disponibles ont été collectées lors de discussions avec des réseaux nationaux et non avec des Points focaux des gouvernements (pour l'instant).

107) L'an passé, d'importants progrès ont été réalisés dans l'analyse des coûts du renforcement de la nutrition, la mobilisation des ressources et la conclusion d'accords visant à aligner ces investissements sur les plans nationaux. Toutefois, afin d'augmenter la prévisibilité, permettre une planification efficace et renforcer la redevabilité, il convient d'améliorer le recensement des ressources nationales et extérieures pour la nutrition ainsi que le suivi de l'impact de ces ressources.

108) Des engagements financiers ont été pris par diverses parties prenantes : l'Aide publique au développement accordée à la nutrition a augmenté d'environ 60 %, passant de 250 millions USD en 2008 à 420 millions USD en 2011. Les pays du G8 déclarent des augmentations de presque 50 % des dépenses bilatérales (interventions nutritionnelles spécifiques et interventions contribuant à la nutrition) entre 2009 et 2011, même si les mesures des interventions contribuant à la nutrition restent difficiles à définir³⁰. Les donateurs rapportent que les engagements financiers précédents en faveur de la nutrition aident les pays

³⁰ Lancet Series on Maternal and Child Nutrition, Juin 2013 (Série du Lancet sur la nutrition maternelle et infantile)

SUN à mettre en œuvre les programmes, et qu'une meilleure coordination entre les parties prenantes du SUN dans les pays SUN améliore l'alignement de ces ressources.

- 109) L'an passé, des engagements financiers sans précédent ont été pris en faveur du renforcement de la nutrition.** Le Pacte mondial de nutrition pour la croissance (Nutrition for Growth Compact) met en évidence les engagements de 14 gouvernements des pays SUN pour accroître les ressources nationales investies dans le renforcement des plans nationaux de nutrition³¹. De nouveaux engagements s'élevant à 4,15 milliards USD ont été pris pour lutter contre la sous-nutrition et quelque 19 milliards USD destinés à améliorer les résultats nutritionnels vont être investis dans des interventions sectorielles contribuant à la nutrition entre 2013 et 2020. Presque 80 % de ces ressources étant affectées à des approches contribuant à la nutrition, l'établissement de critères et d'indicateurs standardisés pour les programmes et les interventions contribuant à la nutrition doit être envisagé de toute urgence. Un mécanisme de financement faisant office de catalyseur est en cours de développement ; il pourrait permettre de soutenir le renforcement de la nutrition, de mesurer l'impact des actions entreprises et d'atteindre de meilleurs résultats en termes de nutrition. La communauté internationale s'efforce de soutenir l'élan donné à l'amélioration de la nutrition, et dressera l'inventaire des avancés et des engagements lors d'une réunion de haut niveau organisée à Rio de Janeiro en 2016.
- 110) Les engagements dans le cadre de la nutrition pour la croissance sont un grand pas en avant. Ces progrès rapprochent toujours plus du chiffre global du Lancet de 9,6 milliards USD par an.** Toutefois, même si l'importance d'investir dans la nutrition est clairement démontrée, l'incapacité à mesurer l'impact de ces ressources est préoccupante et, d'après les estimations d'études comme la série du Lancet, les ressources, les capacités et les fonds actuels sont insuffisants pour répondre à la demande.

Le recensement des ressources financières extérieures

- 111) Le recensement des ressources financières destinées à la nutrition est une tâche compliquée même si la façon la plus efficace d'y parvenir fait l'objet d'un consensus général.** Comprendre les ressources globales disponibles via l'APD (aide publique au développement) permettra d'identifier les déficits de financements au niveau national et de s'assurer que tous les plans nationaux multisectoriels du SUN, dont la qualité est garantie, bénéficient des ressources suffisantes. Le Réseau des donateurs du SUN s'efforce de rendre publiques les informations disponibles sur les investissements annuels, en commençant par les financements de 2010 comme base de référence. Les rapports des années 2010 et 2012 commenceront en avril 2014
- 112) Le Réseau des donateurs du Mouvement SUN** a jusqu'ici travaillé à l'élaboration d'une méthodologie commune pour accroître la redevabilité et améliorer le suivi des ressources externes d'aide au développement visant à réduire la sous-nutrition. Lors d'une réunion de haut niveau du SUN organisée par l'Union européenne à Bruxelles en mars 2013, les donateurs ont décidé de faire appel aux enseignements tirés lors d'autres processus sur le recensement des ressources. Améliorer le suivi des dépenses des donateurs pour la nutrition est important, non seulement à des fins de redevabilité, mais pour mesurer les progrès dans la mobilisation des ressources et l'amélioration de la qualité de l'aide pour la nutrition en mettant en évidence les lacunes et les changements d'orientation des investissements dans d'autres secteurs d'une manière qui aura un impact sur la nutrition. Une méthodologie commune apportera également une plus grande transparence dans le processus de suivi des investissements en matière de nutrition. Il est prévu qu'une méthodologie commune acceptée simple, mais rigoureuse, permettra d'améliorer la qualité et la disponibilité des données sur les dépenses de la nutrition. Finalement, cette méthodologie commune pourrait inspirer d'autres groupes dans l'élaboration des approches qui

³¹ https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/207274/nutrition-for-growth-commitments.pdf

permettront de suivre leurs investissements en matière de nutrition. Un travail est donc en cours pour s'assurer que la méthodologie de recensement des ressources peut être standardisée entre les divers donateurs, de façon cohérente, avec des classifications acceptées par toutes les parties concernées. En outre, si le recensement des ressources au niveau national et celui au niveau global visent des objectifs différents, l'approche globale et l'approche nationale seront cohérentes.

- 113)** Il n'existe actuellement aucune approche commune convenue de suivi des ressources d'aide au développement pour les "approches contribuant à la nutrition", bien qu'il y ait un code de secteur CAD-OCDE pour les rapports d'activités visant principalement les interventions spécifiques à la nutrition (12240). Les programmes contribuant à la nutrition essaient de créer quelque chose de différent pour la nutrition, comprennent un objectif ou un indicateur de la nutrition et contribuent aux résultats liés à la nutrition. Cette proposition de méthodologie représente une approche permettant aux donateurs de suivre avec précision et efficacité l'aide au développement externe en matière de nutrition
- 114)** Les investissements seront recensés dans les deux catégories suivantes ³²: a) les dépenses dans le cadre d'interventions nutritionnelles spécifiques et, b) les dépenses des interventions sectorielles contribuant à la nutrition.
- a)** Les engagements en matière de nutrition seront suivis en utilisant le code-objet CAD 12240 de "Nutrition de base". Tous les projets codés en vertu du présent code CAD seront considérés comme des engagements spécifiques en matière de nutrition. La note attribuée à ces projets sera de 100 %. Pour les donateurs qui peuvent demander plusieurs codes du CAD à une subvention lors des rapports dans le système de notification des pays créanciers de l'OCDE-CAD (CRS), la proportion de la subvention codée 12240 sera incluse.
- b)** Les engagements contribuant à la nutrition seront déterminés en utilisant un procédé se servant d'une combinaison de codes du CAD et d'une recherche par mot clé sur la base de données CRS, examinant chaque document de projet afin de déterminer les objectifs, les résultats attendus et les indicateurs, et de classer « l'intensité » de la contribution à la nutrition en deux sous-catégories : contribution *dominante* à la nutrition ou contribution *partielle à la nutrition*
- 115) Le Réseau des donateurs du Mouvement SUN examinera la note d'orientation annuellement** afin de déterminer si des modifications sont nécessaires, sur la base de nouveaux éléments de preuve ou d'autres facteurs, qui pourraient nécessiter des ajustements ou des ajouts à la note d'orientation ou à la méthodologie elle-même. L'année prochaine, une nouvelle analyse sera menée pour comprendre les avantages et les inconvénients des diverses options de recensement à long terme. Parmi les autres éléments de travail identifiés dans cet exercice et qui seront pris en compte, citons : a) la collaboration avec les pays SUN pour déterminer la façon dont les investissements s'alignent sur les plans nationaux ; b) l'utilisation de l'analyse des principaux investissements ayant le potentiel de contribuer davantage à la nutrition afin d'identifier les domaines où les efforts doivent porter.

Comparaison des progrès entre les processus stratégiques

- 116) La façon dont les gouvernements des pays SUN et leurs partenaires collaborent pour renforcer la nutrition fait actuellement l'objet d'une remarquable évolution.** Comme l'on peut s'y attendre lorsque des pays consolident leurs systèmes existants de renforcement de la nutrition, plus de progrès ont été réalisés pour s'assurer que les fondations des plans nationaux de renforcement sont en place (ce

³² De plus amples détails sur la méthodologie, les codes d'objectifs OCDE-CAD, les mots clés et les indicateurs peuvent être trouvés à l'adresse: http://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2013/12/RESOURCE_TRACKING_METHODODOLOGY_SUN_DONOR_NETWORK.pdf

qu'indiquent les premiers marqueurs de progrès) que pour en garantir la qualité et la durabilité (derniers marqueurs de progrès). Au fur et à mesure que les pays développeront leur capacité de mise en œuvre et aligneront leurs partenaires sur les plans nationaux, les progrès s'accéléreront, la qualité passera au premier plan et les indicateurs nutritionnels s'amélioreront.

117) Un nombre supérieur de pays a réalisé les premiers marqueurs de progrès (dans tous les objectifs), posant ainsi des bases solides pour améliorer la qualité de leurs activités. Un nombre plus restreint de pays a instauré les éléments des derniers marqueurs de progrès. Les quatre différents processus en sont à des degrés très divers de réalisation (les progrès visant à assurer un environnement politique et juridique adapté - processus 2 - étant plus avancés que la mobilisation des ressources et le suivi financier - processus 4 -).

118) Les pays SUN concentrent leurs efforts sur le renforcement de la mise en œuvre et cherchent à améliorer la qualité des plans et des programmes. Comme l'indique la ligne de graphique retraçant cette évolution, les progrès concernent avant tout les derniers marqueurs de progrès. En effet, un nombre supérieur de pays a déjà instauré les éléments correspondants ; ce résultat témoigne également de la dynamique qui se crée dans un pays au fur et à mesure que l'espace politique accordé à la nutrition s'améliore et que les cadres politique et juridique guident les partenaires vers un objectif commun.

Chapitre 3 : Renforcement de la capacité à produire des résultats

119) La stratégie du Mouvement SUN prévoit que dans chaque pays il y ait une transformation par étapes dans la préparation au renforcement de la nutrition. Ce chapitre résume l'état de préparation des pays à renforcer la nutrition et examine la façon dont les marqueurs de progrès auto-évalués se traduisent dans les stades de préparation à l'échelle du Mouvement. L'impact du Mouvement SUN sera mesuré par sa capacité à mobiliser une large coordination intersectorielle et inter-organismes pour une action efficace et, au bout du compte, par son impact sur l'état nutritionnel des femmes et des enfants. Au sein du Mouvement, il est prévu qu'au fur et à mesure de la progression des pays (chacun à sa façon) sur un parcours par étapes, les différentes composantes du gouvernement, et ceux qui les soutiennent, alignent, ajustent et augmentent les ressources qu'ils investissent en nutrition pour obtenir des résultats durables.

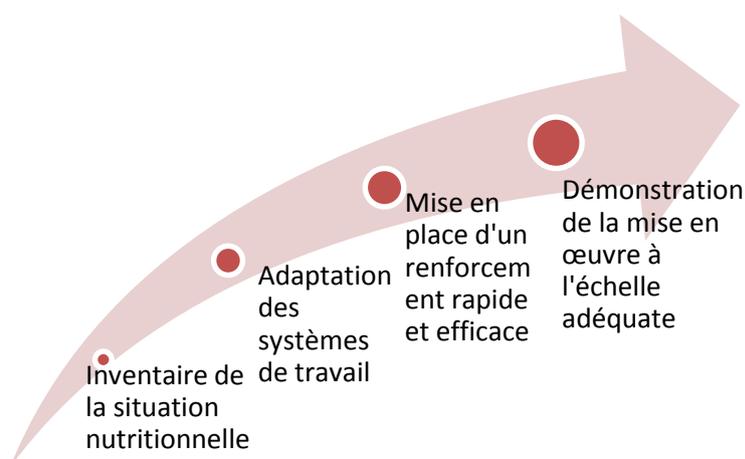
Messages clés :

- La préparation des pays pour renforcer la nutrition est envisagée en 4 stades : 1) L'inventaire de la situation nutritionnelle ; 2) L'adaptation des systèmes de travail ; 3) La mise en place d'un renforcement rapide pour délivrer des résultats ; 4) La démonstration de la mise en œuvre à l'échelle adéquate.
- Sur les 29 pays où les progrès peuvent être comparés depuis septembre 2012, quinze sont au stade 3, sept sont en train de passer du stade 2 au stade 3, six sont au stade 2 et un pays est en train de passer du stade 1 au stade 2.
- Les points focaux SUN des gouvernements demandent de plus en plus d'aide pour renforcer leurs capacités dans six domaines :
 - 1) Le déploiement des plans de mise en œuvre du niveau national aux niveaux des districts et des communautés ;
 - 2) Le plaidoyer et la communication pour favoriser l'engagement de haut niveau ;
 - 3) Le calcul des coûts des plans nationaux de nutrition et l'identification des déficits de financement ;
 - 4) Le recensement des financements nationaux et extérieurs ;
 - 5) Les approches multisectorielles contribuant à la nutrition ;
 - 6) La démonstration des résultats par l'intermédiaire de cadres intersectoriels de suivi-évaluation.
- Des mécanismes sont en cours de développement pour répondre aux demandes immédiates d'appui des pays SUN.

120) Les pays SUN sont en train de transformer leur capacité à améliorer les résultats en matière de nutrition à travers des actions qui sont fondées sur des preuves. Ils alignent les politiques et intensifient la mise en œuvre des actions visant à obtenir des résultats durables. Au sein du Mouvement SUN il est prévu qu'au fur et à mesure que les pays avancent, chacun à sa manière, les différentes parties du gouvernement, et ceux qui les soutiennent alignent, ajustent et augmentent des ressources qu'ils investissent dans l'alimentation de manière à obtenir des résultats durables

121) Ces marqueurs de progrès permettent aux pays et à leurs partenaires d'évaluer la préparation de ces pays pour mettre en œuvre des programmes à l'échelle adéquate. Ils encouragent l'établissement d'actions prioritaires et permettent de déterminer les domaines nécessitant un accroissement majeur des investissements. Les progrès réalisés au cours de ces stades ne sont ni constants ni linéaires : en réalité, les pays SUN et leurs partenaires peuvent être plus avancés dans les derniers stades sans avoir mis en place toutes les caractéristiques des premiers stades.

122) Les quatre stades sont les suivants :



- **Les pays au stade 1 présentent généralement les caractéristiques suivantes** : ils procèdent à l'inventaire de leurs programmes et politiques ; ils établissent leurs plateformes multi-acteurs pour la nutrition ; ils mettent à jour ou revoient les politiques, les lois et les stratégies concernant la nutrition ; évaluent l'alignement entre les programmes concernés et ils évaluent les capacités intersectorielles pour la mise en œuvre et le suivi ; ils dressent l'inventaire des ressources financières disponibles nécessaires pour produire des résultats.
- **Les pays au stade 2 présentent généralement les caractéristiques suivantes** : ils renforcent leurs plateformes multi-acteurs ; ils achèvent la mise à jour d'un cadre politique et juridique cohérent ; ils évaluent les capacités de mise en œuvre et de suivi ; ils développent et chiffrent des plans de nutrition et ils alignent les interventions et les programmes sectoriels existants autour d'un cadre commun de résultats ; ils développent des systèmes de suivi et de reporting des progrès ; ils repèrent les déficits de financement dans les secteurs concernés pour produire des résultats.
- **Les pays au stade 3 présentent généralement les caractéristiques suivantes** : ils ont établi des plateformes multi-acteurs ; ils ont développé des stratégies et des plans budgétisés de renforcement des actions efficaces ; ils ont consolidé leurs capacités de mise en œuvre et de suivi ; ils font des rapports ; ils ont mobilisé d'importants investissements nationaux et étrangers dans les secteurs concernés.
- **Les pays au stade 4 présentent généralement les caractéristiques suivantes** : ils disposent de dirigeants politiques stables au niveau exécutif ; ils innovent et travaillent efficacement dans tous les secteurs du niveau national au niveau communautaire ; ils ont cimenté l'alignement intersectoriel par des cadres politique et juridique optimisés ; ils ont intensifié les programmes nutritionnels spécifiques et ceux contribuant à la nutrition en instaurant des systèmes assurant une couverture équitable ; ils disposent de financements prévisibles et disponibles en temps voulu.

123) En septembre 2013, quinze pays du Mouvement SUN sont au stade 3, sept sont en train de passer du stade 2 au stade 3, six pays sont au stade 2 et un pays est en train de passer du stade 1 au stade 2. De gros progrès ont été réalisés vers l'objectif de la stratégie 2012 du Mouvement SUN d'aider 50 % de tous les pays SUN à atteindre le stade 3. Un tableau synoptique des progrès réalisés dans les quatre processus et de l'atteinte des différents stades figure aux pages 52-53.

Demandes d'appui

124) L'an passé, les Points focaux SUN des gouvernements ont identifié les défis rencontrés dans la mise en œuvre de leurs plans nationaux de renforcement de la nutrition. Ils ont identifié l'appui nécessaire pour améliorer leur capacité à produire de meilleurs résultats : les demandes d'aide portent avant tout sur la

capacité de préparation, de planification, de mise en œuvre, de suivi et de durabiliser l'impact dans le cadre des quatre processus.

- 125) Comme l'indique le chapitre précédent**, les pays s'appuient sur l'élan politique et sur l'environnement politique et législatif en concentrant leur attention sur le renforcement du Cadre commun de résultats et en mobilisant et recensant les ressources disponibles. Ainsi, la majorité de l'appui nécessaire pour poursuivre la mise en œuvre porte avant tout sur ces deux derniers objectifs, tout en restant en mesure d'apporter des améliorations dans le premier.
- 126) Des téléconférences régulières permettent de partager les enseignements entre les pays.** Le soutien au cadre de suivi-évaluation et le suivi financier suscitent un intérêt particulier, et plusieurs options sont possibles concernant le partage des enseignements tirés, le calcul des coûts des plans multisectoriels et l'élaboration de directives relatives à la planification et à la budgétisation au niveau infranational. Les thèmes émergents que les pays SUN considèrent comme prioritaires traitent de la décentralisation (ou du déploiement) des plans de mise en œuvre du niveau national au niveau des districts et des communautés. Sont compris : le soutien au plaidoyer et à la communication pour favoriser l'engagement de haut niveau, le calcul des coûts des plans nationaux de nutrition, l'identification des déficits de financements, le recensement des financements nationaux et étrangers, les approches multisectorielles contribuant à la nutrition et la démonstration des résultats grâce à des cadres intersectoriels communs de suivi-évaluation.

Stade de préparation au renforcement de la nutrition

41 pays Première ligne : Éléments en place Seconde ligne : Fonctionnement	Indicateur de processus 1 Plate-forme multisectorielle et multi-acteurs	Indicateur de processus 2 Politiques et législation	Indicateur de processus 3 Alignement des programmes autour d'un Cadre commun de résultats	Indicateur de processus 4 Suivi financier et mobilisation des ressources	Stade de préparation
Bangladesh					3
Bénin					2>3
Burkina Faso					2
Burundi					2>3
Cameroun					
Tchad					
Côte d'Ivoire					
RD Congo					
Salvador					
Éthiopie					3
Gambie					3
Ghana					2
Guatemala					3
Guinée-Conakry					
Haïti					3
Indonésie					3
Kenya					
Rép. kirghize					2
RDP Lao					2
Madagascar					3
Malawi					3
Mali					2
Mauritanie					2
Mozambique					3
41 pays (suite) Première ligne : Éléments en place Seconde ligne : Fonctionnement d'éléments	Indicateur de processus 1 Plate-forme multisectorielle et multi-acteurs	Indicateur de processus 2 Politiques et législation	Indicateur de processus 3 Alignement des programmes autour d'un Cadre commun de résultats	Indicateur de processus 4 Suivi financier et mobilisation des ressources	État de préparation
Myanmar					
Namibie					2>3

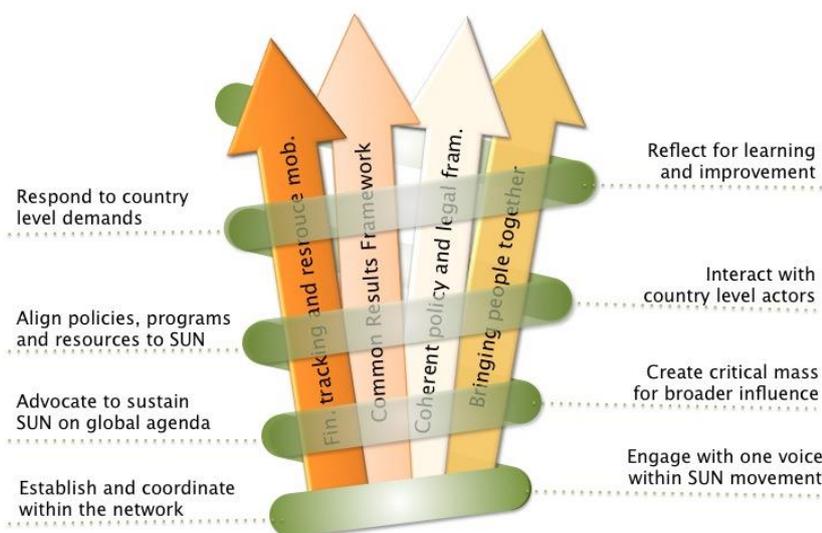
Chapitre 4 : La mobilisation de l'appui global pour une action commune efficace

128) Ce chapitre étudie la façon dont les évolutions des pays SUN sont appuyées par des réseaux globaux de parties prenantes SUN dans leur processus de renforcement de capacité à produire des résultats.

Messages clés :

- Le soutien mondial apporté aux 41 pays SUN est organisé autour de quatre Réseaux SUN : le Réseau des donateurs, le Réseau de la société civile, le Réseau du Système des Nations Unies et le Réseau du secteur privé.
- Chaque Réseau est coordonné par l'intermédiaire d'un forum global. Les Réseaux acceptent que les coordinateurs nationaux participent à la plate-forme multi-acteurs nationale.
- L'an passé, les Réseaux SUN ont continué à développer leur gouvernance interne. Ils ont convenu des mandats et ont désigné des facilitateurs des Réseaux.
- Le Réseau des donateurs a été chargé de diriger la plupart des événements mondiaux de plaidoyer pour 2013, notamment l'évènement Nutrition pour la croissance de Londres.
- Le Réseau de la société civile comprend désormais 17 alliances nationales de la société civile, regroupant 400 organisations.
- Le Réseau du système des Nations Unies a été officiellement créé en juin 2013 et un plan de travail a été adopté à cette occasion. Douze pays SUN reçoivent un appui pour la facilitation de la part du Réseau par l'intermédiaire de REACH.
- Le Réseau du secteur privé aide les gouvernements à impliquer les entreprises de huit pays SUN et une plate-forme pour l'innovation est en cours de création.
- Le Groupe principal s'est réuni à deux occasions l'an passé et ses membres continuent de mettre leur influence à contribution pour sensibiliser à la nutrition.
- Le Secrétariat du Mouvement SUN a renforcé ses propres capacités et il appuie le travail en matière de suivi-évaluation, de conflits d'intérêts, d'amélioration de la capacité à produire des résultats ; il gère également le site Internet du Mouvement.

Les marqueurs de progrès des Réseaux du Mouvement SUN :



129) L'appui global apporté aux 41 pays SUN est organisé autour de quatre Réseaux globaux du Mouvement SUN : le Réseau des donateurs, le Réseau des organisations de la société civile, le Réseau du système des Nations Unies et le Réseau du secteur privé. Les Réseaux SUN font partie intégrante du Mouvement SUN. Chaque Réseau opère à deux niveaux : le niveau global et le niveau national. Ce chapitre concerne les transformations au niveau mondial.

130) Chaque Réseau cherche à s'assurer que ses membres peuvent travailler avec les gouvernements pour exécuter leurs plans nationaux de réduction de la sous-nutrition en apportant et alignant le soutien adéquat. Les actions des Réseaux globaux du Mouvement SUN appuient les quatre processus SUN au niveau national. Dans le cadre de suivi-évaluation du SUN, les types de comportements requis des Réseaux SUN figurent sous la forme des huit marqueurs de progrès décrits ci-dessus.

131) La base de référence des Réseaux SUN au niveau global a été déterminée par auto-évaluation. Une enquête en ligne a demandé aux participants d'indiquer dans quelle mesure le comportement illustrant un marqueur de progrès donné se produisait en réalité. Le Cadre de suivi-évaluation du SUN suit les réseaux globaux et nationaux séparément, ces derniers faisant partie de l'intégralité de l'action au niveau national, comme une réponse sociétale globale.

132) Au niveau global, les Réseaux cherchent à coordonner et à aligner les politiques et les programmes globaux de façon à appuyer les efforts des pays à renforcer la nutrition. Chaque Réseau offre également à ses membres un forum de coordination permettant aux gouvernements et aux participants du Réseau au niveau national de collaborer dans le cadre des plans nationaux de nutrition dirigés par les gouvernements. En outre, les Réseaux travaillent pour s'assurer que la nutrition reste une priorité pour la communauté internationale, que l'engagement politique de haut niveau est maintenu et que les ressources nationales et internationales adéquates sont mobilisées.

133) Au sein des pays SUN, les membres des réseaux doivent coordonner et aligner les actions et les politiques individuelles et collectives sur les plans nationaux de nutrition. Chaque Réseau, par

l'intermédiaire d'un coordinateur désigné au niveau national, participe à la plate-forme multi-acteurs nationale. Le coordinateur fait office de point de contact entre le Réseau et le gouvernement.

- 134) L'an passé, tous les Réseaux mondiaux SUN ont continué à développer leur gouvernance interne.** Tous les Réseaux ont convenu des mandats et ont désigné des facilitateurs qui interagissent avec le Mouvement dans son ensemble au nom du Réseau. Les Réseaux continuent à appuyer le Mouvement dans son engagement dans plusieurs processus communs en cours visant à consolider ce dernier. Ces processus comprennent :
- Toutes les 6 semaines, des téléconférences entre les facilitateurs des Réseaux pour partager les informations sur les priorités entre les Réseaux ;
 - L'élaboration du Cadre de suivi-évaluation du SUN et d'un rapport de base ;
 - La participation au processus de consultation sur les conflits d'intérêts ;
 - La participation aux réunions techniques sur le suivi des résultats en matière de nutrition ;
 - Le développement du plaidoyer et de la communication du Mouvement SUN.

Le Réseau des donateurs

- 135) Le Réseau des donateurs du SUN réunit de nombreux partenaires du développement, notamment des fondations et des donateurs bilatéraux et multilatéraux.** Le Réseau se réunit régulièrement pour améliorer la coordination entre donateurs, l'alignement et la cohérence des politiques³³. Ses co-facilitateurs sont des représentants du Canada, de l'Allemagne et du Royaume-Uni. Des coordinateurs des donateurs au niveau national participent à ces téléconférences pour s'assurer que les perspectives nationales sont prises en compte. Deux fois par an, des hauts fonctionnaires du Réseau évaluent les progrès accomplis et conviennent des priorités du Réseau.
- 136) Le Réseau poursuit la définition de ses propres objectifs ambitieux.** L'année dernière, le Réseau a continué d'orienter ses efforts sur les résultats et l'efficacité. Le Réseau a entrepris une initiative majeure pour élaborer une méthode fiable de recensement des aides nutritionnelles spécifiques et de celles contribuant à la nutrition. Ce projet permettra au Réseau de classer les dépenses des donateurs pour la nutrition en deux grandes catégories. Les résultats de ce projet devraient permettre de prévoir les futures stratégies des donateurs. En outre, le Réseau des donateurs travaille avec d'autres parties prenantes du Mouvement pour établir un Système d'information en réseau sur la nutrition (voir paragraphe 180).
- 137) Le Réseau a beaucoup apporté pour s'assurer que la nutrition continue d'occuper une place privilégiée dans l'agenda politique et pour mobiliser des ressources.** L'an passé, des membres du Réseau des donateurs ont été chargés d'organiser une série d'événements mettant l'accent sur la nutrition et apportant des engagements politiques et financiers. Ces événements sont décrits aux paragraphes 60 et 61.
- 138) Le Réseau des donateurs continue de se développer avec l'intégration de nouveaux pays au groupe initial de partenaires du développement³⁴.** En mai 2013, par exemple, le Conseil des Affaires étrangères de l'UE a encouragé "l'UE et ses États membres à s'engager activement dans le Mouvement SUN au niveau mondial et national et demande à ses États membres d'envisager d'endosser le rôle de coordinateur des donateurs dans les pays SUN".
- 139) Le Réseau progresse dans l'alignement des politiques, des programmes et des ressources de ses membres.** Dans un contexte financier particulièrement difficile, les membres du Réseau ont augmenté

³³ http://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2012/09/Donor-Network_Terms-of-Reference.pdf

³⁴ Depuis 2012

l'aide publique au développement en faveur de la nutrition de base de plus de 60 % entre 2008 et 2011, et les principales agences de développement ont presque toutes publié un document définissant leur politique en matière de sous-nutrition³⁵. En mars 2013, l'UE, au nom du Réseau des donateurs, a réuni des hauts fonctionnaires des donateurs pour convenir de la méthodologie de recensement et de compte-rendu des ressources mentionnée précédemment. Conformément à l'engagement de redevabilité du Réseau, la réunion fut l'occasion de définir un ensemble de principes qui permettra aux donateurs de tirer les enseignements d'autres processus de compte-rendu communs, en appliquant une méthodologie simple mais pourtant rigoureuse, crédible et transparente, pouvant être mise en œuvre de la même façon par tous les donateurs et assurant la cohérence du recensement des ressources par les donateurs et les pays SUN.

140) Les donateurs du Réseau répondent aux demandes d'appui au niveau national. Des progrès certains ont été réalisés pour répondre à la demande des pays souhaitant un coordinateur des donateurs, ce qui est fondamental dans l'alignement du soutien apporté au sein des pays SUN ; des efforts restent toutefois à fournir. En septembre 2012 7 donateurs faisaient office de coordinateurs des donateurs dans 19 pays et 70% des pays avaient un coordinateur des donateurs. En septembre 2013, neuf donateurs jouaient ce rôle auprès de 24 pays en se chargeant de la co-coordination avec le système des Nations Unies dans 9 de ces pays. Avec le passage du nombre de pays SUN de 28 à 41, ce chiffre avait chuté à 60 %. Deux pays SUN (la Mauritanie et le Sénégal) ont attendu plus de 2 ans avant qu'un coordinateur des donateurs ne soit désigné et quatre pays SUN (le Salvador, Haïti, l'Indonésie et Madagascar) ont attendu plus d'un an. Le Réseau va continuer à impliquer activement les nouveaux donateurs pour combler certaines de ces lacunes. Les donateurs continuent d'apporter une assistance technique directe aux pays SUN, et ont appuyé 20 pays SUN pour chiffrer leurs plans nationaux. Un soutien est également assuré via le système des Nations Unies, notamment l'initiative REACH.

141) Le Réseau a instauré des indicateurs du comportement des donateurs pour étudier ses propres activités en soutien à l'apprentissage et à l'amélioration continue. Ces indicateurs ont été intégrés au Cadre de suivi-évaluation du SUN.

Le Réseau de la société civile

142) Le Réseau de la société civile vient de définir ses modalités de gouvernance, suite à une vaste consultation. Un président du Réseau, représentant un groupe de pilotage de 12 personnes, a été nommé et un coordinateur du Réseau a été désigné. Le Réseau a adopté une stratégie qui vise à améliorer l'alignement sur les plans nationaux de nutrition, à favoriser le plaidoyer, à soutenir les mécanismes de redevabilité et à suivre les engagements. Le Réseau a été lancé à Washington, D.C. le 10 juin 2013 lors de l'évènement "[Sustaining Political Commitment to Scaling Up Nutrition](#)" (Soutenir l'engagement politique pour le renforcement de la nutrition). Le Réseau a tenu sa réunion inaugurale le 11 juin 2013. Environ 70 représentants de la société civile nationale des pays SUN, des Points focaux des gouvernements et des organisations de la société civile internationale y ont assisté.

La réunion a débouché sur une déclaration réaffirmant l'engagement de la société civile à soutenir les efforts nationaux pour renforcer la nutrition ; les discussions sur les actions prioritaires nécessaires pour guider le programme et les actions du Réseau de la société civile du SUN.

143) Le Réseau de la société civile représente un vaste ensemble d'organisations de la société civile. Il comprend des mouvements sociaux, des défenseurs des droits de l'homme, des ONG internationales et

³⁵ Juin 2013. The Lancet Series on 2013 (Série du Lancet sur 2013)

nationales, des groupes de femmes, des associations de jeunesse, des instituts de recherche, des associations de consommateurs et des syndicats. La société civile peut agir comme catalyseur des changements politiques et institutionnels dans la gouvernance et la redevabilité en matière de nutrition, un rôle essentiel à la durabilité du Mouvement. Les acteurs de la société civile sont des éléments fondamentaux de la mise en œuvre des interventions nutritionnelles au niveau national et le Réseau joue un rôle essentiel pour encourager ses membres à s'aligner sur les plans nationaux de nutrition et à contribuer à ces derniers.

Extrait de la déclaration du Réseau de la société civile du SUN ³⁶:

...nous nous engageons à :

- Harmoniser le discours de la société civile et faire entendre notre voix pour promouvoir le mouvement SUN aux niveaux national, régional et international et garantir son succès ;
- Stimuler l'engagement de la société civile dans les initiatives nationales, régionales et internationales relatives à la nutrition, développer des alliances fortes au niveau de la société civile dans tous les pays SUN, et soutenir le renforcement des capacités pour la nutrition ;
- Mobiliser les citoyens et communautés locales et leur donner les moyens d'agir en faveur du renforcement de la nutrition ;
- Nouer le dialogue avec d'autres acteurs, y compris les universitaires, afin de continuer à prouver l'efficacité des interventions relatives à la nutrition ;
- Guider la gouvernance, les politiques générales et le financement relatifs à la nutrition en soutenant l'établissement d'un dialogue constructif entre les parties prenantes – et en y prenant part activement, et aligner les activités de la société civile sur les plans d'action chiffrés nationaux et le travail des autres acteurs ;
- Travailler ensemble et avec toutes les parties du Mouvement SUN en vue de soutenir la société civile dans le monde, en partageant nos expériences et afin de maintenir un engagement mondial ;
- Demander des comptes aux gouvernements et dirigeants quant à leur engagement en faveur de la nutrition en soutenant le développement de systèmes d'informations sur la nutrition de meilleure qualité ; et suivre et évaluer les progrès de tous les acteurs de la nutrition ;
- Intégrer les objectifs de SUN dans nos propres actions et organisations.

Nous réaffirmons notre appel auprès de chaque individu, gouvernement, institution du secteur privé, du système des Nations Unies et des organisations non gouvernementales à continuer à travailler ensemble, à nos côtés, pour mettre un terme à la sous-nutrition, sauver des millions de vies, et contribuer à mettre fin à l'extrême pauvreté.

...nous appelons :

- *Les gouvernements nationaux, ainsi que les autorités infranationales et régionales* à : maintenir et augmenter leur engagement envers la nutrition ; augmenter le financement de la nutrition ; développer et mener à bien des projets de nutrition multisectoriels aux niveaux national et infranational en intégrant la participation de la société civile ; renforcer les systèmes de suivi pour qu'ils prennent en compte les interventions et les résultats liés à la nutrition ; garantir un niveau élevé de coordination des activités nutritionnelles afin de promouvoir le renforcement des capacités en vue d'améliorer la nutrition.
- *Les donateurs* à : augmenter leur soutien à la nutrition ; continuer de se concentrer sur le renforcement des capacités aux niveaux national, infranational et local ; veiller à ce qu'aucun projet nutritionnel de qualité ne manque de financement.
- *Les institutions du secteur privé* à : s'assurer que leurs activités commerciales promeuvent la bonne nutrition et évitent les pratiques nuisibles telles que la commercialisation de produits néfastes ; fournir les ressources nécessaires pour une bonne nutrition à des prix abordables ; travailler avec d'autres entités au sein du Mouvement SUN afin de veiller à ce que la gouvernance nutritionnelle et la responsabilité des gouvernements soient renforcées.
- *Les agences onusiennes* à : collaborer dans le cadre de leur travail sur la nutrition ; développer leur propre mécanisme de redevabilité en matière de nutrition.

³⁶ La déclaration complète est disponible à l'adresse suivante : http://www.bread.org/event/gathering-2013/international-meeting/pdf/declaration_csn.pdf

- 144) Le Réseau rapporte que la communication entre les parties prenantes au niveau mondial s'améliore,** même si des efforts restent à faire pour améliorer la communication avec, et entre, les plateformes de la société civile à l'échelle nationale. Le président et le coordinateur sont en contact régulier avec d'autres facilitateurs des Réseaux SUN pour favoriser la compréhension des priorités dans tout le Mouvement.
- 145) Le plaidoyer étant au centre des objectifs stratégiques du Réseau,** les membres élaborent un plan de plaidoyer et de communication. Le plaidoyer pour la nutrition poursuit sa consolidation au niveau national, mais le Réseau déclare que les liens avec les actions globales ont été limités et dépendent des relations entre les individus clés. Toutefois, les OSC ont travaillé en concertation pour influencer des événements mondiaux sur la nutrition, en organisant notamment une "Journée mondiale d'action" visant à stimuler l'engagement politique envers la nutrition dans la préparation de l'évènement Nutrition pour la croissance et du G8 ; elles ont également coordonné leurs efforts pour s'adresser aux gouvernements d'une seule voix et leur présenter le besoin de renforcer les financements destinés aux plans nationaux de nutrition des pays SUN.
- 146) Le Réseau commence à s'étendre.** Il compte désormais 17 alliances nationales de la société civile, parmi les 41 pays SUN. Ces alliances regroupent 400 organisations de la société civile. Le développement du Réseau s'est réalisé au cas par cas et le comité de direction s'est engagé à mieux systématiser le processus pour rechercher de nouveaux participants et refléter la grande diversité et la vaste expérience de la société civile. Un exercice de cartographie est prévu pour identifier les domaines nécessitant un soutien prioritaire pour : étendre les services de nutrition vers les populations mal desservies, renforcer les capacités pour les interventions nutritionnelles au niveau communautaire, accroître la demande provenant des communautés, améliorer l'intégration des services au niveau communautaire et renforcer les capacités pour le suivi des services de nutrition au niveau communautaire pour améliorer la redevabilité en matière de production des résultats. Neuf alliances nationales de la société civile ont reçu un financement du Fonds fiduciaire multipartenaires du SUN (voir encadré ci-dessous).
- 147) Les ONG nationales demandent de plus en plus d'appui sous forme de financements et de matériels de plaidoyer.** Le Réseau étudie les façons de répondre à ces demandes ainsi qu'à celles émanant des gouvernements. Ces demandes devraient considérablement augmenter.

Le Fonds fiduciaire multipartenaires du SUN : Le Fonds fiduciaire multipartenaires du SUN a été créé pour agir comme un catalyseur en aidant les parties prenantes du Mouvement SUN dans leurs actions prioritaires, lorsque des financements ne sont pas disponibles dans le pays ou en provenance d'autres sources. Son objectif principal est de permettre aux organisations de la société civile de participer aux plateformes multi-acteurs nationales. Le Fonds fiduciaire multipartenaires du SUN a aidé les organisations de la société civile de neuf pays SUN (le Bangladesh, le Ghana, le Guatemala, le Malawi, le Mali, le Mozambique, le Népal, le Niger et l'Ouganda). Il a également financé le Réseau mondial de la société civile pour constituer une interface fonctionnelle entre les plateformes nationales et les processus internationaux. Le total des fonds alloués via le Fonds fiduciaire multipartenaires du SUN s'élève à 4,28 millions USD³⁷. Au 30 juin 2013, les contributeurs au Fonds fiduciaire multipartenaires sont : la Suisse, via l'Agence suisse pour le développement et la coopération, le Royaume-Uni, via le ministère du Développement international, et l'Irlande, via Irish Aid. Avec l'accroissement du nombre de pays rejoignant le Mouvement SUN, de plus en plus d'alliances de la société civile devraient demander de l'aide pour s'impliquer totalement dans les processus nationaux soutenant les efforts gouvernementaux de renforcement de la nutrition. Des donateurs bilatéraux financent des alliances de la société civile en Zambie et en Tanzanie.

³⁷ Des informations concernant les décisions de financement sont disponibles à l'adresse : <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/SUN00>.

148) Le Réseau cherche à améliorer sa réflexion concernant l'apprentissage. Il reste toutefois beaucoup à faire pour soutenir et faciliter l'échange d'informations entre les plateformes nationales, le Secrétariat et les autres Réseaux. Le Réseau considère qu'il est prioritaire de faciliter l'apprentissage croisé, d'intégrer ce dernier dans sa stratégie et de développer des outils de communication.

Le Réseau du système des Nations Unies

149) Le Réseau du système des Nations Unies vise à renforcer la coordination entre les agences ainsi que le soutien apporté par le système des Nations Unies aux pays qui ont entrepris de renforcer la nutrition. Les agences impliquées continuent d'appuyer les pays SUN pour améliorer la nutrition en réponse à leurs demandes, tout en améliorant et augmentant les mécanismes globaux de collaboration et de coordination des Nations Unies. Le Comité permanent de la nutrition (CPN) et l'initiative REACH (Renewed Efforts Against Child Hunger and Undernutrition) des Nations Unies sont des co-facilitateurs de ce Réseau³⁸.

150) Le Réseau des Nations Unies a été officiellement créé en juin 2013, avec l'approbation du plan de travail par les directeurs de la FAO, de l'OMS, du PAM, de l'UNICEF et du FIDA. Sa première réunion s'est déroulée lors d'un lancement régional à Nairobi en août 2013. Le plan de travail du Réseau pour 2013 prévoit un cadre d'harmonisation du rôle et des activités du Réseau des Nations Unies en appui au renforcement de la nutrition aux niveaux national et international.

151) Le Réseau des Nations Unies cherche activement à étendre le nombre de ses membres et est ouvert à toutes les agences, fonds et programmes des Nations Unies ayant un intérêt pour la nutrition. Les membres actuels sont la FAO, l'UNICEF, le PAM, l'OMS, le FIDA, le BCAH et les agences impliquées dans les clusters nutrition et sécurité alimentaire du Comité Permanent Inter-agences ainsi que des agences participant au Comité permanent de la nutrition comme l'AIEA, le DAES, Bioersivity International et l'UNHCR. Une cartographique des actions des agences des Nations Unies au niveau national a été entreprise dans 21 pays et est en cours de développement dans le reste des pays SUN.

152) Au niveau global, le Réseau des Nations Unies cherche à améliorer la coordination entre les agences des Nations Unies en parvenant à un consensus sur les approches et les principes directeurs des Nations Unies en matière de nutrition, en favorisant l'entente sur la complémentarité des responsabilités des agences.

153) L'harmonisation de l'agenda politique est une activité permanente du système des Nations Unies. Avec différents mandats, structures et compétences, les membres du Réseau des Nations Unies sont bien placés pour renforcer les liens entre les directives normatives et les fonctions opérationnelles dans les programmes nutritionnels. Le Réseau promeut l'intégration de la nutrition, y compris les actions nutritionnelles spécifiques et les approches de développement contribuant à la nutrition, au sein des agences. Les agences membres travaillent en ce sens ; ainsi l'UNICEF, le PAM et la FAO ont tous développé ou renouvelé leurs politiques nutritionnelles l'an passé. En outre, l'édition 2013 de la publication annuelle phare de la FAO, *Situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde traitant des systèmes alimentaires durables au service d'une meilleure nutrition*, est la première édition depuis 1947 à aborder l'optimisation de l'impact nutritionnel de l'agriculture et des systèmes alimentaires. Elle fait suite à la décision de la Conférence de la FAO de faire de l'éradication de la faim et de la malnutrition son objectif stratégique primordial. Dans les mois à venir, le Réseau dirigera un travail de révision des directives du PNUAD/UNDAF sur la nutrition afin d'assurer leur alignement sur les approches de développement contribuant à la nutrition menées par les pays.

³⁸ Le Comité permanent de la nutrition est chargé de l'harmonisation du système des Nations Unies au niveau mondial et l'initiative REACH doit faciliter le soutien des Nations Unies au niveau national.

- 154) Le Réseau du système des Nations Unies reste une composante essentielle des efforts de plaidoyer globaux pour la nutrition.** Lors de l'évènement Nutrition pour la croissance en juin 2013, le Secrétaire général des Nations Unies s'est engagé à ce que le système des Nations Unies "fasse tout ce qui en son pouvoir" pour s'assurer que les engagements envers la nutrition soient remplis. Le Réseau continuera d'influencer le discours mondial en permettant aux Nations Unies de participer à des forums internationaux comme l'Assemblée mondiale de la Santé (AMS), l'Assemblée générale des Nations Unies, le G8 et le G20. Le Réseau continuera de faciliter les apports communs à l'échelle du système pour le travail du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et de consolider les ponts conceptuels et programmatiques entre la nutrition et la sécurité alimentaire dans les cadres stratégiques globaux de tels que l'agenda du développement post-2015.
- 155) Au niveau national, le système des Nations Unies appuie les pays dans le renforcement de la gouvernance, des capacités techniques nationales en matière de nutrition.** Sur demande des pays SUN, l'initiative REACH apporte actuellement un soutien direct à 12 des pays SUN. Vingt facilitateurs REACH travaillent avec les Points focaux SUN des gouvernements de ces pays pour : a) renforcer les politiques et les plans d'action nationaux en matière de nutrition ; b) sensibiliser les parties prenantes aux problèmes et solutions concernant la nutrition et établir un consensus ; c) renforcer les capacités humaines et institutionnelles (notamment les capacités fonctionnelles) ; d) améliorer l'efficacité et la redevabilité. Lorsque la coordination des Nations Unies est déjà forte à l'échelle nationale, l'initiative REACH offre un appui à distance. En 2013, le Réseau des Nations Unies a été approché par 5 pays SUN supplémentaires désirant obtenir un appui à leurs efforts nationaux de renforcement de la nutrition³⁹.
- 156) Les agences du système des Nations Unies continuent d'aligner leur soutien sur les plans nationaux.** Le Réseau facilite l'approche coordonnée du système des Nations Unies, en s'assurant que toutes les agences des Nations Unies s'impliquent auprès des gouvernements et des autres parties afin d'harmoniser les approches relatives aux programmes. Ainsi, le Coordinateur de l'aide d'urgence des Nations Unies a impliqué le système pour rendre la nutrition prioritaire dans les urgences humanitaires et que le travail dans les situations humanitaires et de développement est mieux aligné. Tous les appels à l'aide humanitaire contiendront une analyse des besoins et des priorités en matière de nutrition ; la nutrition sera prise en compte et occupera une place prioritaire dans l'affectation des fonds humanitaires, et les coordinateurs de l'aide humanitaire du système des Nations Unies seront pleinement informés de l'importance de la nutrition.
- 157) Le renforcement des pratiques de partage des connaissances est une mission fondamentale du Réseau des Nations Unies.** Le Réseau facilite l'accès à des systèmes standardisés d'informations sur la nutrition et cherche à partager des données sur l'efficacité des différentes interventions et meilleures pratiques afin de contribuer à la définition de standards pour les résultats nutritionnels, par exemple via eLENA, la bibliothèque électronique de données factuelles pour les interventions nutritionnelles de l'OMS. Le Réseau fait office de forum proposant une orientation inter-agences sur les questions cruciales et récemment apparues sur la nutrition, comme les interrelations et l'intégration de la nutrition dans les changements climatiques, l'inclusion de la nutrition dans le travail sur les maladies non transmissibles et le travail inter-agences sur l'agriculture contribuant à la nutrition par le développement de "Principes directeurs pour l'amélioration de la nutrition par l'agriculture".

³⁹ L'initiative REACH, pour le compte du Réseau du système des Nations Unies, apporte actuellement son soutien dans 12 pays SUN : le Bangladesh, le Burundi, le Tchad, l'Éthiopie, le Ghana, le Mali, le Mozambique, le Népal, le Niger, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda. La Mauritanie et la Sierra Leone avaient préalablement demandé de l'aide.

Le Réseau du secteur privé

- 158) Le Réseau du secteur privé du Mouvement SUN a pour objectif de soutenir les pays dans leurs relations avec le secteur privé.** Il constitue une plateforme permettant aux entreprises de s'aligner sur les plans gouvernementaux de renforcement de la nutrition. Ses membres se sont engagés à apporter leurs avantages comparatifs pour contribuer efficacement aux actions gouvernementales de renforcement de la nutrition. Le Réseau cherche à faciliter le dialogue entre le secteur public et le secteur privé, à informer sur les initiatives en cours et à parvenir à une entente commune sur les occasions potentielles de collaboration avec le secteur privé.
- 159) Depuis décembre 2012, le Réseau du secteur privé du SUN dispose d'une structure de gouvernance et d'un plan stratégique et opérationnel basé sur des principes d'engagement responsable des entreprises.** L'alliance GAIN et le PAM sont co-facilitateurs du Réseau, et travaillent à la création d'un groupe consultatif principal avant fin 2013. Un directeur international du Réseau a été désigné pour coordonner le Réseau et le gouvernement des Pays-Bas assure un soutien financier. Le Réseau a été officiellement lancé en décembre 2012 à Londres.
- 160) Le Réseau établit des mécanismes pour communiquer son implication dans le Mouvement.** Son site Internet, <http://sunbusinessnetwork.org/>, constitue un forum de partage des compétences entre ses membres et fournit des mises à jour périodiques de son travail. Les facilitateurs du Réseau sont en contact régulier avec les représentants des autres Réseaux.
- 161) Le Réseau a contribué au dialogue global sur la nutrition,** fournissant un appui à ses membres à Davos en 2013, lors du dialogue avec les entreprises sur l'agenda post-2015, et à Londres lors de l'évènement *Nutrition pour la croissance - Beating hunger through business and science* organisé le 8 juin 2013.
- 162) Le Réseau cherche à augmenter son nombre de membres et sa diversité à l'échelle mondiale.** En décembre 2012, 30 entreprises ont participé au lancement du Réseau, issues des secteurs de l'agroalimentaire, de l'alimentation et des boissons, de la production et de la vente de vitamines et de minéraux.
- 163) En 2013, le Réseau a collaboré avec divers gouvernements pour inviter des représentants de différents secteurs à discuter des contributions potentielles des entreprises dans le renforcement de la nutrition.** Huit pays (**Guatemala, Ghana, Kenya, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Nigeria et Tanzanie**) sont activement impliqués auprès des entreprises, même si des difficultés se posent à l'heure de traduire ces relations en dialogue suivi et en action. Des réunions ont été organisées au **Nigeria** et au **Kenya**, comptant sur une forte participation des entreprises locales de tous les secteurs, et le Réseau a répondu à des demandes d'informations de trois pays SUN, **la Tanzanie, le Ghana et l'Indonésie.**
- 164) Les pays SUN demandent de plus en plus d'informations sur la meilleure façon de collaborer avec les entreprises pour atteindre leurs objectifs de renforcement de la nutrition,** et le Réseau est en train de recueillir des informations pour mieux comprendre les besoins de soutien des pays et savoir où en est leur engagement concret avec le secteur privé. Des discussions sont en cours pour organiser des réunions dans quatre pays supplémentaires d'ici fin 2013. Six autres pays (**Bangladesh, Éthiopie, Kirghizistan, Mauritanie, Népal et Pérou**) ont demandé un appui supplémentaire pour impliquer le secteur privé.
- 165) Le Réseau promeut l'alignement de ses membres sur la stratégie du Mouvement SUN** en encourageant ces derniers à faire une déclaration d'intérêt et à démontrer leurs engagements envers le Mouvement. Citons notamment le respect des Principes d'engagement dans le Mouvement SUN ainsi que les principes spécifiques du Réseau, que l'on peut trouver sur le site Internet de ce dernier. Les engagements publics

des membres du Réseau sont publiés sur le site Internet et mis à jour chaque année. L'indice d'accès à la nutrition⁴⁰, même s'il ne s'agit pas d'une initiative du Réseau du secteur privé, constitue également un outil permettant de rendre les entreprises internationales redevables de politiques et stratégies en faveur de la nutrition.

166) Une plateforme pour l'innovation est en cours de création. Elle a pour objet de renforcer considérablement les capacités au niveau de pays pour négocier les partenariats, offrir une assistance technique et faciliter le partage des enseignements sur les modèles d'entreprises performantes en matière de nutrition. De nombreuses entreprises se sont engagées à entreprendre des investissements spécifiques : l'utilisation de systèmes de technologie mobile, la promotion de la sécurité alimentaire, la poursuite du développement de nouveaux produits et l'élaboration d'une base de données factuelle pour la recherche en nutrition grâce à une plate-forme de recherche en nutrition récemment lancée.

Le Groupe principal du Mouvement SUN

167) Les 27 membres du Groupe principal se réunissent deux fois par an, en avril et septembre, pour étudier les avancées du Mouvement et proposer une orientation stratégique. Les membres du Groupe principal continuent à user de leur influence dans leurs circonscriptions respectives pour sensibiliser aux objectifs du Mouvement et encourager l'alignement sur les engagements nationaux. L'an passé, ils ont participé à des réunions de haut niveau, des entretiens et des tribunes libres dans les médias, des lancements nationaux, des événements régionaux et des réunions internationales.

168) Au cours de sa réunion annuelle à New York en septembre 2012, le Groupe principal du Mouvement SUN a fait part de la nécessité de mieux démontrer les progrès. Au cours de l'année, le Groupe principal a également encouragé le Mouvement à établir des indicateurs clés de performance et des mécanismes de redevabilité pour toutes les parties prenantes du Mouvement, et pour collaborer avec les pays au développement de leurs objectifs nationaux et cadres de résultats. Désormais, le Mouvement travaille à s'assurer que les Réseaux remplissent leurs engagements.

169) Le Groupe principal a également appelé à agir instamment en matière de mobilisation des ressources et a encouragé le Mouvement à rechercher des moyens de renforcer les capacités nationales pour s'assurer que les ressources peuvent être absorbées et utilisées efficacement. Les parties prenantes du Mouvement SUN ont été appelées à augmenter leurs investissements en nutrition et à collaborer avec les pays pour estimer le coût de la mise en œuvre de leurs plans nationaux. Les parties prenantes du Mouvement ont énormément progressé vers la réalisation de ces objectifs lors de l'évènement Nutrition pour la croissance de Londres, où plus de 23 milliards USD ont été engagés en faveur de la nutrition jusqu'en 2020 et où vingt pays ont reçu un soutien pour calculer les coûts de leurs plans nationaux. L'élaboration d'une méthodologie pour estimer les coûts des approches contribuant à la nutrition, qui est une autre des tâches essentielles du Groupe principal, s'est avérée nettement plus compliquée, même si des efforts sont en cours avec le Réseau des donateurs et le Réseau du système des Nations Unies. Le Groupe principal s'est engagé à intensifier son implication dans le plaidoyer en faveur d'un accroissement des ressources pour la nutrition en insistant particulièrement sur les pays sous-financés.

Le Secrétariat du Mouvement SUN

170) Le Secrétariat agit sous la direction stratégique du Groupe principal ; il s'assure que le rôle de catalyseur du Mouvement perdure et que ses avancées sont suivies efficacement et communiquées clairement. Il n'occupe aucune fonction opérationnelle mais cherche à relier les pays et les Réseaux

⁴⁰ <http://www.accesstonutrition.org/>

du Mouvement SUN pour s'assurer que l'appui demandé pour intensifier les actions et atteindre les objectifs de nutrition est reçu de façon coordonnée et cohérente.

- 171) L'an passé, le Secrétariat a renforcé ses capacités** et dispose désormais d'un total de 9 collaborateurs à temps complet. Le plan de travail du Secrétariat est totalement financé pour 2013 et 2014, grâce au soutien généreux du Canada, de l'UE, de la France, de l'Irlande, des Pays-Bas et du Royaume-Uni.
- 172) L'an passé, le Secrétariat a travaillé** sur les conflits d'intérêts, le suivi-évaluation, l'aide à l'analyse des coûts des plans nationaux de nutrition, le re-lancement du site Internet du Mouvement SUN et les réunions organisées entre les Réseaux et les pays SUN. Un travail a été entrepris pour instaurer un système en mesure d'améliorer la capacité du Mouvement à appuyer la production de résultats.

Chapitre 5 : Redevabilité au regard des résultats au sein du Mouvement SUN

- 173) Les membres du Mouvement sont redevables à l'égard du** Mouvement dans son ensemble, ainsi que des autres membres, dans le respect de leurs engagements en faveur d'une bonne nutrition pour tous. En dernier lieu, il appartient aux gouvernements des pays SUN de veiller à ce que leurs citoyens jouissent de leur droit à une alimentation et à une nutrition adaptée, et les membres du Mouvement se sont engagés à les soutenir dans cette action.
- 174) La redevabilité repose sur les Principes d'engagement du Mouvement.** Le nouveau Cadre de suivi-évaluation permet de suivre les résultats des membres, alors que le travail en cours pour soutenir les plateformes nationales d'évaluation pour la nutrition permettra de mieux comprendre l'impact des investissements et des programmes alignés. Les progrès accomplis dans les pays et au sein des réseaux du Mouvement SUN sont disponibles sur le site Internet du Mouvement – ce qui permet à tous de voir les progrès et les défis qui restent à relever.

Les Principes d'engagement du Mouvement SUN :

- 175) Pendant que les parties prenantes s'attèlent à améliorer la nutrition, les membres des réseaux du Mouvement se conforment aux Principes d'engagement standards.** Ces principes soutiennent les efforts déployés pour garantir la redevabilité au sein du Mouvement et veiller à ce que ce dernier soit souple et réactif, tout en maintenant un objectif commun. Ces principes sont :
- **Faire preuve de transparence concernant l'impact** : toutes les parties prenantes sont appelées à démontrer de manière transparente et honnête l'impact de l'action collective,
 - **Être inclusif** : au moyen de partenariats multi-acteurs ouverts qui apportent des solutions ayant fait leurs preuves et des interventions efficaces,
 - **Se fonder sur le respect des droits** : agir conformément à l'engagement d'être équitable et de respecter les droits de toutes les femmes, les hommes, les enfants,
 - **Être disposé à négocier** : en cas de conflit, comme on peut s'y attendre dans le cadre de la collaboration entre plusieurs partenaires, maintenir l'intention de le résoudre et trouver un moyen d'aller de l'avant,
 - **Être mutuellement responsables** : agir de telle sorte que toutes les parties prenantes se sentent responsables des engagements pris ensemble et qu'elles assument collectivement cette responsabilité,

- **Prévoir les coûts** : définir les priorités fondées sur l'analyse des preuves qui montrent qu'une intervention aura un impact plus grand et plus durable à moindre coût, et
- **Communiquer en permanence** : partager régulièrement les expériences pertinentes avec l'ensemble des secteurs, pays et parties prenantes en ce qui concerne notamment les initiatives efficaces ou pas, pour en tirer des leçons et s'adapter.

Processus de consultation sur les conflits d'intérêts au sein du Mouvement SUN :

- 176) La question des conflits d'intérêts, et de la façon de les prévenir et de les gérer, concerne tous les partenariats multi-acteurs.** Le GSO (Global Social Observatory ou Observatoire social mondial), un espace indépendant de dialogue multi-acteurs, a mis en œuvre un processus de consultation sur la question des conflits d'intérêts dans le cadre du Mouvement SUN.
- 177) Ce processus transparent a pour but de s'assurer que toutes les parties prenantes du Mouvement peuvent pleinement contribuer à l'objectif d'améliorer la nutrition des mères et des enfants.** Ce projet se déroule d'avril 2013 à février 2015. Il vise à créer un espace neutre pour tous les membres du Mouvement SUN, pour parvenir à une compréhension mutuelle des objectifs de chaque partie prenante, pour orienter sur la signification pratique de l'engagement dans le Mouvement SUN et pour envisager des moyens de gérer les éventuels conflits d'intérêts. Le projet est organisé autour de trois objectifs – (1) établir une cartographie des questions liées aux Principes d'engagement dans le Mouvement SUN ; (2) établir et mettre en œuvre un processus consultatif pour adopter une note de référence sur les Principes d'engagement et les conflits d'intérêts ; et (3) mettre en œuvre cette note d'orientation dans des exercices spécifiques de perfectionnement des enseignements.

Le Cadre de suivi-évaluation du Mouvement SUN

- 178) En septembre 2012, le Groupe principal a demandé un renforcement des mécanismes de redevabilité** (accompagné d'un système transparent de suivi-évaluation) pour pouvoir piloter le Mouvement et encourager la prise de mesures correctives lorsque les objectifs ne sont pas remplis.
- 179) Un Cadre de suivi-évaluation (S&E) du Mouvement SUN a été élaboré et présenté au Groupe principal du SUN lors de sa réunion d'avril 2012.** Ce Cadre S&E sera utilisé pour mesurer l'efficacité du Mouvement SUN au cours des trois prochaines années. Une étude de base a également été réalisée et un rapport a été remis au Secrétariat du Mouvement SUN en juin 2013. Cette base de référence servira de point de comparaison pour les futurs travaux de suivi-évaluation, notamment pour l'évaluation indépendante du Mouvement SUN et du Secrétariat prévue en 2014. Un état des lieux rétrospectif présente le contexte de la nutrition avant l'émergence du Mouvement SUN.
- 180) Le Cadre est basé sur une méthodologie de cartographie des résultats qui reconnaît que les personnes et les organisations sont à l'origine du changement.** Il intègre les perspectives de tous les acteurs et encourage la redevabilité mutuelle entre toutes les parties prenantes. Il comprend des conseils pour un suivi et un contrôle conformes aux marqueurs de progrès identifiés dans le cadre et a été élaboré en consultation avec les Réseaux du Mouvement SUN. Le Cadre S&E du SUN est composé de trois parties indissociables qui rendent compte des progrès en termes d'impact, de résultat et de rendement.
- 181) Tous les Réseaux sont tenus de rendre compte des progrès accomplis au regard du Cadre.** Le Cadre a été utilisé pour la première fois en 2013, et bien que tous les Réseaux aient fourni des informations au Secrétariat du SUN, il reste beaucoup à faire pour apprécier les efforts concertés des pays.

Systèmes d'information en réseau sur la nutrition :

182) Compte tenu de l'augmentation des ressources accordées, il est important de rendre compte des fonds engagés et de démontrer comment les ressources sont transformées en résultats. Il est essentiel de renforcer les systèmes d'information nationaux afin de suivre les progrès, les investissements et les programmes. Un système global de suivi est nécessaire pour contrôler les progrès réalisés au regard de l'objectif fixé par l'AMS d'une réduction de 40 % de la population d'enfants présentant un retard de croissance d'ici à 2025. Des progrès devraient être faits d'ici les Jeux olympiques d'été de 2016 au Brésil.

183) La transparence des actions menées, le suivi des résultats et les systèmes de redevabilité nécessaires au sein du Mouvement SUN passeront par un système mondial d'information en réseau sur la nutrition.

Celui-ci reposera sur les systèmes d'information existants basés sur les plateformes nationales d'évaluation pour la nutrition. En mars 2013, des parties prenantes du Mouvement SUN issues des pays et des différents réseaux ont cherché à déterminer le meilleur moyen de mettre en place ce système. Les débats portent sur la mise en place d'un Système d'information en réseau qui permettra de s'assurer que toutes les données pertinentes concernant la situation nutritionnelle d'un pays et les réponses des différentes parties prenantes sont analysées aux niveaux national et international afin de mesurer les progrès accomplis. Des plateformes nationales d'évaluation efficaces permettraient :

- de suivre les progrès réalisés en matière de réduction du retard de croissance ;
- de les relier aux investissements nationaux dans la nutrition ;
- de déterminer les interventions qui ont été mises en œuvre ou renforcées suite à ces investissements ;
- de contrôler la bonne exécution de ces interventions ; et
- de déterminer si des changements au niveau du retard de croissance peuvent être expressément reliés à ces interventions.

Les Systèmes d'information en réseau seront mis en place de manière à refléter les intérêts des pays SUN, en impliquant directement les Points focaux des gouvernements dans le développement et la promotion de ce concept.

Site Internet du Mouvement SUN :

184) Le site Internet du Mouvement SUN constitue la plate-forme centrale de communication du Mouvement ; son périmètre a été élargi et son efficacité améliorée, et il continue de prendre de l'ampleur en tant que portail permettant de diffuser les progrès réalisés à tous les niveaux du Mouvement. Depuis septembre 2012, près de 30 000 personnes de 189 pays l'ont visité. Ce niveau constant d'engagement témoigne de la dynamique qui s'est créée autour de la nutrition, et de l'importance du site Internet en tant que principal point d'accès aux informations et mises à jour sur le Mouvement. Le site est à présent disponible en anglais, français et espagnol.

185) Chacun des 41 pays SUN, les quatre Réseaux du Mouvement et le Groupe principal disposent de leur propre espace sur le site, avec des informations sur les progrès accomplis et des mises à jour sur les activités en cours. Ce site reste une source de mises à jour régulières sur les événements et activités liés au Mouvement. Il permet aux parties prenantes du Mouvement de présenter directement des mises à jour sur leurs activités, en renforçant le sentiment d'adhésion au Mouvement. Fondamentalement, il permet aussi aux parties prenantes du SUN d'échanger des informations et des ressources. Le Réseau de la société civile du SUN s'est engagé à utiliser le site Internet du Mouvement pour encourager et soutenir la mise en place d'alliances nationales et comme moyen pour faciliter l'échange d'informations, d'expériences et d'enseignements.

Amélioration de la redevabilité par le biais du plaidoyer et de la communication :

- 186) Comme principaux outils de changement, les pays SUN utilisent le plaidoyer et la communication.** Dix pays SUN ont développé des stratégies de communication et de plaidoyer dans le cadre de leurs efforts de renforcement de la nutrition et 14 autres s'apprêtent à le faire. Nombre d'entre eux ont sollicité des personnalités influentes – les parlementaires, épouses de chefs d'Etat et de gouvernement, ministres, célébrités, chefs traditionnels, etc. – pour qu'elles agissent comme des « champions de la nutrition » et soutiennent les efforts en cours pour faire de la nutrition une priorité nationale. L'année dernière, environ la moitié des pays SUN ont organisé des événements de haut niveau sur la nutrition. Ceux-ci ont pris la forme de lancements officiels du Mouvement SUN, de tables rondes sur les politiques et de conférences de haut niveau à l'échelle des communautés, des districts et des pays pour tirer le meilleur parti des engagements pris, faire connaître les succès obtenus et promouvoir des mesures urgentes.
- 187) Dans quatre pays SUN -le Niger, la Tanzanie, la Zambie et le Guatemala-,** la collaboration avec des parlementaires contribue à la sensibilisation et à la pérennisation de l'engagement politique en faveur de la nutrition dans les principaux secteurs gouvernementaux. Des pays comme **l'Éthiopie** et **l'Ouganda** utilisent la *récente* étude sur le *coût de la faim en Afrique* pour démontrer l'impact économique de la malnutrition dans leur pays et invitent les décideurs à considérer la nutrition comme un élément clé du développement national. **La Gambie** a utilisé des profils nutritionnels statistiques pour convaincre le ministère des Finances d'augmenter les ressources affectées à son Agence nationale de nutrition en 2013. Fin 2012, la **Mauritanie** a élaboré un « dossier d'investissement » pour la nutrition afin de fournir au gouvernement et aux décideurs les informations dont ils ont besoin pour comprendre pourquoi la nutrition est un bon investissement, comment promouvoir la mise en œuvre équitable des interventions nutritionnelles et comment maximiser l'impact des transferts d'argent sur la nutrition. **La RDP Lao** réalise actuellement une évaluation de l'impact de la malnutrition qui sera utilisée dans ses efforts de plaidoyer.
- 188) Dans certains cas, la nécessité de sensibiliser le grand public à la nutrition demande des approches innovantes.** Au **Bangladesh**, le projet RENEW contribue au renforcement de l'engagement et à la mobilisation de ressources pour la nutrition à travers des techniques multimédias de pointe pour présenter les faits et les données de façon attrayante et accessible aux décideurs. En **Zambie**, l'Alliance Société civile-Renforcement de la nutrition s'est associée à *Muvi Posse*, un groupe de musique qui a obtenu de nombreuses récompenses, afin de produire une chanson sur la nutrition dans le cadre de ses efforts de sensibilisation du public à l'importance de la nutrition sur la fenêtre d'opportunité des 1 000 jours avec des interprétations en direct lors d'événements nationaux et des plans de diffusion sur les radios nationales. De même, **le Népal** est en train de développer des jingles pour la radio et la télévision, et le **Ghana** passe aussi par les médias populaires pour sensibiliser à la nutrition.

Chapitre 6 : Les perspectives : renforcement de capacités pour produire des résultats

Priorités d'appui aux pays SUN – 2014-2015

- Les gouvernements des pays du Mouvement SUN se concentrent sur la nécessité de renforcer les capacités nationales de renforcement de la nutrition.
- Le Mouvement SUN facilite la fourniture de l'aide extérieure en négociant les demandes des pays SUN auprès des membres des réseaux SUN.
- Les membres du Mouvement SUN ont la responsabilité de veiller à ce que leur soutien soit aligné sur les priorités identifiées dans les plans nationaux de nutrition et les cadres communs de résultats.
- Les pays SUN ont donné la priorité aux domaines de soutien suivants:
 - 1) Maintenir l'engagement politique et soutenir le changement institutionnel ;
 - 2) Assurer un fonctionnement et une gestion efficace des plate-formes multi-acteurs nationales;
 - 3) Orienter les pays sur les investissements sectoriels contribuant à la nutrition qui débouchent sur des résultats mesurables en matière de nutrition
 - 4) Développer des systèmes solides de suivi des résultats
 - 5) Préserver la confiance et la redevabilité mutuelle au sein du Mouvement
 - 6) Anticiper et gérer les éventuels conflits d'intérêts entre des parties prenantes du Mouvement
 - 7) Assurer une communication cohérente des besoins et des expériences des pays SUN
 - 8) Mobiliser davantage de ressources financières nationales et étrangères pour le renforcement de la nutrition
- S'assurer que les nouvelles initiatives régionales et mondiales en matière de nutrition sont intégrées dans le Mouvement SUN Encourager les pays gravement touchés par la malnutrition (y compris les pays fragiles et ceux affectés par des conflits) à participer au Mouvement SUN

189) À mesure de l'approfondissement de l'expérience collective des parties prenantes au sein du Mouvement, les pays SUN seront mieux équipés pour exprimer leurs besoins de soutien. Afin d'accélérer l'action, des réponses efficaces et prévisibles au sein du Mouvement, aux demandes de soutien des pays sont nécessaires. La lancée peut continuer si les principes du Mouvement - en particulier l'accent sur le leadership du pays et la redevabilité mutuelle - sont conservés. Les façons dont les pays sont assistés dans le renforcement de la nutrition dans leurs propres contextes nécessitent un ajustement constant pour garantir des améliorations tangibles dans la nutrition des femmes et des enfants.

190) Ce chapitre examine les demandes prioritaires des pays SUN et les voies prévues pour répondre à ces demandes. Il décrit également la fourniture d'une évaluation indépendante des transformations que le Mouvement SUN catalyse pour garantir que le Mouvement est positionné de manière appropriée pour permettre aux pays d'accéder à l'assistance dont ils ont besoin pour compléter leurs propres investissements dans le renforcement de la nutrition

Priorités des pays SUN :

191) Les pays SUN ont identifié plusieurs domaines dans lesquels la capacité doit être consolidée afin que des mesures de renforcement de la nutrition au niveau communautaire, de district ainsi qu'au niveau national puissent être accélérées. Le Secrétariat du Mouvement SUN a travaillé avec les pays SUN à classer ces demandes de soutien dans trois domaines principaux : respect des engagements et soutien au changement institutionnel ; garantie de la capacité suffisante pour la mise en œuvre, y compris la planification, le déploiement, le suivi et l'évaluation ; et l'incitation à une communication efficace.

Catégorie A : Respect des engagements et appui pour le changement institutionnel

- 192) Le maintien de l'engagement politique et l'appui pour le changement institutionnel permettent aux pays SUN de développer leurs capacités à réaliser des actions à l'échelle et de renforcer la redevabilité.** Les demandes d'appui sont centrées autour de :
- a) l'engagement des dirigeants politiques nationaux dans des événements nationaux, régionaux et mondiaux qui offrent des possibilités de mettre le Mouvement sous les projecteurs et de renforcer les engagements politiques autour de la nutrition ;
 - b) l'appui pour le renforcement des institutions ayant des responsabilités en matière de nutrition, et l'incitation à la participation des parlementaires, des dirigeants locaux et des groupes de la société civile pour améliorer la redevabilité et maintenir les engagements ;
 - c) l'incitation à la convergence entre les engagements mondiaux, régionaux et politiques en matière de nutrition (par exemple à travers le partenariat des jours 1000, le pacte de croissance par la nutrition) et les Mouvements nationaux SUN et
 - d) la contribution au nouveau Rapport mondial de la nutrition proposé.
- 193) Garantir le fonctionnement et la gestion efficace des plates-formes nationales multi-acteurs permet aux transformations institutionnelles de prendre effet.** Les demandes de soutien comprennent :
- a) encourager les gouvernements des pays de SUN à désigner des points focaux dans l'exécutif du gouvernement, et à impliquer les ministères et les secteurs concernés ;
 - b) encourager la participation des autorités gouvernementales, agences du système des Nations Unies, de la société civile, des entreprises et des donateurs dans les plates-formes nationales multi-acteurs ;
 - c) faciliter les visites l'échange d'expérience et de meilleures pratiques à travers : les visites de pays à pays, les rencontres mondiales et régionales régulières des points focaux et autres participants des plates-formes multi-acteurs, la publication des documents d'information et des articles sur le site web du Mouvement ;
 - d) évaluer le fonctionnement des plates-formes multi-acteurs en tant que partie du cadre de suivi et d'évaluation du Mouvement SUN, et
 - e) mettre en place un service qui offre le soutien et le renforcement des capacités d'assistance technique neutre pour l'identification, la prévention et la gestion des intérêts divergents et contradictoires.
- 194) faciliter la décentralisation des approches multi-acteurs au niveau des communautés et des districts permet la réalisation de l'impact.** Les demandes étaient :
- a) le soutien des gouvernements afin qu'ils se concentrent sur leur propres mouvements nationaux pour la nutrition à travers des actions décentralisées et l'implication des différentes parties du gouvernement, les parlementaires, la société civile et les autorités locales ;
 - b) aider les gouvernements à évaluer la capacité de niveau communautaire et de niveau du district à renforcer la nutrition ;
 - c) renforcer l'appui à la communication au niveau de district et au niveau de la communauté ;
 - d) encourager les efforts déployés par le système des Nations Unies et les réseaux de la société civile pour coordonner la sensibilisation.

Catégorie B: Assurer la capacité suffisante pour la mise en œuvre

- 195) Les approches multisectorielles de la nutrition peuvent être renforcées par la fourniture de conseils sur les moyens d'identifier, définir, hiérarchiser et budgétiser des interventions efficaces.** Cela est particulièrement difficile étant donné que les stratégies contribuant à la nutrition sont, en général, spécifiques à des contextes. Le soutien à la planification, à la gestion des coûts et à la mise en œuvre des efforts de renforcement de la nutrition sont :
- a) mettre l'accent pour garantir que le soutien s'aligne avec les cadres communs de résultats des pays et aider à mieux connecter les résultats attendus et les plans avec les engagements nationaux;

- b) faciliter l'accord sur des définitions normalisées et les méthodes de chiffrage des approches contribuant à la nutritionnelles pour permettre des comparaisons et permettre l'identification des lacunes de financement actuelles et futures d'une manière utiles pour les investisseurs ;
- c) faciliter des évaluations indépendantes des plans chiffrés pour améliorer leur utilité pour les investisseurs potentiels et mettre en place un système permettant aux investisseurs d'examiner les plans à la demande des pays SUN ;
- d) développer des outils qui peuvent être utilisés par les pays SUN pour élaborer des plans chiffrés et établir des cadres consolidés pour leur mise en œuvre aux niveaux sous-nationaux et
- e) soutenir l'amélioration de la disponibilité de l'expertise en chiffrage pour les pays qui font la demande un soutien à long terme.

196) Travailler ensemble pour établir des systèmes consolidés à travers lesquels les pays SUN peuvent suivre les résultats permet une appréciation de l'impact des politiques et actions de la nutrition. Puisqu'il s'agit d'un effort national, les principaux bénéficiaires des systèmes nationaux consolidés de suivi sont les populations qui sont elles-mêmes à risque de malnutrition, leurs gouvernements et leurs dirigeants. Les pays SUN cherchent un soutien adapté à mesure qu'ils renforcent leur capacité à contrôler les résultats et les processus qui contribuent à leur réalisation, à l'aide du cadre de suivi et d'évaluation. Les systèmes doivent s'appuyer sur des sources de données et systèmes d'information existants, en les complétant au besoin pour assurer leur validité internationale. De cette façon, le Mouvement peut contribuer à un système d'information en réseau à l'échelle mondiale pour la surveillance de l'état nutritionnel des personnes et les processus qui l'influencent. Les demandes de soutien comprennent :

- a) le renforcement rapide des systèmes de suivi et d'évaluation ;
- b) le suivi de l'état d'avancement de la mise en œuvre pour assurer la couverture et l'efficacité ;
- c) l'évaluation de l'évolution des indicateurs clés (y compris les résultats nutritionnels) en temps réel en utilisant des méthodes qui permettent la création de tendances ;
- d) la démonstration des résultats qui sont vérifiables indépendamment et permettent l'agrégation ;
- e) le renforcement du suivi national grâce au travail à travers un soutien aux plates-formes de nutrition multi-acteurs, et
- f) le rapprochement de différentes initiatives qui visent à renforcer les capacités nationales de suivi et d'évaluation, y compris la mise en place de plates-formes nationales d'évaluation de la nutrition, le cas échéant.

197) Le soutien pour la mobilisation des ressources extérieures et intérieures supplémentaires pour la nutrition, nécessite le suivi attentif de l'efficacité et de l'effectivité avec lesquelles les ressources existantes sont utilisées. Les demandes de soutien sont centrées sur les suivants :

- a) mener à bout les efforts en vue d'harmoniser et normaliser les méthodes de suivi de la disponibilité et de l'utilisation des fonds provenant de sources nationales ou internationales;
- b) harmoniser les méthodes d'évaluation des lacunes en matière de financement et
- c) encourager des approches globales de mobilisation de financements prévisibles nécessaires pour combler les lacunes - en particulier à partir de sources nationales et notamment des ministères des Finances - et des fonds catalytiques nécessaires pour relever les défis particuliers auxquels Le Mouvement SUN fait face tant au niveau des pays qu'au niveau des réseaux.

Catégorie C : Stimuler une communication efficaces

198) Assurer une approche cohérente pour communiquer les besoins et l'expérience entre tous au sein du Mouvement maximise la valeur des interactions et est essentiel pour aligner les efforts de plaidoyer efficaces. Les pays SUN demandent le soutien pour :

- a) communiquer efficacement les questions liées à la nutrition ;

- b) mener un plaidoyer auprès des décideurs pour classer par ordre de priorité les actions efficaces et engager le grand public sur les avantages d'une bonne nutrition et sur les moyens par lesquels cela peut être réalisé, et
 - c) utiliser les sources d'information bien développées telles que le site Web du Mouvement SUN et les mises à jour mensuelles pour donner un aperçu des expériences des pays à un plus large public.
- 199) Le Secrétariat Mouvement SUN vise à permettre aux pays d'accéder à des capacités dont ils ont besoin en liant les demandes des pays au soutien qui est disponible au sein du Mouvement. Les tâches du Secrétariat comprennent la définition des domaines où les pays demandant un soutien, l'identification et la catégorisation des types de soutien existant actuellement, et un processus d'appariement - pour faire correspondre l'offre et la demande. La capacité du Secrétariat à le faire dépendra de la manière dont il s'engage avec les réseaux du Mouvement SUN et des informations dont il dispose à la fois sur les besoins des pays et la disponibilité de l'aide.
- 200) **Le soutien aux pays SUN doit être aligné sur les priorités identifiées dans les plans nationaux de nutrition et les cadres communs de résultats.** Le soutien de sources extérieures au pays ne doit être demandé que lorsque l'expertise dans le pays n'existe pas, ou est jugée insuffisante.
- 201) **Trois sources de financement disponibles pour les pays SUN au sein du Mouvement SUN ont été identifiées :**
- a) **échange d'expériences pratiques entre les pays SUN.** Le Secrétariat facilitera l'apprentissage pays à pays, en plus des efforts déjà réalisés en ce sens, soit par les pays eux-mêmes ou avec l'appui des autres partenaires ; encouragera l'échange d'expertise entre les pays en dehors du Mouvement, comme l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud et permettra à d'autres pays avec des fardeaux élevés de malnutrition (y compris les pays fragiles et touchés par un conflit) de participer au Mouvement SUN.
 - b) **Réseaux mondiaux de la société civile, système des Nations Unies, donateurs et secteur privé.** Les réseaux mondiaux SUN coordonnent leurs efforts pour veiller à ce que les offres de soutien (par des membres individuels ou collectivement) soient articulées, sans chevauchement et répondent aux domaines de besoins identifiés. Ceci sera fait par la mise en place de consortiums inter-réseaux, comme cela se fait avec le plaidoyer et la communication.
 - c) **Équipes d'experts techniques :** le Secrétariat facilitera l'élaboration des « offres de soutien », définies à partir de plates-formes externes (telles que MQSUN, SPRING, Alive et Thrive) ou des entités spécialisées intéressées à offrir un soutien aux pays SUN. Celles-ci se réuniront pour des réponses ciblées et promptes aux demandes spécifiques.

Évaluation indépendante du fonctionnement du Mouvement SUN

- 202) **En 2014, il y aura une évaluation indépendante des modalités de gestion du Mouvement SUN,** y compris en ce qui concerne le fonctionnement et l'efficacité du Groupe principal, des réseaux, et du Secrétariat. Ceci contribuera à l'élaboration d'une vision de la fonction et de la structure futures du Mouvement dans son ensemble. Ceci permettra également d'examiner le fonctionnement du Mouvement au niveau des pays, au niveau régional ainsi qu'au niveau mondial et d'évaluer si les dispositions actuelles fournissent le soutien nécessaire aux pays SUN afin de leur permettre de veiller à ce que les engagements politiques se traduisent par des résultats durables. Cette évaluation ne cherchera pas à établir un rapport entre l'impact du Mouvement SUN sur l'état nutritionnel des femmes et des enfants dans les pays qui font partie du Mouvement. C'est l'objet de la recherche future.
- 203) **La portée de l'évaluation fera l'objet d'un consensus au sein du Groupe principal SUN :** Il est prévu qu'il examine :

- 1) les progrès menés par les pays vers la réalisation des quatre objectifs stratégiques du Mouvement SUN (tels que définis dans la Stratégie du Mouvement SUN), et
- 2) l'ampleur du soutien par les réseaux, le Secrétariat et le Groupe principal du Mouvement, des efforts de renforcement de la nutrition par les pays et l'impact de ce soutien.

204) L'évaluation analysera le contexte dans lequel le Mouvement évolue, a) les engagements dans le Pacte de la nutrition pour la croissance, b) le mécanisme proposé pour le financement catalytique de la nutrition; c) les systèmes d'information de la nutrition dans le pays, d) les travaux en cours pour le suivi des investissements en matière de nutrition, e) les plans pour un rapport global sur l'état de la nutrition dans le monde, et f) les avancées mondiales telles que le Congrès International de Nutrition (ICN2), ainsi que les délibérations du Comité sur la sécurité alimentaire mondiale (CSA), l'Assemblée mondiale de la Santé (AMS) et l'ECOSOC. L'évaluation visera à anticiper la croissance future du Mouvement et les demandes des parties prenantes compte tenu de la position de plus en plus élevée que la nutrition occupe sur l'échiquier politique mondial (par exemple, le programme de l'après 2015). Elle s'appuiera sur les leçons apprises dans d'autres partenariats collectifs de haut niveau, de partenariats multi-acteurs - spécifiquement ceux déjà détaillés dans l'étude de la gestion du Mouvement SUN de 2011.

205) Le Groupe principal a encouragé le Mouvement à adopter une perspective à long terme pour la réalisation de ses objectifs, même si initialement, il n'avait été créé que comme un mécanisme temporaire et catalytique conçu pour mettre en place, un espace au sein duquel les engagements pour la nutrition, et le travail pour leur mise en œuvre, peut prospérer. Le Mouvement a été conçu pour faciliter l'action efficace par de multiples parties prenantes et non pour dupliquer les efforts déjà existants. Une mesure essentielle de la réussite du Mouvement sera de savoir si les mouvements individuels SUN qui émergent dans les pays membres mènent à l'intégration durable de la nutrition au sein de la gamme complète des initiatives de développement.

Annexe 1 : gouvernements engagés dans le Mouvement SUN

Remarque: l'Éthiopie et le Bangladesh n'ont pas envoyé une lettre d'engagement

	Pays SUN	Date de lettre d'engagement	Signataire de la lettre d'engagement
1	Bénin	12 septembre 2011	Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
2	Burkina Faso	28 juin 2011	Ministre de la Santé
3	Burundi	26 février 2013	2 ^e vice-président de la République
4	Cameroun	18 février 2013	Ministre de la Santé
5	Tchad	2 mai 2013	Ministre de la Santé
6	Côte d'Ivoire	7 juin 2013	Premier ministre
7	RD Congo	29 mai 2013	Ministre de la Santé
8	Salvador	24 septembre 2012	Ministre de la Santé
9	Ghana	25 mars 2011	Ministre de la Santé
10	Guatemala	7 décembre 2010	Vice-ministre de la Santé
11	Guinée-Conakry	28 mai 2013	Ministre adjoint de la Santé et ministres de l'Agriculture, des Affaires sociales, de la Promotion de la femme et de l'Enfance

12	Haïti	11 juin 2012	Première dame
13	Indonésie	22 décembre 2011	Ministre de la Santé
14	Kenya	30 août 2012	Ministre de la Santé publique et de l'Assainissement
15	République kirghize	7 décembre 2011	Vice-ministre de la Santé
16	RDP LAO	25 avril 2011	Ministre de la Santé
17	Madagascar	28 février 2012	Coordinateur national - Bureau national de nutrition
18	Malawi	15 mars 2011	Secrétaire permanent
19	Mali	24 mars 2011	Ministre de la Santé
20	Mauritanie	19 mai 2011	Ministre des Affaires économiques et du Développement
21	Mozambique	31 août 2011	Vice-ministre de la Santé
22	Birmanie	Début mai 2013	Ministre de la Santé
23	Namibie	16 septembre 2011	Premier ministre
24	Népal	5 mai 2011	Secrétaire / Ministère de la Santé et de la Population
25	Niger	14 février 2011	Ministre de la Santé publique
26	Nigeria	14 novembre 2011	Ministre de la Santé
27	Pakistan	26 janvier 2013	Chef de la section Nutrition, département du Développement et de la Planification, cabinet du Premier ministre
28	Pérou	19 novembre 2010	Directeur général du bureau du budget public national
29	Rwanda	22 décembre	Ministre de la Santé
30	Sénégal	6 juin 2011	Premier ministre
31	Sierra Leone	16 janvier 2012	Ministre de la Santé et de l'Assainissement
32	Soudan du Sud	26 juin 2013	Vice-président
33	Sri Lanka	4 octobre 2012	Secrétaire du président
34	Tanzanie	5 juin 2011	Premier ministre
35	Gambie	18 juillet 2011	Vice-président
36	Ouganda	17 mars 2011	Président de l'Autorité nationale de planification
37	Yémen	Novembre 2012	Premier ministre
38	Zambie	22 décembre 2010	Ministre de la Santé
39	Zimbabwe	6 juin 2011	Directeur du Conseil de l'alimentation et de la nutrition

Annexe 2 : Présentation générale du Mouvement SUN depuis 2010

Première année 2010 - 2011

- 1) **L'année 2010-2011 fut pour le Mouvement une année de transformation marquée par le passage du concept à la réalité** qui a permis au fléau de la sous-nutrition d'occuper une place solide dans l'ordre du jour de la scène internationale. Lors de sa première année d'existence, la priorité du Mouvement a consisté à accélérer l'élan politique concernant la nutrition, à agrandir le Mouvement et à établir un consensus sur la voie à suivre. D'importants progrès ont été réalisés sur tous les fronts, comme le prouvent l'engagement des six pays les plus réactifs et la réunion de haut niveau sur le thème de la nutrition qui s'est tenue à New York, en septembre 2011, lors de l'Assemblée générale des Nations Unies.
- 2) **En septembre 2011, 19 pays ont rejoint le Mouvement** : ils sont assistés par un petit secrétariat et le pilotage est assuré par une équipe de pilotage ad hoc composée de participants issus des gouvernements, des donateurs, de la société civile, de la recherche, des entreprises et des organisations intergouvernementales. Au cours de l'année, le secrétariat et l'équipe de pilotage se sont attachés en priorité à encourager le leadership des pays du Mouvement SUN afin que la nutrition soit considérée comme un grave problème de développement et que des politiques nationales efficaces soient adoptées, pour encourager l'alignement des programmes sur ces politiques, accroître leur efficacité et renforcer leur impact.
- 3) **Les pays SUN ont encouragé de nombreuses parties prenantes nationales à appuyer la mise en œuvre de politiques nutritionnelles** visant à encourager le partage des responsabilités de la mise en œuvre et des résultats. La Feuille de route du SUN indique que, d'une certaine façon, chaque pays SUN transformera ses dispositions institutionnelles et ses méthodes de travail afin que plusieurs groupes collaborent pour atteindre un

ensemble unique de résultats convenus en utilisant les bonnes pratiques de développement avec des systèmes crédibles de suivi des résultats et des impacts. Ceux qui souhaitent s'engager dans le Mouvement comprennent rapidement que ce n'est pas une initiative, une institution ou un fonds.

- 4) Le terme « Mouvement SUN » évoque de plus en plus** (a) une direction (engagements explicites de dirigeants nationaux en faveur de la nutrition), (b) une unité (divers acteurs travaillant en harmonie), (c) une échelle (mobilisation de ressources supplémentaires et accélération de la mise en œuvre pour atteindre des objectifs nationaux ambitieux), (d) une synergie (accent commun mis sur les actions qui auront le plus fort impact) et (e) un impact (partage de la responsabilité - et démonstration - des résultats).
- 5) La première année, le travail du Mouvement a porté sur la mise au point et l'appropriation du concept par un nombre substantiel de parties prenantes.** À l'issue de cette première année, le Secrétariat a fait état (a) d'une augmentation des engagements politiques pour une meilleure nutrition aussi bien au sein des pays qu'aux échelons régional et international, (b) du début de la définition d'objectifs audacieux et de cibles spécifiques concernant la réduction de la sous-nutrition par les gouvernements des pays SUN, et (c) d'une coalition mondiale de partenaires prêts à aligner leurs efforts pour soutenir des programmes nationaux – en se scindant en six Groupes de travail.
- 6) Le Secrétariat a également identifié plusieurs défis à relever** de sorte (a) que les pays SUN disposent d'un soutien technique adapté, de haute qualité, aligné et planifiable, (b) que les autorités nationales puissent gérer les contributions de diverses parties prenantes externes et nationales, et (c) que les partenaires du développement soient de plus en plus explicites sur l'étendue et les modalités de l'apport, sur la possibilité de l'accroître, sur les façons de l'utiliser et sur les conditions auxquelles il est soumis.

Deuxième année 2011-2012

- 7) En 2011-2012, le Mouvement SUN, auparavant axé sur le renforcement de la volonté politique, s'est fixé le défi d'obtenir des résultats.** Il est devenu le Mouvement véritablement mondial, mu par 28 pays SUN, sur la base d'un ensemble convenu de principes de participation. Le nombre de parties prenantes engagées dans le Mouvement SUN a augmenté et s'est diversifié ; tant au plan mondial et national qu'à l'échelon des districts et des communautés. Les pays SUN ont mis en place des plates-formes nutritionnelles au sein desquelles les parties prenantes se réunissent pour répondre de manière cohérente aux politiques nutritionnelles des pays, et mettre en place des indicateurs de mesure de la réussite.
- 8) Le Mouvement a mis en place un nouveau système de pilotage et un secrétariat fonctionnel** avec un Groupe principal influent, et quatre réseaux de soutien. La dynamique politique croissante s'est manifestée par des initiatives et des engagements de haut niveau lors du G8, du G20 et du Rio+20. Ces progrès se sont traduits par un nouveau cadre stratégique pour le Mouvement, qui a remplacé la Feuille de route 2010 du SUN.
- 9) Les progrès accomplis la deuxième année ont bénéficié de la dynamique politique et institutionnelle de la première année,** avec de plus en plus de partenaires dans de plus en plus de pays. Un nombre croissant de dirigeants internationaux a reconnu qu'il était crucial d'investir dans la nutrition pour assurer la santé, la richesse et la résilience des générations futures dans le monde entier.
- 10) En examinant le progrès au fil des ans, le Groupe principal a conclu que le Mouvement a besoin** (a) de messages et de stratégies de plaidoyer cohérents pour décrire l'approche adoptée et montrer son mode

de fonctionnement, (b) de moyens pour démontrer les résultats atteints – de façon crédible – en cherchant à établir un lien entre les activités du Mouvement SUN et les améliorations en matière de nutrition, et en faisant la preuve de l'optimisation des ressources, tout en reflétant la nature durable des évolutions, et pour gérer les attentes en termes d'impact rapide, et (c) d'une grande attention au maintien de consensus et à la volonté de collaborer, mutuellement, entre toutes les parties prenantes.

- 11)** L'accent mis sur le consensus a été considéré comme essentiel étant donné les débats inévitables sur (a) où et comment procéder à de nouveaux investissements, (b) les actions prioritaires - et les moyens de les mettre en œuvre – préconisées par les différents groupes de parties prenantes au sein du Mouvement, et (c) les besoins en matière d'aide aux pays SUN dans leur utilisation des informations et des connaissances afin de renforcer les actions nationales grâce à une collaboration entre les pays participants et les organisations de soutien.